



BANQUE MONDIALE

EVALUATION DU PROGRAMME
TRANSFERT MONETAIRE CONDITIONNEL DE BETAFO

RAPPORT DEFINITIF

Paul RANDRIANIRINA
Consultant

Décembre 2018

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vi
SIGLES ET ACRONYMES	viii
RESUME EXECUTIF.....	ix
1. PRESENTATION GENERALE DE L'ETUDE	2
1.1. ZONE D'ETUDE.....	2
1.2. PROGRAMME TMC.....	3
1.3. OBJECTIFS DE L'ETUDE	5
1.4. METHODOLOGIE.....	5
2. PROFIL DES MENAGES.....	9
2.1. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION	9
2.1.1. Structure par sexe et âge	9
2.1.2. Taille moyenne des ménages	9
2.1.3. Etat matrimonial.....	10
2.1.4. Structure familiale des ménages	11
2.1.5. Personnes handicapées.....	12
2.2. ETAT DE SANTE ET RECOURS THERAPEUTIQUE	12
2.2.1. Etat de santé.....	12
2.2.2. Prévalence de maladie chez les enfants de 0 à 5 ans.....	13
2.2.3. Type de maladie	13
2.2.4. Perception de l'Etat de Santé	14
2.2.5. Recours thérapeutique.....	16
2.3. CHOCS SUBIS PAR LES MENAGES ET MESURES PRISES POUR LES ATTENUER	17
2.4. CONCLUSION	18
3. EDUCATION ET ALPHABETISATION	20
3.1. OFFRE EDUCATIVE	20
3.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION	21
3.3. NIVEAU D'EDUCATION DE LA POPULATION ENQUETEE	21
3.4. FREQUENTATION SCOLAIRE	22
3.5. RENDEMENT SCOLAIRE	25
3.6. IMPACT DU TMC SUR LA SCOLARISATION	26
3.7. RAISONS DE LA NON-FREQUENTATION SCOLAIRE.....	27
3.8. ABANDON SCOLAIRE DES ENFANTS DE 6-14 ANS	28
3.9. TRAVAIL DES ENFANTS	28

3.10.	AGE AU MARIAGE SOUHAITE POUR LES GARÇONS ET LES FILLES.....	29
3.11.	CONCLUSION	30
4.	ACTIVITES ECONOMIQUES ET REVENUS DES MENAGES.....	33
4.1.	ACTIVITES ECONOMIQUES	33
4.1.1.	Structures des Activités économiques des ménages	33
4.1.2.	Motifs de l'inactivité.....	37
4.1.3.	Caractéristiques de l'emploi.....	37
4.1.4.	Pluriactivité.....	38
4.2.	REVENUS DES MENAGES	38
4.2.1.	Principale Source de revenus	39
4.2.2.	Niveau de revenu	40
4.3.	CONCLUSION	40
5.	CONSOMMATION DES MENAGES	42
5.1.	SECURITE ALIMENTAIRE	42
5.1.1.	Consommation alimentaire au cours des 7 derniers jours	42
5.1.2.	Score de Consommation Alimentaire.....	44
5.1.3.	Score de diversification Alimentaire	46
5.1.4.	Taux d'accès aux aliments riches en protéines	47
5.2.	NIVEAU DE CONSOMMATION	48
5.2.1.	Montant minimal pour vivre décent.....	48
5.2.2.	Structure de la consommation	49
5.2.3.	Dépenses courants mensuels.....	50
5.2.4.	Dépenses non alimentaires des ménages	52
5.2.5.	Niveau de dépenses journalières par personnes (en Ariary)	54
5.3.	RESILIENCE AUX CHOCS.....	55
5.3.1.	Insuffisance de nourriture au cours des sept derniers jours.....	55
5.3.2.	Part de l'autoconsommation.....	55
5.3.3.	Mesures prises pour faire face à l'insuffisance de nourriture au cours des 7 derniers jours.	57
5.3.4.	Priorités des ménages	57
5.4.	NUTRITIONS.....	59
5.4.1.	Disponibilité et accessibilité des sites de nutrition	59
5.4.2.	Source d'information sur la nutrition des enfants	59
5.4.3.	Assistance aux séances de démonstrations culinaires.....	60
5.4.4.	Capacités pour préparer un repas sain	61
5.5.	CONCLUSION	62

6.	IMPACTS SUR LA PAUVRETE.....	64
6.1.	PAUVRETE SUBJECTIVE.....	64
6.1.1.	Auto-Appréciations du niveau de vie du ménage	64
6.1.2.	Appréciation du niveau de vie par rapport au passé	65
6.1.3.	Appréciation du niveau de vie par rapport aux amis	66
6.1.4.	Appréciation des ménages sur leur niveau de bien- être	67
6.1.5.	Implication à des vies associatives	67
6.2.	CHANGEMENT DE COMPORTEMENTS	68
6.2.1.	Disponibilité aux différentes activités	68
6.2.2.	Participation des femmes à la prise de décision dans leur ménage	69
6.2.3.	Prise en main des bénéficiaires	69
6.3.	INCIDENCE SUR LE SCORE PMT	70
6.3.1.	Impact du programme sur le score PMT	70
6.3.2.	Utilisation du transfert monétaire	73
6.3.3.	Utilisation des Fonds de soutiens.....	74
6.4.	CONCLUSION	75
7.	RECOMMANDATIONS.....	76
ANNEXES	78

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Différentes étapes pour rejoindre le chef district	2
Tableau 2 : Accessibilité aux services sociaux (en %)	3
Tableau 3 : Hypothèses de travail	6
Tableau 4 : Taille d'échantillon	7
Tableau 5 : Répartition des enquêtés par sexe et par âge (%).....	9
Tableau 6 : Taille de ménage selon le sexe du chef de famille	10
Tableau 7 : Répartition des ménages selon leur taille (%)	10
Tableau 8 : Situation Matrimoniale des chefs de familles enquêtés (%)	10
Tableau 9 : Taux de dépendance économique selon les caractéristiques du chef de ménage (Nombre)	11
Tableau 10 : Répartition des personnes malades(en %)	12
Tableau 11 : Répartition des enfants de 0 à 5 ans malades (Nombre)	13
Tableau 12 : Perception de l'état de santé au cours des 12 derniers mois (%)	14
Tableau 13 : Répartition des malades selon le type de centre de soins fréquentés pour le traitement (%).....	15
Tableau 14 : Disponibilité de moyens pour soigner la maladie (%).....	15
Tableau 15 : Type de lieu de Consultation (Nombre)	16
Tableau 16 : Nombre de consultation dans le district au cours de 12 derniers mois	17
Tableau 17 : Proportion des ménages affectés aux Chocs.....	17
Tableau 18 : Infrastructures scolaires disponibles dans les communes cibles 2017.....	20
Tableau 19 : Proportion de la population plus de 6 ans sachant écrire en malgache (%).....	21
Tableau 20 : Niveau d'instruction de la population (%).....	22
Tableau 21 : Impact du TMC sur la scolarisation (nombre)	23
Tableau 22 : Niveau d'éducation souhaité par les parents pour leurs enfants (en nombre d'années)..	24
Tableau 23 : Rendement scolaire des enfants dans les communes cibles (en %).....	25
Tableau 24 : Gain de scolarisation entre 2014 et 2017 selon les caractéristiques des chefs de ménages (en point de pourcentage)	26
Tableau 25 : Raisons de non fréquentation scolaire (%)	27
Tableau 26 : Suivi du cohorte 2014-15 (nombre)	28
Tableau 27 : Age moyenne de mariage souhaité par les parents	29
Tableau 28 : Statut d'occupation de la population 7 jours précédant l'enquête (%)	33
Tableau 29 : Taux d'activité 2017	34
Tableau 30 : Ecart entre Taux d'activité 2014 et 2017 (%)	35
Tableau 31 : Taux d'actifs occupés 2017	36
Tableau 32 : Répartition des personnes actives selon leurs activités (%)	37
Tableau 33 : Répartition des ménages selon leurs activités secondaires (%)	38
Tableau 34 : Principales sources de revenu des ménages (%)	39
Tableau 35 : Répartition des ménages selon leur revenu mensuel (%)	40
Tableau 36 : Statistiques descriptives sur le niveau de consommation (en Kcal) :	42
Tableau 37 : Niveau de consommation de ménages par jour (KiloCalorie)	43
Tableau 38 : Nombre de jour de consommation d'aliments	43
Tableau 39 : Score de Consommation alimentaire	44
Tableau 40 : Régression du score SCA avec les caractéristiques du chef de ménages	44
Tableau 41 : Proportion des ménages qui ont de SCA Acceptable (%)	45
Tableau 42 : Proportion des ménages qui ont de SCA Acceptable (%)	45
Tableau 43 : Répartition des ménages qui pratiquent la diversification alimentaire (%).....	47

Tableau 44 : Taux d'accès aux aliments riches en vitamine A et en protéines (%)	48
Tableau 45 : Répartition des ménages selon le montant qu'ils estiment suffisant pour vivre décevement (%)	49
Tableau 46 : Niveau de consommation alimentaire des ménages durant 7 jours (en Ariary)	49
Tableau 47 : Petites dépenses non alimentaires des ménages au cours des 30 derniers jours (% de dépenses)	50
Tableau 48 : Dépenses non alimentaires des ménages au cours des 30 derniers jours (en Ariary) selon les caractéristiques des du chef de ménage	51
Tableau 49 : Nombre de membres des ménages qui consomment certains produits au cours des 30 jours.....	52
Tableau 50 : Répartition des Grosses Dépenses non alimentaires de ménages au cours de 12 mois (en % des dépenses)	52
Tableau 51 : Montant des Grosses Dépenses non alimentaires de ménages au cours de 12 mois (en Ariary)	53
Tableau 52 : Dépenses journalière moyenne par personne par jour (en Ariary)	54
Tableau 53 : Proportion des ménages qui ont eu un manque de nourriture au cours d'une semaine'(en %).....	55
Tableau 54 : Part de la quantité autoconsommé (% des quantité consommé)	56
Tableau 55 : Stratégies adoptées par les ménages en cas d'insuffisance des nourritures (Nombre de jours).....	57
Tableau 56 : Priorités des ménages en termes de dépenses.....	58
Tableau 57 : Activités des sites nutritionnels au cours des deux derniers mois	59
Tableau 58 : Score sur la capacité à préparer un repas sain (Note sur 20)	61
Tableau 59 : Proportion des ménages qui arrivent à mettre un peu d'argent de côté (%).....	64
Tableau 60 : Pourcentages des ménages déclarant satisfaits dans quelques domaines de la vie (%) ...	65
Tableau 61 : Niveau de vie par rapport au passé (% des ménages)	65
Tableau 62 : Proportion des ménages ayant le sentiment d'être marginalisé.(%).....	66
Tableau 63 : Implication des chefs de ménages à des vies associatives (%)	67
Tableau 64 : Proportion des Femmes et Hommes disponibles aux activités familiales essentielles (%)	68
Tableau 65 : Proportion des femmes qui prennent des décisions au sein de leur foyer (%)	69
Tableau 66 : Impact du programme en termes de gain en PMT.....	71
Tableau 67 : Analyse du gain en PMT et de la double différence selon les caractéristiques du chef de ménage.....	71
Tableau 68 : Répartition des ménages selon le niveau de gain en PMT (%)	73
Tableau 69 : Première utilisation des transferts monétaires selon le type de ménage (%).....	73
Tableau 70 : Répartition des ménages selon l'utilisation du transfert monétaire (%)	74
Tableau 71 : Répartition des ménages selon l'utilisation de fonds de soutiens (%)	74

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Incidences de maladies (Nombre).....	13
Graphique 2 : Taux Net de scolarisation dans les communes cibles (%).....	22
Graphique 3 : Niveau de satisfaction des parents sur les efforts qu'ils ont fournis à la scolarisation des leurs enfants (%)	23
Graphique 4 : Niveau d'éducation des enfants souhaité par les parents (%)	24
Graphique 5 : Rendements scolaires des Enfants en Coresponsabilités.....	25
Graphique 6 : Evolution du TNS de 2014-2014.....	26
Graphique 7 : Proportion des enfants qui travaillent (%)	28

Graphique 8 : Age de mariage des enfants souhaité par les parents.....	29
Graphique 9 : Evolution du Taux d'activités (en %)	34
Graphique 10: Score de Diversification Alimentaire	46
Graphique 11: proportion des ménages qui ont besoin d'aide durant l'année.....	56
Graphique 12: Proportion des ménages qui met en priorité l'épargne.....	58
Graphique 13 : Répartition des ménages selon les sources d'informations sur la nutrition des enfants (en %).....	59
Graphique 14 : Répartition des ménages qui assistent aux séances de démonstration culinaires.....	60
Graphique 15 : Perception des ménages sur l'utilité de la démonstration culinaire (%)	60
Graphique 16: Note sur 20 sur la capacité à préparer un repas sain.....	61
Graphique 17 : Perception des ménages sur le niveau de vie des ménages au sein du fokontany (%) 66	66
Graphique 18 : Perception des chefs de ménage sur leur niveau de bien-être (en % des ménages)	67
Graphique 19: Niveau de satisfaction des bénéficiaires sur l'appui de l'AGEE (en % des ménages)	70
Graphique 20: Proportion des ménages qui ont amélioré leur score PMT (%)	70
Graphique 21: Impact du programme sur le score PMT.....	71

SIGLES ET ACRONYMES

AGEE : Agences d'Enregistrement et d'Encadrement

CHD : Centre Hospitalier du District

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CSB : Centre de Santé de Base

FID : Fonds d'Intervention pour le Développement

MAM : *Moderate Acute Malnutrition*

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PMT : Proxy Mean Test

PURSAPS : Projet d'Urgence de la Sécurité Alimentaire et de la Protection Sociale

TMC : Transfert Monétaire Conditionnel

RESUME EXECUTIF

La Banque mondiale et le Gouvernement malgache expérimentent dans le cadre du Filet de Sécurité Sociale un programme pilote de transferts monétaires conditionnels dans le district de Betafo depuis la rentrée scolaire 2014- 2015, étalé sur 2 ans. Le transfert monétaire est distribué tous les deux mois dont le montant varie de 20 000 Ar à 40 000 Ar selon les catégories des ménages.

Visant les ménages ayant des enfants entre 0 et 10 ans au moment du ciblage, le programme comprend quatre volets : **Un volet nutrition** pour les enfants entre 0 et 5 ans dans l'objectif d'améliorer le niveau nutritionnel des enfants, **Un volet éducation** pour la scolarisation des enfants entre 6 et 10 ans en vue d'assurer un taux de présence en classe de plus de 80%. **Un volet mesures d'accompagnement constitués par un ensemble d'activités préconisées** pour améliorer les conditions de vie sociales et économiques des ménages bénéficiaires ainsi que leur changement de comportements sous l'appui des mères leaders ; et **volet fond de soutien qui fournit une assistance minutieuse** aux ménages en vue de créer des activités économiques ou à renforcer leurs activités existantes.

Mis en œuvre par le FID, le programme de transfert monétaire conditionnel (TMC) couvre 5 831 ménages répartis dans **8 communes et 54 fokontany**. Pour l'objectivité de l'évaluation préconisée, l'échantillon est composé de 1795 ménages dont 155 ménages dans le groupe des ménages bénéficiaires du programme et appuyés par les mères Leaders, 1264 ménages bénéficiaires du programme sans appui des mères leader, et 376 ménages dans le groupe non bénéficiaire du programme.

N'ayant pas un protocole d'évaluation d'impacts préétabli, le schéma retenu pour évaluer l'impact du programme a privilégié la méthode de double différence, en utilisant comme *baseline* les données collectées lors des ciblages, et comme données *endline* celles collectées à la fin du programme. Les questionnaires utilisés n'étaient pas les mêmes, mais des variables ont été collectées deux fois. Pour les données qui ne sont collectées que lors du *endline*, l'impact est appréhendé par la différence et l'écart répertoriés entre groupes.

Le tableau suivant résume les impacts du programme.

Le TMC vise à		
Questions principales	Questions spécifiques	Résultats
Améliorer l'alimentation des ménages	<ul style="list-style-type: none">- Augmenter les quantités d'aliments consommés- Améliorer la qualité des aliments consommés	Oui fortement observé - Oui mais limité
Lutter contre l'insécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none">- Augmenter la part de la dépense alimentaire dans la dépense totale- Augmenter l'Autoconsommation	Oui, mais limité
Améliorer la santé familiale et infantile	<ul style="list-style-type: none">- Réduire le nombre de cas de maladie	Oui, mais limité

	<ul style="list-style-type: none"> - Payer des médicaments, des soins, l'hospitalisation et le transport nécessaire pour cet accès à la santé - Réduire l'automédication 	
Améliorer l'état nutritionnel du jeune enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à des démonstrations culinaires - Pratiquer l'art des repas diversifiés - Préparer un repas sain 	Oui fortement observé
Développer des AGR par le biais de fonds de soutien	<p>Avec une capacité de financement renforcée, le ménage peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le taux d'activités - Développer des AGR existantes, - Créer des AGR nouvelles - Augmenter des revenus - Mettre des épargnes 	Limite : la période d'observation n'est pas adéquate par rapport à la vérification de cette hypothèse
Améliorer la scolarisation et l'assiduité des enfants	<p>En permettant de financer des frais de scolarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le taux de scolarisation - Augmenter les rendements scolaires (taux de promotion, redoublement, abandon) - Faire des efforts à la scolarisation des enfants 	Oui faiblement observé la période d'observation n'est pas adéquate par rapport à la vérification de cette hypothèse
Renforcer les capacités des communautés à prendre en charge les ménages vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la capacité d'appui ponctuel pendant la période du TMC (AGEE) 	Oui fortement observée
Améliorer son image et son insertion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la marginalisation des ménages pauvres - Amplifier l'implication dans la vie associative 	Oui, mais faiblement observé
Réduire le taux de pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> - Changer les comportements (Pratiques familiales essentielles) - Améliorer l'équipement domestique - Améliorer le bien-être familial - Augmenter la valeur de PMT 	Limite : la période d'observation n'est pas adéquate par rapport à la vérification de cette hypothèse

INTRODUCTION GENERALE

Ce dossier ainsi constitué a pour objectif principal de présenter les résultats de l'expérience pilote sur le transfert monétaire mené dans le district de Betafo, afin d'en tirer des leçons servant de guides lors de la prise de décision et de la suite du programme.

Cette évaluation a été effectuée afin d'assurer une amélioration continue de l'intervention en transfert monétaire, et de démontrer l'atteinte des objectifs du programme Transfert Monétaire Conditionnel en termes d'éducation et de nutrition de ses bénéficiaires, L'évaluation d'impact, sur la base des résultats d'enquêtes et analyses auprès d'échantillon des ménages, des écoles, et des communautés bénéficiaires, répondra aux questions sur:

- les effets du programme TMC sur l'éducation des enfants des ménages bénéficiaires
- les effets du programme TMC sur la diversification alimentaire des enfants des ménages bénéficiaires
- les effets des mesures d'accompagnement sur le comportement des enfants et des ménages bénéficiaires
- les fonds de soutien et les conséquences de leur utilisation sur les activités économiques des ménages
- les effets du programme TMC sur les perceptions des parents quant à l'éducation des enfants chez les ménages bénéficiaires, notamment concernant leurs perspectives au terme du programme
- les facteurs qui limitent les effets du programme TMC sur l'éducation des enfants
- les effets du programme TMC sur le travail des enfants.

Afin d'apporter des éléments de réponse de façon minutieuse et détaillée à ces questions, ce document est divisé en 6 sections. La première section présentera le cadre général de l'étude et la méthode de calcul d'impact du programme. La deuxième section traitera le profil des ménages et leur état de santé, ainsi que les chocs qu'ils ont subis. La troisième section se focalisera sur l'analyse du transfert monétaire et de la scolarisation. La section quatre sera consacré à l'impact du programme sur l'emploi et l'activité, y compris les revenus des ménages. La cinquième section étudiera la consommation, la sécurité alimentaire et la nutrition. L'impact du programme TMC sur la pauvreté. Quant à la sixième et dernière section, l'on traitera l'aspect de la pauvreté qualifiée de subjective et l'évolution du PMT.

1. PRESENTATION GENERALE DE L'ETUDE

Pour la lutte massive contre la pauvreté, Madagascar a obtenu des fonds pour mener une expérience pilote de transfert monétaire conditionnel ou TMC, dénommée « Vatsin'ankohonana » dans le district de Bétafo. La mise en œuvre de cette expérimentation a été confiée au FID.

1.1.ZONE D'ETUDE

Le district de Betafo fait partie des 5 districts de la région Vakinankaratra dont il est le plus grand vu sa superficie qui couvre les 52% de la région. Il est subdivisé en 18 communes et 205 fokontany.

Caractérisé par un relief de hautes montagnes, le district de Bétafo possède une forte potentialité grâce aux sols ferrallitiques et aux sols volcaniques variés favorables aux différents types de cultures. Il dispose également tous les atouts au développement des cultures variées, de l'élevage et de la pisciculture. De plus, sur le plan climatique, Betafo enregistre une moyenne annuelle de température de 21°C avec des maxima de 30°C et des minima de 10°C, sous tendue par des conditions pluviométriques favorables à l'agriculture.

L'infrastructure routière qui reste moins dense dans le district est conséquente, d'où la difficulté de déplacement de la population. En effet, compte tenu de la superficie du district, pour se rendre à Betafo, les gens quittent leur fokontany et franchissent jusqu'à 4 étapes avant d'arriver aux chefs lieux de districts. Ainsi, pour les rejoindre, ils font en moyenne 65 km, pour une durée de 5h43 mn, sans tenir compte des pauses fréquentes d'une durée totale de 2h environ (115mn)

Tableau 1 : Différentes étapes pour rejoindre le chef district

	Distance en Km	Durée du trajet (mn)	Durée de la pause (mn)
1ere Etape	11	71	23
2e Etape	20	97	65
3e Etape	9	95	5
4e Etape	26	80	22
Total.	65	343	115

Source : Base de données TMC-FID 2017

Plusieurs services sociaux publics ou privés sont présents dans le district, mais leur accès n'est possible qu'à pieds. Le tableau suivant montre la proportion des gens utilisant les services publics selon la durée de déplacement. Les chiffres parlent en eux-mêmes dans la mesure où pour parcourir 65 km à pieds, il faut 8h 43'. Cela nécessite quand même de l'endurance et du courage.

Tableau 2 : Accessibilité aux services sociaux (en %)

Services sociaux	Durée du trajet					
	Moins d'une heure	1 heure	2 heures	Demi journée	1 journée	Total
Marché alimentaire	54,2	22,9	18,8	4,2	-	100
Marché de bétail	23,8	26,2	31,0	14,3	4,8	100
Poste de gendarmerie.	23,4	29,8	31,9	14,9	-	100
Poste de police	19,2	30,8	38,5	11,5	-	100
Service de vulgarisation	26,1	34,8	32,6	6,5	-	100
Service de vente..	31,9	34,0	23,4	10,6	-	100
Cash Point	23,7	36,8	28,9	10,5	-	100
Banque	15,8	31,6	42,1	10,5	-	100
Institution microfinance	31,6	26,3	31,6	7,9	2,6	100
Poste	32,0	36,0	24,0	8,0	-	100
Centre de nutrition	89,6	8,3	2,1	-	-	100
Gare routière/ S..	22,0	41,5	24,4	12,2	-	100
Taxi-brousse	53,3	22,2	13,3	11,1	-	100
Bureau de District	22,2	24,4	26,7	24,4	2,2	100
Bureau de Commune	38,3	44,7	8,5	8,5	-	100

Source : Enquête ménages TMC 2017

Parmi les services sociaux disponibles au niveau du district, le centre de nutrition est le plus proche des ménages, suivi des marchés alimentaires. Les ONN/PNNC fournissent des efforts dans le rapprochement des ménages vulnérables

Toutefois, si on parle de Transfert monétaire, les institutions qui œuvrent dans ce domaine n'arrivent pas à faire une descente effective auprès des bénéficiaires à cause de l'insécurité. Le poste de gendarmerie est encore loin de la localité abritant ladite population.

1.2. PROGRAMME TMC

Depuis la rentrée scolaire 2014/2015, le FID, sur financement de la Banque Mondiale, rentre dans le cadre du Projet d'Urgence de la Sécurité Alimentaire et de la Protection Sociale (PURSAPS), en mettant en œuvre un **programme pilote de transfert monétaire conditionnel** dans le district de Betafo. Ce programme vise à renforcer la capacité de Madagascar à répondre efficacement à la crise alimentaire et à la crise acridienne en augmentant (i) la capacité de productivité agricole et (ii) en favorisant l'accès aux activités 'transfert monétaire' et 'argent contre travail' dans les zones d'intervention du projet ; et (iii) en améliorant la capacité du pays à surmonter rapidement et efficacement une crise et gérer des urgences.

Le montant total alloué à ce programme pilote TMC s'élève à **1,6 millions USD**. Le programme TMC cible les ménages ayant des enfants entre 0 et 10 ans au moment du ciblage et comporte quatre volets :

- **Un volet nutrition** pour les enfants entre 0 et 5 ans ; ce volet vise surtout l'amélioration du niveau nutritionnel des enfants en encourageant les ménages à réaliser des visites périodiques aux centres de nutrition, et à participer aux activités liées à ce volet. Il est à signaler que l'assiduité n'est pas une condition pour bénéficier une partie des allocations qui correspond à l'allocation de base, perçue par tous les ménages bénéficiaires.
- **Un volet éducation** pour les enfants de 6 à 10 ans ; qui a pour objectif de permettre la scolarisation correspondant au cycle fondamental (niveau primaire), et d'assurer une présence effective des enfants en classe (80% au minimum). La présence des enfants est vérifiée et fait partie de l'une des conditions requises pour recevoir l'allocation éducation.
- **Un volet mesures d'accompagnement** qui est un ensemble d'activités au profit des bénéficiaires du programme, conçu pour compléter les transferts afin d'accompagner les changements de comportements des familles bénéficiaires et d'améliorer leurs conditions de vie sociales et économiques.
Les mesures d'accompagnement seront conduites par des mères bénéficiaires du programme, tout en étant volontaires et élues par leurs pairs appelées : mères leaders.
- **Un fond de soutien** ayant pour but d'aider les ménages à créer des activités économiques ou à renforcer les activités existantes dont l'objectif final est d'améliorer de manière durable leur revenu de travail.

Le programme de transfert monétaire conditionnel couvre 5 831 ménages inclus dans **8 communes et 54 fokontany** du district de Betafo, région Vakinankaratra, et ces communes ont pu bénéficier du projet pilote «*Vatsin'ankohonana*» qui a pour objectif de fournir un filet de sécurité aux ménages les plus pauvres. Ces bénéficiaires ont vu leurs conditions de vie s'améliorer après avoir eu droit à ce transfert monétaire conditionnel dont le montant change en fonction du nombre d'enfants à charge et à scolariser.

Les montants à distribuer sont répartis comme suit : 20 000 Ar pour un ménage ayant un enfant de 0 à 5 ans, 30 000 Ar avec un enfant âgé de 6 à 10 ans, et 40 000 Ar si le ménage a au moins deux enfants âgés de 6 à 10 ans. Le TMC est distribué tous les deux mois, au niveau des agences de micro-finance et des kiosques (opérateur téléphonique).

Concrètement, ce projet vise la facilitation de l'accès à l'éducation primaire pour les ménages extrêmement pauvres et ainsi de promouvoir l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans. Les bénéficiaires sont généralement des ménages vulnérables, ayant des enfants en âge scolaire, après avoir été validés par la communauté villageoise. Cette communauté est composée entre autres du chef « fokontany », du directeur d'école et du responsable sanitaire.

Le projet pilote TMC exécuté par le FID dont l'objectif principal est de fournir un supplément de revenu aux ménages les plus pauvres, pour à la fois appuyer l'intégration ou la réintégration des enfants de 6 à 10 ans dans le système scolaire et promouvoir l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans , a présenté un impact positif direct aux bénéficiaires.

Le système est par ailleurs une véritable incitation à l'effort scolaire, puisque, en vertu du principe de coresponsabilité, les parents doivent veiller à ce que leurs enfants enregistrent un taux d'assiduité de 80 % pour la totalité des jours d'école.

1.3. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Ce document résume les principaux résultats de l'évaluation d'impact du Transfert monétaire conditionnel dans le district de Betafo. La République de Madagascar par le biais du FID ont travaillé de concert avec la Banque Mondiale dans la mise en œuvre de cette étude pilote.

L'objectif de cette étude vise effectivement à répondre aux trois questions primordiales suivantes :

Premièrement, l'évaluation cherche à savoir si les transferts monétaires conditionnés par l'envoi des enfants à l'école contribuaient concrètement à l'amélioration de la scolarisation des enfants. Pour répondre à cette question, nous avons examiné si les bénéficiaires du programme avaient plus facilement accès aux services éducatifs. Pour ce faire, nous avons étudié quelques indicateurs clés et essayé de comprendre les stratégies des familles et de la communauté en général en matière de scolarisation des enfants. Nous avons également analysé la perception des parents sur l'éducation des enfants, ainsi que les facteurs limitant les effets du programme sur l'éducation.

Deuxièmement, le programme TMC visait l'aspect nutrition et santé des enfants de 0-5 ans. Les différents partenaires du programme souhaiteraient découvrir à quel point l'assistance monétaire pouvait affecter la qualité nutritionnelle de la famille bénéficiaire ainsi que sa santé. C'est pour cette raison que l'objectif de notre seconde question de recherche était de savoir si les bénéficiaires du programme avaient amélioré la composition et la diversification des nutriments des enfants bénéficiaires, et si cela avait des impacts positifs sur leur santé. Pour pouvoir y répondre, nous avons créé un indice basé sur des scores de consommation alimentaire. Celui-ci nous a permis de mesurer le profil de consommation alimentaire des ménages. Nous nous sommes également intéressés à d'autres indices en matière de bien-être au niveau du foyer liés à la résilience des foyers ou à l'adaptation aux chocs.

Notre troisième question clé, quant à elle concernait les effets relatifs aux variations programmatiques dans la mise en œuvre du programme. En s'appuyant sur les données expérimentales collectées, nous avons notamment observé si le bien être, le taux d'activités, ou les activités économiques des ménages subissaient un changement lorsque les ménages recevaient le transfert monétaire. En outre, nous avons fait le suivi de l'augmentation des revenus issus du travail agricole et non-agricole, l'impact sur la possession de bétail et l'augmentation des économies chez les bénéficiaires ; si le transfert monétaire générait des bénéfices plus importants.

1.4. METHODOLOGIE

La méthodologie mise en œuvre pour l'ensemble de l'évaluation ne figure pas dans ce document, mais elle pourrait être consultée auprès du FID. Cependant, celle qui est décrite ici se focalise sur l'analyse des données recueillies et le calcul des éventuels impacts du programme TMC. Notre cadre d'analyse qui sous tend nos hypothèses de travail est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Hypothèses de travail

Le TMC	
Questions principales	Questions spécifiques
Améliorer l'alimentation des ménages Lutter contre l'insécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les quantités d'aliments consommés - Améliorer la qualité des aliments consommés - Augmenter la part de la dépense alimentaire dans la dépense totale - Augmenter l'Autoconsommation -
Améliorer la santé familiale et infantile	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le nombre de cas de maladie - Payer des médicaments, des soins, l'hospitalisation et le transport nécessaire pour cet accès à la santé - Réduire l'automédication
Améliorer l'état nutritionnel du jeune enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à des démonstrations culinaires - Réaliser des recettes correspondantes à des repas diversifiés - Préparer un repas sain -
Développer des AGR Par le biais de fonds de soutien	<p>Avec une capacité de financement renforcée, le ménage peut</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le taux d'activités - Développer des AGR existantes, - Créer des nouvelles AGR - Augmenter des revenus - Mettre des épargnes
Améliorer la scolarisation et l'assiduité des enfants	<p>En permettant de financer des frais de scolarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le taux de scolarisation - Augmenter les rendements scolaires (taux de promotion, redoublement, abandon) - Faire des efforts à la scolarisation des enfants
Renforcer les capacités des communautés à prendre en charge les ménages vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la capacité d'appui ponctuel pendant la période du TMC (AGEE)
Améliorer son image et son insertion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la marginalisation des ménages pauvres - Augmenter l'implication dans la vie associative
Réduire le taux de pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> - Changer des comportements (Pratiques familiales essentielles) - Améliorer l'équipement domestique - Améliorer le bien-être familial - Augmenter la valeur de PMT

Données : Cette évaluation a été effectuée à l'aide de la méthode quantitative utilisant les données collectées auprès des bénéficiaires et des non bénéficiaires du programme lors de la phase finale du programme pilote . Les données fournies par le FID ont été traitées pour le calcul des effets/impacts du programme TMC.

Deux sortes de données ont été manipulées: les données PMT 2014, qui sont des données collectées au début du programme et servaient à cibler les bénéficiaires, et les données collectées à la fin du programme. Les deux types de données sont collectés par le biais d'outils différents, et par conséquent certaines données ne sont collectées que lors de la phase finale du programme et ont

couvert des sujets différents de ceux de l'enquête PMT 2014, tels que les habitudes alimentaires et les dépenses des bénéficiaires, leur niveau de satisfaction en termes de bien-être et l'utilisation des fonds de soutiens et ses conséquences sur les activités économiques des ménages bénéficiaires.

Groupe de comparaison

Afin de mettre en évidence les éventuels impacts du programme TMC, notre méthodologie consiste à comparer les ménages bénéficiaires et non bénéficiaires. Parmi les bénéficiaires, certains ménages sont des familles à mères leaders. Ainsi, trois groupes de comparaisons seront utilisés dans l'analyse :

- Un groupe composé des ménages constitués par des mères leader, appelé « *groupe mère leader* »,
- Un groupe constitué de ménages bénéficiaires du programme TMC mais n'a pas eu l'appui des mères leader appelé « *groupe bénéficiaire* »
- Et le groupe formé par les ménages non bénéficiaires du programme, appelé « *groupe non bénéficiaire* »

Ces groupes de comparaisons ont été constitués dès le début du programme, et les échantillons correspondants ont été fixés lors de la collecte des données faite par le FID.

Tableau 4 : Taille d'échantillon

Groupe	Nombre de ménages
Mère Leader	155
Bénéficiaires	1264
Non Bénéficiaires	376
Ensemble	1795

Source : Enquête ménages TMC 2017

La comparaison du groupe mères Leaders avec le groupe bénéficiaires, permet de mesurer les impacts de l'intervention des mères Leaders sur la condition de vie des ménages bénéficiaires, c'est-à-dire la différence entre les ménages qui ne reçoivent que le programme avec ceux qui reçoivent le programme et sont également appuyés par la mère leader.

La comparaison du groupe bénéficiaires avec le groupe des non bénéficiaires permet de mesurer l'impact du programme, en d'autres termes, les éventuels changements qu'apportent le programme aux conditions de vie des ménages. Le groupe non bénéficiaires joue ici le rôle de repère, c'est-à-dire que si le programme n'existait pas, les conditions de vie des ménages bénéficiaires restent similaires à celles des non bénéficiaires.

Cette technique a beaucoup de limite, mais nous essayerons de réduire au minimum le biais en fonction des données disponibles.

Technique d'analyse

Le programme n'a pas de design d'évaluation d'impact précis, ce qui rend difficile le calcul d'impact. Ainsi, afin de mesurer de manière objective les impacts du programme TMC, il faudra mettre en œuvre des approches économétriques adaptées. Nous privilégions la méthode de double différence, mais dans le cas où les données avant-après ne sont pas disponibles, nous procéderons à la comparaison des groupes.

Synthèse :

Dans cette première section a été relaté la présentation générale de la zone d'étude pour l'application du TMC, programme mené qui vise surtout à l'épanouissement des ménages bénéficiaires, malgré leur vulnérabilité complexe : état de santé, nutrition, scolarisation, ressources financières insuffisantes. Force est de constater que beaucoup ont été les paramètres qui interviennent pour mener à bien cette étude. Il en ressort de cette collaboration étroite avec le FID et d'autres entités compétentes des impacts palpables. Plusieurs ont été les objectifs d'application du programme, optant à une étude comparative : ménages bénéficiaires supervisés par la mère leader et ceux qui n'en bénéficient pas et ces derniers avec les ménages non bénéficiaires du programme. Cela dans l'intérêt de vérifier l'efficacité du programme et ce qu'il a apporté comme épanouissement aux bénéficiaires. La section suivante relate par la suite le profil des ménages pris comme population cible.

2. PROFIL DES MENAGES

Avant d'analyser les impacts du programme TMC sur le niveau de vie des ménages, la connaissance des profils des ménages enquêtés est nécessaire. En effet, Il se peut que l'impact du programme dépende du type des ménages. Ainsi, cette section analysera les différentes caractéristiques des ménages qui pourraient influencer les résultats du programme, L'état de santé de ménages ainsi que les différents chocs que les ménages ont subis seront aussi traités dans cette partie.

2.1. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

La caractéristique sociodémographique des ménages enquêtés renseigne les particularités des publics cibles du programme. En effet, cette sous-section examine les différentes caractéristiques sociodémographiques de la population enquêtée ; utile pour la suite de l'analyse d'impact du programme TMC.

2.1.1. Structure par sexe et âge

Le tableau ci-dessous présente la répartition de la population enquêtée par sexe et selon le groupe d'âges. La population est relativement jeune puisque 58,1% ont moins de 18 ans, la population de plus de 60 ans est moins représentée dans le groupe mère leader (1,4%) et groupe bénéficiaires (2,1%), contre 4,6% dans le groupe non bénéficiaires.

Tableau 5 : Répartition des enquêtés par sexe et par âge (%)

	Groupe Mère Leader			Groupe Bénéficiaires			Groupe Non bénéficiaires		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
[0,6[14,6	10,8	12,7	15,7	15,6	15,7	15,9	15,6	15,7
[6;15[36,6	36,7	36,7	38,5	35,8	37,1	28,6	26,9	27,7
[15;18[11,1	7,3	9,3	7,1	7,3	7,2	8,1	5,7	6,9
[18;30[10,5	15,3	12,8	10,5	12,6	11,6	14,2	18,6	16,4
[30;45[16,4	21,2	18,7	17,7	19,4	18,6	18,4	19,1	18,8
[45;60[9,1	7,8	8,4	8,2	7,5	7,9	10,1	9,6	9,8
[60;et plus[1,8	0,9	1,4	2,5	1,7	2,1	4,7	4,6	4,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête ménages TMC 2017

Les structures de la population sont quasi identiques pour les trois groupes de comparaisons. Le rapport de masculinité est légèrement supérieur dans le groupe mère leader, qui est de 103 hommes pour 100 femmes, s'il se réduit à 97 hommes pour 100 femmes pour le groupe bénéficiaire et groupe non bénéficiaires

2.1.2. Taille moyenne des ménages

La taille moyenne des ménages est de 6,8 chez le groupe mère Leader, si elle est de 5,6 chez le groupe non bénéficiaire, et l'écart est très significatif ($p=000$). Chez le groupe bénéficiaire sans mère leader, celle-ci atteint 7 personnes par ménage.

Tableau 6 : Taille de ménage selon le sexe du chef de famille

Dirigé par	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires
Homme	7,1	7,2	5,8
Femme	5,0	5,7	4,5
Ensemble	6,8	7,0	5,6

Source : Enquête ménages TMC 2017

En moyenne, les ménages dirigés par une femme sont de taille plus petite comparés à ceux dont le chef est un homme. Les ménages bénéficiaires du programme (avec mère Leader ou non) sont de taille légèrement plus élevée en moyenne que les ménages non bénéficiaires.

Tableau 7 : Répartition des ménages selon leur taille (%)

Taille des menages	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
[1;4[3,7	3,6	8,8	4,6
[4;7[45,8	43,7	63,1	47,3
[7;9[33,4	29,4	21,1	28,3
[9;+]	17,1	23,3	6,9	19,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête ménages TMC 2017

En termes de proportion, 49,5% des ménages du groupe mère leader ont une taille inférieure à 7 personnes, si cette proportion est de 47,3% pour le groupe bénéficiaires et 72,0% chez le groupe non bénéficiaire. La corrélation entre la taille de ménage et le niveau d'éducation est faible et non significatif.

2.1.3. Etat matrimonial

Le tableau ci-après présente la situation matrimoniale des chefs de ménages au moment de l'enquête. Ainsi, on a constaté que plus de 2 chefs de famille sur trois (68,2%) sont mariés monogames.

Tableau 8 : Situation Matrimoniale des chefs de familles enquêtés (%)

Situation de famille	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Marié monogame	74,1	67,1	69,6	68,2
Union libre monogame	6,4	11,8	9,3	10,8
Célibataire	2,5	2,6	1,3	2,3
Divorcé(e)/ Séparé(e)	13,5	11,5	8,7	11,1
Veuf/Veuve	3,2	6,8	10,9	7,4
Total	100	100	100	100

Source : Enquête ménages TMC 2017

La proportion des chefs de ménages divorcés/séparés est plus élevée chez le groupe mères leader comparée au groupe bénéficiaires et non bénéficiaires. L'écart entre le groupe mères leader et non bénéficiaires est significatif ($p=0.049$). Ceci s'explique par le critère de choix des ménages vulnérables. En effet, l'un des critères de classement des ménages vulnérables est le fait d'être veuve

ou divorcée, pour le chef de ménage femme, situation pouvant avoir des impacts négatifs sur les revenus et la productivité des ménages, étant donné que c'est l'homme qui subvient habituellement aux besoins de son ménage.

2.1.4. Structure familiale des ménages

Cette partie concernera en particulier la répartition des individus selon le lien de parenté par rapport au chef de ménage. Dans l'ensemble, la population enquêtée est constituée de 18,5% de chefs de ménage, 14% de conjoint(es), 57,4% d'enfants issus d'un chef de ménage et de sa conjointe, de 9% de petits enfants et le reste de diverses personnes apparentées au chef de ménage ou à sa conjointe.

Se référant au taux de dépendance économique, qui est le rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et 60 ans et plus) et la population en âge de travailler (20 à 59 ans), il a été constaté qu'en moyenne, une personne active prend en charge 2 personnes non actives.

Tableau 9 : Taux de dépendance économique selon les caractéristiques du chef de ménage (Nombre)

Chef de Ménage	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Sexe				
Masculin	2,0	2,1	1,5	2,0
Féminin	1,7	2,3	1,7	2,1
Age				
[18;30[1,5	1,6	1,1	1,4
[30;45[2,0	2,2	1,6	2,1
[45;60[2,0	2,0	1,6	1,9
[60;+[3,1	3,4	2,7	3,2
Taille de Ménage				
[1;4[1,1	1,5	1,4	1,4
[4;7[1,7	1,8	1,5	0,2
[7;9[2,2	2,5	2,1	2,4
[9;+[3,4	3,0	2,9	3,0
Niveau d'études				
NSP	2,0	2,1	2,0	0,2
primaire	2,0	2,2	1,6	2,1
secondaire1	2,0	1,8	1,6	1,8
secondaire2	2,4	2,3	1,8	2,0
supérieur			2,0	2,0

Source : Enquête ménages TMC 2017

Le taux de dépendance est plus faible chez les ménages dirigés par les femmes. Par rapport au groupe de comparaisons, le groupe bénéficiaires a le taux de dépendance le plus élevé, et le taux de dépendance le plus faible est observé chez le groupe non bénéficiaire. Le taux de dépendance plus élevé est observé au niveau des chefs de ménages plus âgés, (plus de 60 ans) chez le groupe bénéficiaires, et chez les ménages de grande taille, plus de 9 personnes chez le groupe mère leader.

2.1.5. Personnes handicapées

La présence d'une personne handicapée au sein de la famille augmente la charge des ménages vu qu'elle demande de soins minutieux et plus d'attention. Sur l'ensemble de la population enquêtée, 1,68% présente un handicap quelconque (physique ou mental). On peut recenser 2% chez les hommes et 3% chez les femmes.

Sur les 185 personnes ayant des handicaps, 74 sont dans la tranche d'âge de 30 à 45 ans. Pour la variation entre groupes : 16 personnes handicapées sont dans le groupe mère leader, 125 chez le groupe Bénéficiaires et 44 dans le groupe non bénéficiaire. Ainsi, c'est évident que c'est le groupe Bénéficiaires qui est doté de ce projet.

2.2. ETAT DE SANTE ET RECOURS THERAPEUTIQUE

L'état de santé d'une personne influe sur son activité. Plus il est sain, plus il est productif. Cette subdivision analyse les éventuels effets du programme TMC sur la santé et sur le comportement thérapeutique des ménages bénéficiaires.

2.2.1. Etat de santé

Environ une personne sur 10, soit 8,98% déclarent souffrir de maladies quelconques au cours des deux dernières semaines avant l'enquête. Cela est représenté dans le tableau ci-après :

Tableau 10 : Répartition des personnes malades(en %)

âge	Groupe Mère Leader				Groupe Bénéficiaires				Groupe Non bénéficiaires			
	Oui, grave ment	Oui	Non	Total	Oui, grave ment	Oui	Non	Total	Oui, grave ment	Oui	Non	Total
[0,6[-	4,6	95,5	100	0,3	7,0	92,8	100	0,4	14,3	85,3	100
[6;15[0,3	4,1	95,6	100	0,1	3,8	96,1	100	-	9,0	91,0	100
[15;18[-	3,8	96,3	100	0,2	4,9	94,9	100	-	6,9	93,1	100
[18;30[-	7,2	92,8	100	0,5	6,1	93,4	100	0,4	8,6	91,0	100
[30;45[-	16,7	83,3	100	1,1	11,0	87,9	100	0,3	11,0	88,6	100
[45;60[2,7	8,2	89,0	100	0,9	16,8	82,3	100	1,2	22,3	76,5	100
60 et +	-	41,7	58,3	100	-	15,4	84,6	100	2,6	28,2	69,2	100
Ensemble	0,4	7,8	91,9	100	0,4	7,3	92,3	100	0,4	12,2	87,4	100

Source : Enquête ménages TMC 2017

L'incidence de maladie est de 8,2% chez le groupe mère Leader et de 7,7% chez le groupe bénéficiaire, si elle est de 12,6% chez le groupe non bénéficiaire. Parmi les malades, 4,8% des cas sont des maladies graves chez le groupe bénéficiaires, et 5,1% des cas chez le bénéficiaire, si elle n'est que 3,1% des cas chez les non bénéficiaires.

Les personnes plus de 45 ans sont les plus atteintes des maladies graves chez le groupe mère leader et le groupe non bénéficiaires (2 cas chacun) tandis qu'elles frappent 14 cas des personnes de 30-45 ans dans le groupe bénéficiaire. Ce constat mérite une analyse objective orientée surtout dans la recherche des facteurs qui engendrent ce nombre flagrant de personnes malades, que ce soit graves ou pas.

L'analyse selon le profil du chef de ménage a montré que l'âge du chef de ménage influe positivement sur l'état de santé de ses membres. Plus le chef de ménages est âgé, moins l'incidence de maladie est faible. Par contre, la taille de ménage agit négativement sur la santé. Plus le ménage est à grande

taille, plus l'incidence de la maladie est grande. Toutefois, le niveau d'étude et le genre de chef de famille étudié n'influent pas sur l'incidence de la maladie.

2.2.2. Prévalence de maladie chez les enfants de 0 à 5 ans

On a recensé 215 enfants malades qui ont moins de 5 ans, dont 4 gravement : 3 enfants dans le groupe bénéficiaires, et un dans le groupe non bénéficiaires.

Tableau 11 : Répartition des enfants de 0 à 5 ans malades (Nombre)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Oui, gravement malade	0	3	1	4
Oui	5	78	38	121
Non	105	1038	227	137
Ensemble	110	1119	266	1495

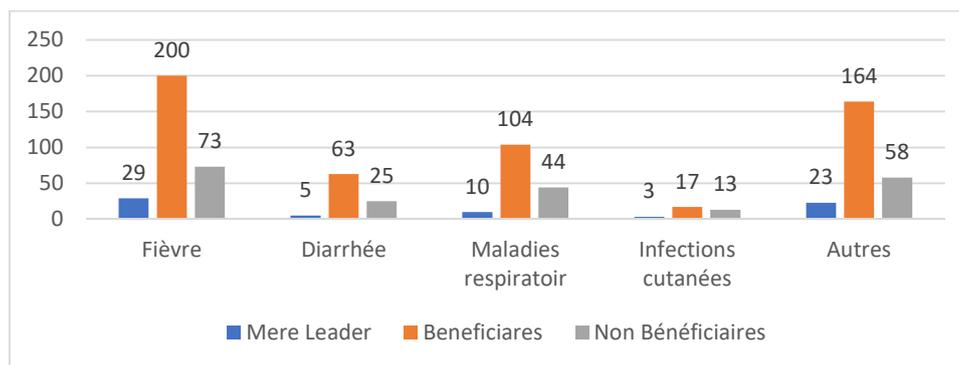
Source : Enquête ménages TMC 2017

Parmi les maladies infantiles moins graves, 3 cas seulement ont été déclarés chez le groupe mères Leader, ce qui représente 3,4% des enfants, si cette proportion est de 7,8% chez le groupe bénéficiaire, elle atteint 15,3% chez le groupe non bénéficiaires. L'analyse selon la caractéristique du chef de famille a montré que l'âge, la taille de ménage, et le niveau d'étude n'influent pas sur la santé des enfants.

2.2.3. Type de maladie

Plusieurs types de maladies restent prépondérants dans l'ensemble des zones d'étude, à savoir : le paludisme, les infections respiratoires, la diarrhée, les infections cutanées et autres. Ces cas peuvent s'expliquer par l'environnement social des concernés : insalubrité- ordures- manque d'assainissement...

Graphique 1: Incidences de maladies (Nombre)



Source : Enquête ménages TMC 2017

Depuis 2006, des efforts ont été enregistrés dans le contrôle de la maladie. Madagascar ainsi que plusieurs Etats africains se sont engagés à mettre en œuvre bon nombre de stratégies pour enrayer le paludisme. Toutefois, l'enquête a révélé que la fièvre est la maladie qui frappe plus la population. Le graphique ci-dessus montre que la proportion des familles du groupe bénéficiaires atteinte de diarrhée, de maladie respiratoire, et d'infections cutanées est légèrement inférieure à celle du groupe des non bénéficiaires.

L'analyse a permis de constater que 8,4% de la population du groupe mères Leader ont été malades contre 25,6% chez le groupe non bénéficiaires, durant les deux semaines avant l'enquête. Cet écart est significatif ($p=0,00$). Ce taux est de 65,9% pour le groupe bénéficiaires. La santé des familles avec les mères Leaders est meilleure que les autres groupes. De ce fait, La forte proportion de malades chez le groupe bénéficiaire nécessite une étude plus approfondie des facteurs l'engendrant.

Pour toutes les maladies, l'incidence est plus élevée chez les familles dont le chef de ménages est de niveau primaire. Parmi les familles qui ont des malades, 65% d'entre eux ont un chef de familles de niveau primaire chez le groupe mère leader, et 60% chez les ménages bénéficiaires et 48 % chez les ménages non bénéficiaires. Les chefs de ménages femmes ont plus de membres de familles malades que ceux des hommes. Chez le groupe mère leader, 65% des familles dirigées par les femmes ont un membre de familles malades si cette proportion est de 54% chez les ménages du groupe Bénéficiaires. Elle est de 49,7% chez les groupes non bénéficiaires. Chez les ménages de taille de 4 à 7 qui ont plus de malades : on peut recenser 50% chez les ménages du groupe mères leader et les ménages du groupe bénéficiaires, 71% dans les ménages non bénéficiaires.

2.2.4. Perception de l'Etat de Santé

Interrogés sur la perception de l'état de santé des membres du ménage au cours des 12 derniers mois, environ un chef de ménage sur deux (49,1%) déclare sa famille en bonne santé.

Tableau 12 : Perception de l'état de santé au cours des 12 derniers mois (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Adultes plus de 18 ans				
Bonne	52,3	52,4	36,4	49,1
Moyenne	42,3	38,8	50,1	41,4
Mauvaise	5,3	8,6	13,4	9,3
De 5 à 18 ans				
Bonne	54,6	56,1	46,7	54,3
Moyenne	39,5	41,5	49,8	42,9
Mauvaise	5,7	2,2	3,4	2,7
Moins de 5ans				
Bonne	53,9	56,0	42,2	53,3
Moyen	42,8	39,5	50,0	41,7
Mauvais	3,1	4,4	7,7	4,9

Source : Enquête ménages TMC 2017

Plus de 50% des personnes enquêtées déclarent être en bonne santé durant les 12 derniers mois. L'écart est très significatif ($p=0,0$) pour les adultes en faveur du groupe Mère Leaders (52,3%) et du groupe Bénéficiaires (52,4%) si cette proportion est de 36,4% chez le groupe non bénéficiaires. De même, la santé des enfants de moins de 5 ans est déclarée meilleure dans le groupe bénéficiaires que dans le groupe non bénéficiaires, avec un écart très significatif ($p=0,0$)

Pour la santé des jeunes de 5 à 18 ans, la proportion des chefs de ménage qui déclarent avoir une bonne santé est plus élevée pour le groupe bénéficiaire par rapport au groupe non bénéficiaires, mais l'écart est faiblement significatif ($p=0,062$)

Quant à la santé des enfants de moins de 5 ans, 3,17% des chefs de ménage dans le groupe mères leader seulement déclarent que leurs enfants ont un mauvais état de santé, contre 7,79% chez les ménages non bénéficiaires, un écart significatif ($p=000$).

En cas de maladie, les malades choisissent les types de centre de soins qu'ils pensent appropriés pour le traitement et les soins y afférents :

Tableau 13 : Répartition des malades selon le type de centre de soins fréquentés pour le traitement (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
18 ans et Plus				
Public	27,7	27,4	29,5	27,9
Privé non confessionnel	1,9	1,3	1,6	1,5
Privé confessionnel	1,9	1,0	1,3	1,2
Guérisseurs traditionnels	2,6	3,8	4,8	3,9
Pas de consultation	56,1	53,8	50,3	53,3
Non concerné	9,7	12,7	12,5	12,4
5 à 18 ans				
Public	24,5	18,4	17,6	18,8
Privé non confessionnel	1,3	0,5	0,8	0,6
Privé confessionnel	0,7	0,6	0,5	0,6
Guérisseurs traditionnels	1,9	1,1	1,3	1,2
Pas de consultation	51,6	59,9	50,5	57,2
Non concerné	20,0	19,5	29,3	21,6
Moins de 5ans				
Public	11,0	11,0	14,1	11,6
Privé non confessionnel	0,7	0,3	0,3	0,3
Privé confessionnel	-	0,2	0,5	0,3
Guérisseurs tradition	1,9	0,7	1,3	1,0
Pas de consultation	21,9	31,3	21,5	28,5
Non concerné	64,5	56,4	62,2	58,3

Source : Enquête ménages TMC 2017

Pour les adultes, plus d'un malade sur deux ne se soumet pas à une consultation médicale. La proportion des malades qui fait d'automédication est plus élevée chez le groupe de mère Leader (56,1%) que chez les autres groupes. Pour les jeunes, le groupe bénéficiaire fait plus d'automédication que le groupe non bénéficiaire. Il en est de même pour les enfants de moins de 5 ans. L'effet de la mère Leader n'est pas visible, d'une part et la population rurale ne consulte pas des spécialistes de santé qu'en cas de maladie grave d'autre part.

Cette forte tendance à l'automédication peut s'expliquer par diverses raisons, citons les moyens que les personnes concernées disposent pour y remédier.

Tableau 14 : Disponibilité de moyens pour soigner la maladie (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
18 ans et Plus				
Suffisants	25,5	25,7	23,6	25,2
Moyens	53,8	43,5	24,4	40,3

Insuffisants	17,9	25,9	40,6	28,4
Largement insuffisants	2,8	4,9	11,4	6,2
5 a 18 ans				
Suffisants	29,9	30,0	26,2	29,3
Moyens	51,6	48,9	27,9	45,2
Insuffisants	18,6	17,9	37,2	21,6
Largement insuffisants	-	3,2	8,7	3,9
moins de 5 ans				
Suffisants	31,4	30,5	30,3	30,5
Moyens	48,6	46,8	21,1	41,4
Insuffisants	17,1	19,5	39,5	23,5
Largement insuffisants	2,9	3,2	9,2	4,5

Source : Enquête ménages TMC 2017

Les ménages déclarent ne pas avoir suffisamment de moyens pour se soigner. Plus d'une personne adulte sur quatre (25,1%) déclarent avoir un moyen suffisant pour se soigner en cas de maladie. Cette proportion est de 30,5% pour les enfants de moins de 5 ans. En d'autres termes, les ménages consacrent plus de moyens pour soigner les enfants que les adultes. Ce comportement est d'autant plus visible pour le groupe mère Leader et Bénéficiaires par rapport aux ménages non bénéficiaires, même si l'écart n'est pas significatif.

2.2.5. Recours thérapeutique

Le choix d'un itinéraire thérapeutique ne se fait pas de façon anodin car plusieurs paramètres interdépendants concourent à son identification.

Tableau 15 : Type de lieu de Consultation (Nombre)

Type de lieu de Consultation	Nombre
01.CHU,CHR, CHD	7
02.CSB1, CSB2	47
04.Médecin privé	6
05.Guérisseur	11
08.ONG-Association	1

Source : Enquête ménages TMC 2017

Dans les communes cibles du programme, 72 centres de consultation sont disponibles, dont 47 sont de CSB. Il est à préciser que l'éloignement du centre au fokontany varie de 1 à 3km, avec une moyenne de 0,34km, pour une durée moyenne de 37mn. 87% des centres sont liés aux fokontany par des routes praticables, et 3 CSB seulement sont accessibles en voiture pour des frais de déplacement de 1000 Ariary, et les restes ne peuvent se faire qu'à pieds.

Le coût de la consultation est relativement faible dans la majorité des centres de santé. Aussi se fait-elle gratuitement dans 66 centres, médicaments non compris. Pour les autres centres, les coûts de la consultation varient dans la fourchette de 500 Ariary et 4000 Ariary. Le coût moyen de la consultation avec les médicaments prescrits est de 3873 Ariary, variant de 800 Ar à 15 000 Ariary.

Pour accéder au centre de santé, les malades parcourent en moyenne un trajet de 4,24km pour une durée de 58mn.

Tableau 16 : Nombre de consultation dans le district au cours de 12 derniers mois

	Nombre de consultation au cours des 12 derniers mois	En pourcentage	Nombre de ménages bénéficiant de fonds d'équité
01.CHU,CHR, CHD	48 300	19,8%	448
02.CSB1, CSB2	176 225	72,3%	1570
04.Médecin privé	5 368	2,2%	0
05.Guérisseur	11 434	4,7%	0
08.ONG-Associati	2 500	1,0%	0
Total	243827	100,0%	2018

Source : Enquête ménages TMC 2017

Les 72 centres ont pu recevoir 243 827 consultations, dont 72,3% reçus par le CSB .En outre, 54 centres fonctionnent avec le Fonds d'équité, et au cours des 12 derniers mois, 2018 ménages ont pu en bénéficier.

2.3. CHOCS SUBIS PAR LES MENAGES ET MESURES PRISES POUR LES ATTENUER

Dans cette étude, les chocs subis par les ménages peuvent être subdivisés en trois catégories :

- Les chocs d'origines naturelles (inondation, sécheresse,.....)
- Les chocs d'origines structurelles : Vol, hausse de prix,
- Les chocs d'origines internes aux ménages : Violence affligée à un ou des membres de la famille

Il s'agit ici d'analyser la survenance de ces trois types de chocs au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête et d'en évaluer la sévérité et la capacité de résistance des ménages.

Le tableau ci-dessous montre que les ménages sont majoritairement soumis aux chocs naturels, en l'occurrence la pluie tardive qui affecte 90,2% des ménages, sécheresse (78,9%). Viennent ensuite les chocs structurels, comme la maladie ou la perte de bétails (87,5%), la hausse de prix des produits de consommation (88,8%).

Tableau 17 : Proportion des ménages affectés aux Chocs

Facteurs intervenants	Nombre de ménages exposés aux risques	Nombre de ménages affectés	Proportion des ménages affecté (%)s	Nombre Décès de personnes	Nombre de personnes décédées ¹
Cyclone	960	74	7,7	4	0
Inondation	553	120	21,7	4	0
Sécheresse	950	750	78,9	4	0
Pluie tardive	1488	1342	90,1	14	0

¹dans le fokontany suite à ce problème (12 derniers mois)

Maladie ou perte de bétail	72	63	87,5	2	0
Autres problèmes	410	275	67,1	2	0
Grêle	8088	2033	25,1	42	1
Tremblement de terre	7729	281	3,6	50	0
Vol de produits (autres que vols de zébus)	651	22	3,3	6	2
Vol de bétails	1897	128	6,7	16	6
Violence contre un ou des membres de la famille	2453	20	0,8	8	0
Hausse de prix des intrants	170	109	64,1	2	0
Hausse de prix à la consommation des produits	5213	4629	88,8	26	0

Source : Enquête ménages TMC 2017

Le choc interne au ménage peut être des actes de violences conjugales ou affligées aux enfants. Ce type de choc est relativement faible, ne présentant que 0,8% des ménages. Les données ne permettent pas d'analyser si la distribution des transferts monétaires a engendré des conflits en dehors des ménages. Ce thème mérite ainsi une étude approfondie.

2.4. CONCLUSION

Cette section a pour objectif de présenter le profil socio-démographique de la population étudiée. Il s'agit plus particulièrement de traiter la structure par âge et par sexe, l'état matrimonial, et la taille moyenne des ménages. Sur ce paramètre, les résultats ne révèlent pas de surprises particulières. Etant donné que l'enquête menée concerne des milieux ruraux, la population est extrêmement jeune, avec un pourcentage de 58,1% des moins de 18 ans. Les trois groupes de comparaisons sont presque similaires sauf sur quelques indicateurs : le rapport de masculinité, la taille moyenne des ménages, la proportion des chefs ménages divorcés/séparés. Ces différences ne sont pas des effets du programme, mais elles sont dues fortuitement aux critères du choix des ménages bénéficiaires.

Ladite section a été aussi l'occasion de traiter les problèmes de santé et les chocs subis par les ménages. En ce qui concerne l'état de santé, l'analyse a montré qu'environ un dixième des personnes interrogées ont été malades au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête, ce qui est loin d'être négligeable. La fièvre et la maladie respiratoire sont celles qui frappent la majorité de la population. Pour le groupe mère leader, la maladie grave n'a pas touché les enfants de 0 à 5 ans, mais a frappé 66% des malades dans le groupe bénéficiaires. La proportion des enfants malades est moindre dans le groupe mère leader et groupe bénéficiaires par rapport au groupe non bénéficiaires et la différence est significative. Il en est de même pour les maladies des enfants de 0 à 5 ans. La perception des ménages sur l'état de santé de leur famille montre qu'ils ont une sante qu'on peut qualifier de meilleure. Même si les infrastructures sanitaires sont relativement denses dans la région, l'automédication reste élevée. Les trois groupes de comparaison adoptent de façon unanime ce même comportement.

Quant aux chocs, les ménages ont été exposés au choc naturel, comme la pluie tardive, et le choc structurel comme la maladie, perte ou vol de bétails, et la hausse de prix relatif aux produits destinés à la consommation. Le choc interne au ménage reste assez faible.

Sur l'état de santé de la population, on constate un net effet du programme sur la santé des enfants. La proportion élevée des malades dans le groupe bénéficiaire par rapport aux autres nécessite une étude plus approfondie, qui n'est pas faisable dans le cas de cette étude étant donné que le questionnaire ne permet pas de traiter ce phénomène.

3. EDUCATION ET ALPHABETISATION

Il est communément admis que l'éducation est la base du développement, et que le niveau d'éducation a une influence sur le niveau de vie. Bien que cette étude ne relate qu'une partie de cette assertion lors de l'analyse de l'influence du programme sur le niveau de vie des ménages, elle traite le niveau d'éducation sur la population enquêtée et l'impact du programme sur la scolarisation des enfants.

Elle sera divisée en plusieurs sous sections comme l'offre éducative, le niveau d'instruction de la population enquêtée, la fréquentation et le rendement scolaires, le travail des enfants et l'Age au mariage.

3.1. OFFRE EDUCATIVE

Sur les 54 Fokontany enquêtés, 52 ont au moins une école. En moyenne, chaque Fokontany concerné possède 3 écoles et il y a même des Fokontany qui en disposent 6 ou 7. En tout, 156 établissements scolaires ont été recensés, dont la répartition est la suivante.

Tableau 18 : Infrastructures scolaires disponibles dans les communes cibles 2017

Type	Nombre	Pourcentage
Primaire	99	63,5
Collège	25	16,0
Primaire Collège	7	4,5
Collège lycée	8	5,1
Primaire Collège Lycée	15	9,6
Lycée	2	1,3
Total	156	100,0

Source : Enquête ménages TMC 2017

Parmi ces écoles, on a recensé 97 établissements publics, 51 établissements privés confessionnels et 8 établissements privés non confessionnels. Seulement 3 écoles sur les 156 existantes disposent d'une cantine scolaire dont les parents d'élèves contribuent à son fonctionnement.

D'une manière générale, les écoles sont vétustes car plus de 60%, soit 95 établissements ont plus de 20 ans. Malgré cela, les bâtiments ont été jugés en moyen état car plus de 86% sont en briques et leur toiture en tôle ou en tuiles. Il faut toutefois noter que 65% des écoles ont des fenêtres censées vitrées en mauvais état ou sans vitre du tout, et seulement 23 écoles, soit 14,6% disposent d'électricité.

Le nombre d'enfants inscrits dans les 8 sites est de 49697, accueillis dans 1168 salles de classes, si les infrastructures disponibles peuvent recevoir 53947 élèves. Toutefois, on a recensé 256 classes multigrades.

Pour les infrastructures, 87% des bâtiments sont construits en briques nues ou cimentées, et 11% en terre battue ou en planches, 26% des établissements sont en bon état, et 20% en mauvais état. La nature des toits des écoles est : en tôle (82%), en Tuiles (9%), et le reste en feuilles sèches. Le plancher des 16% des écoles sont en mauvais état. De même, 20% des écoles ont des plafonds très

usés, et 22% n'en ont plus. L'entretien des bâtiments s'est amélioré pour les 41% d'écoles, et détérioré pour 13%. 10% des écoles ne sont pas entretenues. Pour les mobiliers, 35% des écoles ont des tables-bancs en mauvais état et 10% ont des tableaux en mauvais état.

L'association des parents d'élèves appelée quotidiennement « FRAM » existe dans 95,5% des écoles, et 74% des écoles possèdent un comité de gestion.

En moyenne, l'école ouvre 170j par an contre, 185j. 19374 élèves s'absentaient au moins une fois durant l'année scolaire 2016-17, soit une proportion de 39%. Cependant, l'absence des élèves est faible pour un taux d'absentéisme de 1,41%.

Le programme de cantine scolaire s'applique dans 3 écoles seulement, et avec une contribution annuelle de l'ordre de 80Ar, 3000 Ariary, et 120000 Ar. L'école à participation de 3000 Ariary fonctionne une journée seulement par semaine, et les deux autres fonctionnent 4jours par semaine. Les cantines fonctionnent sans assistance.

3.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION

En termes d'alphabétisation, tous les enquêtés de plus de 6 ans déclarent savoir lire le Malagasy, mais certains d'entre eux ne savent pas l'écrire. Le tableau ci-après présente les proportions de la population qui savent écrire en Malagasy. Le niveau d'alphabétisation est relativement élevé, et il n'existe pas de différence entre les groupes de comparaison, rubrique âge, sexe, car aucune campagne d'alphabétisation n'avait eu lieu durant le programme.

Tableau 19 : Proportion de la population plus de 6 ans sachant écrire en malgache (%)

Sachant écrire en malgache	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Oui	98,4	98,0	98,3	98,1
Non	1,5	2,0	1,6	1,8
Total	100	100	100	100

Source : Enquête ménages TMC 2017

Force est de préciser que le taux d'alphabétisation le plus bas est détecté au niveau de la tranche d'Age de 30 à 45 ans : 1,34% pour le groupe bénéficiaires avec mère leader, 2,80% pour le groupe bénéficiaires et 1,50 pour le non bénéficiaires.

3.3. NIVEAU D'EDUCATION DE LA POPULATION ENQUETEE

Etant dans le désir de montrer le niveau d'instruction de la population étudiée, il est nécessaire de la classer selon leur seuil intellectuel qui est synthétisé dans le tableau ci-après :

L'analyse de la répartition de la population selon son niveau d'instruction nous montre que, 78%ont de niveau d'instruction inférieur ou égal à 5 ans (ou niveau CM2 au plus), c'est-à-dire au niveau primaire. 20,7% sont au niveau secondaire (Collège et/ou Lycée) et 0,2% seulement ont pu atteindre le niveau supérieur.

Tableau 20 : Niveau d'instruction de la population (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
CP1	0,8	5,7	2,8	4,6
CP2	7,5	13,5	10,5	12,3
CE	14,2	22,0	17,2	20,3
CM1	17,3	17,3	17,5	17,4
CM2	30,7	24,1	20,7	24,0
6ème	8,0	5,2	6,5	5,7
5ème	3,9	2,9	4,6	3,3
4ème	5,9	3,0	4,8	3,7
3ème	8,0	3,8	7,8	5,0
2nde	1,0	0,4	1,4	0,6
1 ^{ère}	1,0	0,4	0,7	0,5
Terminale	1,6	0,9	4,0	1,6
Supérieur	0,3	0,1	0,5	0,2
NSP	-	0,8	0,9	0,7
Total	100	100	100	100

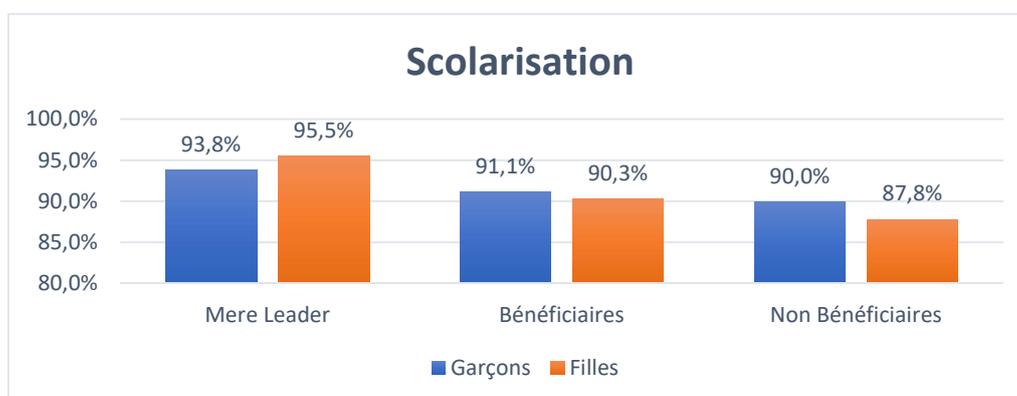
Source : Enquête ménages TMC 2017

L'analyse selon le critère sexe nous montre qu'il n'existe pas de différence entre le niveau d'instruction des femmes et celui des hommes. Le groupe non bénéficiaires a un niveau d'instruction assez élevé (5,9 années) comparé au groupe bénéficiaires (4,9 années) et le groupe mères Leader (5,1 années). La différence n'est pas statistiquement significative.

3.4. FREQUENTATION SCOLAIRE

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, le taux de scolarisation des enfants au sein des ménages non bénéficiaires du programme TMC est de 88,9%, le programme a permis de scolariser 1,8% d'enfants supplémentaires dans le groupe Bénéficiaires (écart non significatif) et de 5,6% supplémentaires dans le groupe avec mère leader (toutes choses égales par ailleurs) s'élève à 91,2% contre 89,5% pour les ménages issus de la zone mais qui n'ont pas bénéficié du TMC.

Graphique 2 : Taux Net de scolarisation dans les communes cibles (%)



Source : Enquête ménages TMC 2017

La différence de l'inscription se manifeste plus en faveur des filles. En d'autres termes, le programme TMC favorise plus l'inscription des filles. Les enfants des « Autres parents » qui sont élevés au sein d'une famille sont les moins scolarisés (74,1%). Cela relate une certaine réticence de la part de ces familles étant donné que ce ne sont pas les leurs.

Tableau 21 : Impact du TMC sur la scolarisation (nombre)

	Coef.	Std. Err.	t	P>t	[95% Conf.	Interval]
Gain groupe Mere Leader	0,06	0,02	2,73	0,01	0,02	0,10
Gain groupe Bénéficiaires	0,02	0,01	1,26	0,21	- 0,01	0,05
Non Bénéficiaires	0,89	0,01	66,82	-	0,86	0,92

Source : Enquête ménages TMC 2017

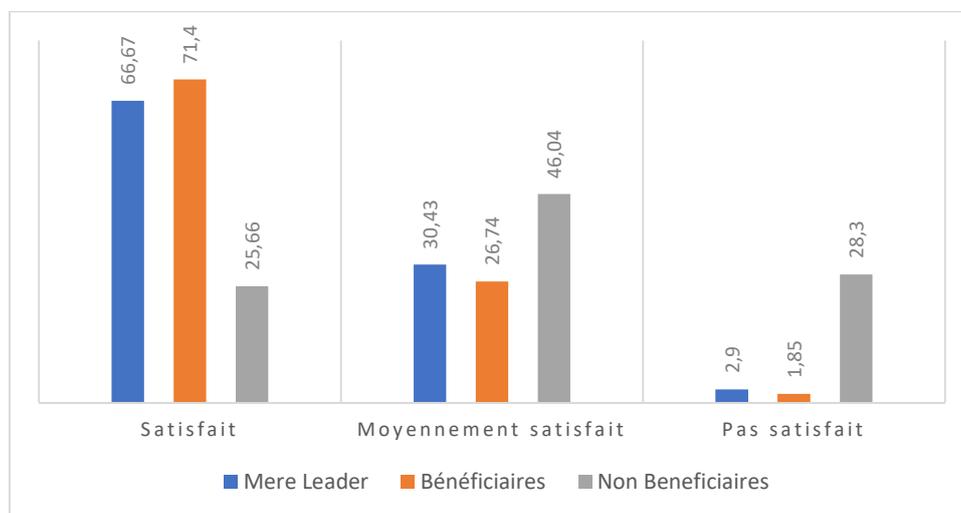
Le Groupe Bénéficiaire a eu un gain de 1,8% par rapport au Groupe non bénéficiaires. De plus, le taux de scolarisation est nettement supérieur pour les groupes bénéficiaires avec mères Leader.

La scolarisation est plus élevée chez les filles du groupe bénéficiaires avec mère leader que chez le groupe sans mère leader. Ce résultat s'explique en partie par une influence de la mère leader dans la scolarisation des enfants. Elle voudrait évoquer et transmettre que les enfants ont le même droit : être scolarisés.

De plus, on peut interpréter ce résultat comme résultant des efforts de tous les acteurs éducatifs à la scolarisation des enfants. L'analyse des efforts consentis par les parents sur la scolarisation de leurs enfants est appréhendée par la question « êtes-vous satisfait de l'effort que vous avez fourni pour scolariser vos enfants ? »

Sur cette rubrique, le résultat de l'enquête montre que la différence est significative entre les ménages bénéficiaires du programme TMC et les ménages non Bénéficiaires. Plus de 63,5% des ménages bénéficiaires ont déclaré satisfaits des efforts qu'ils ont déployés dans la scolarisation de leurs enfants si cette proportion n'est que 18% pour les ménages non bénéficiaires. Il a été constaté aussi que le niveau de satisfaction est en corrélation positive avec le niveau de vie (moyen financier à disposition et autres ressources).

Graphique 3 : Niveau de satisfaction des parents sur les efforts qu'ils ont fournis à la scolarisation de leurs enfants (%)



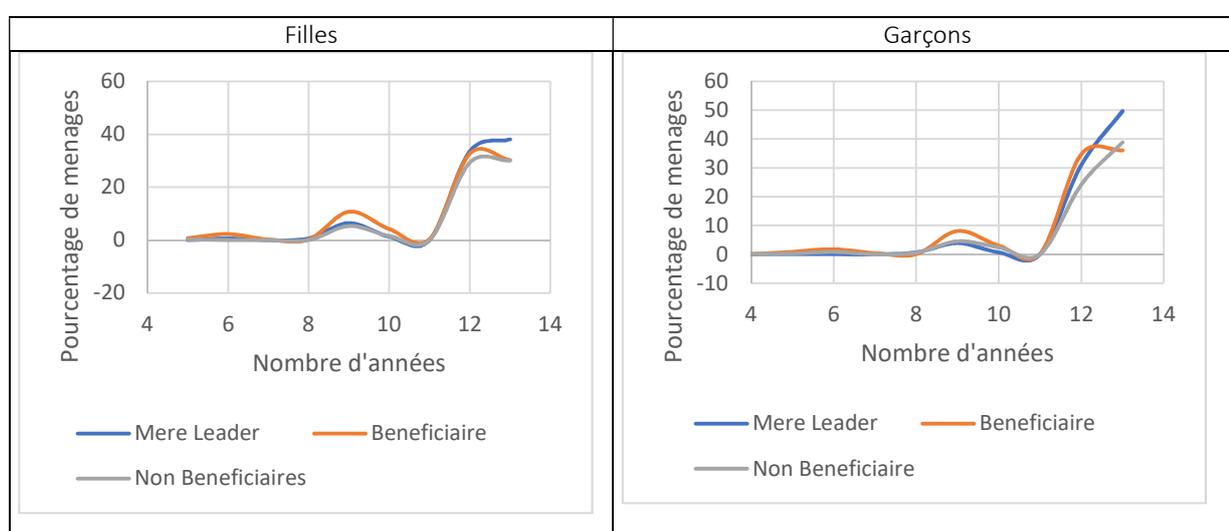
Source : Enquête ménages TMC 2017

Les parents bénéficiaires sont satisfaits de leurs efforts pour la scolarisation de leurs enfants. En effet, 59,62% des ménages bénéficiaires ont déclaré qu'ils ont fait plus d'efforts dans la scolarisation de leurs enfants, contre 16,49 % seulement dans le groupe non bénéficiaire. Ce résultat n'est pas étonnant vu que les ménages non bénéficiaires luttent seuls comme ils le pouvaient pour trouver le budget permettant la scolarisation de leurs enfants.

Les frais de scolarité figurent parmi les facteurs limitatifs de la scolarisation. En 2015-16, 41,86% des parents dans le groupe bénéficiaire ont déclaré qu'ils disposent des moyens suffisants pour payer les frais de scolarité de leurs enfants. Cette proportion est de 7,71% dans le groupe non bénéficiaire.

Les parents aimeront faire bénéficier à leurs enfants un niveau d'éducation allant jusqu'à l'université.

Graphique 4 : Niveau d'éducation des enfants souhaité par les parents (%)



Source : Enquête ménages TMC 2017

Les courbes présentent deux bosses, marqués par la fin du cycle sanctionné par un diplôme. Les parents souhaitent donc que leurs enfants sortent du système avec un diplôme. L'analyse révèle que 38,1% des ménages avec mère leader souhaitent que leurs filles soient des universitaires, contre 30,2% dans le groupe bénéficiaires et 30% dans le groupe témoin. Pour les garçons, ces proportions sont respectivement de 49,7%, 36,1%, et 38,8% pour le groupe mère leader, groupe bénéficiaires, et groupe non bénéficiaire.

Tableau 22 : Niveau d'éducation souhaité par les parents pour leurs enfants (en nombre d'années)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires
Filles	12,4	12,0	12,8
Garçons	12,6	12,2	12,7

Source : Enquête ménages TMC 2017

La moyenne d'années d'études souhaitée par les parents que leurs enfants terminent est de 12,2 années pour les filles et 12,3 années pour les garçons, c'est-à-dire que les parents souhaitent que leurs enfants soient universitaires. Le niveau d'éducation souhaité pour les garçons est supérieur à celui des filles pour les bénéficiaires du programme, résultats qui confirment généralement la réalité rurale. Mais des résultats surprenants sont constatés chez le groupe non bénéficiaires, car c'est

l'inverse qui se produit. Les parents souhaitent que leurs filles aillent plus loin dans leur cursus que les garçons.

3.5. RENDEMENT SCOLAIRE

De leur influence sur la motivation des parents à envoyer leurs enfants à l'école, les résultats scolaires de leurs enfants jouent un rôle important dans la scolarisation. Les résultats de l'enquête montrent que le taux de promotion des élèves des familles bénéficiaires (79,3%) est légèrement supérieur par rapport à celui des non bénéficiaires (77,2%). Mais cette différence n'est pas statistiquement significative.

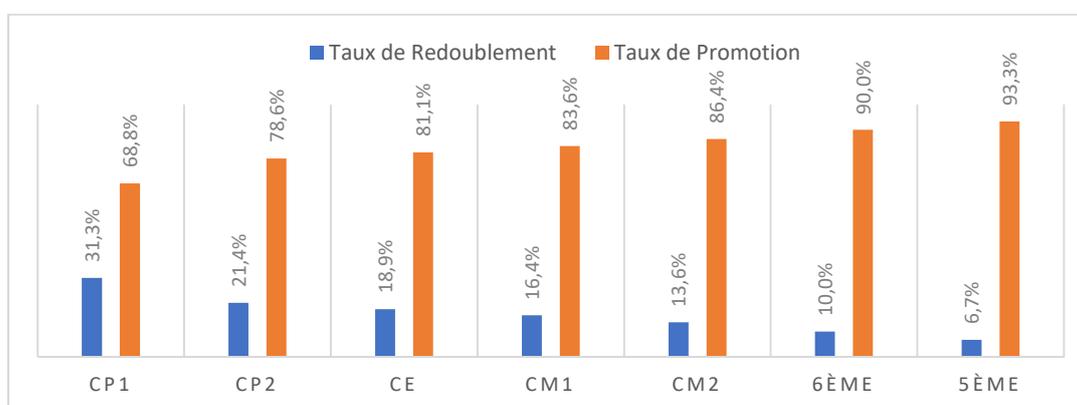
Tableau 23 : Rendement scolaire des enfants dans les communes cibles (en %)

	Taux de Promotion			Taux de redoublement		
	Mere Leader	Bénéficiaire	Non Bénéficiaire	Mere Leader	Bénéficiaire	Non Bénéficiaire
Préscolaire	71,4	90,3	76,7	28,6	9,0	23,3
CP1	73,6	74,9	78,2	26,4	24,0	20,5
CP2	96,2	82,0	84,3	3,8	17,6	15,7
CE	75,0	79,1	72,6	25,0	20,0	22,6
CM1	82,5	80,2	73,9	17,5	18,1	26,1
CM2	75,0	76,0	85,1	25,0	24,0	14,9
6ème	88,9	94,5	94,9	11,1	5,5	5,1
	80,4	82,4	80,8	19,6	16,9	18,3

Source : Enquête ménages TMC 2017

Si le taux de redoublement est de 19,6% pour le groupe mère leader, 16,8% pour le groupe bénéficiaire et 18,3% pour le Non bénéficiaire, de la classe préscolaire à la classe de 6^e, l'écart entre les groupes de comparaison n'est pas significatif. Le taux d'abandon reste relativement faible : 0,9% pour le groupe bénéficiaire contre 1,5% pour les non bénéficiaires. Bref, en termes de résultats scolaires, l'impact du programme TMC n'est pas très visible durant les deux années d'expérimentation.

Graphique 5 : Rendements scolaires des Enfants en Coresponsabilités



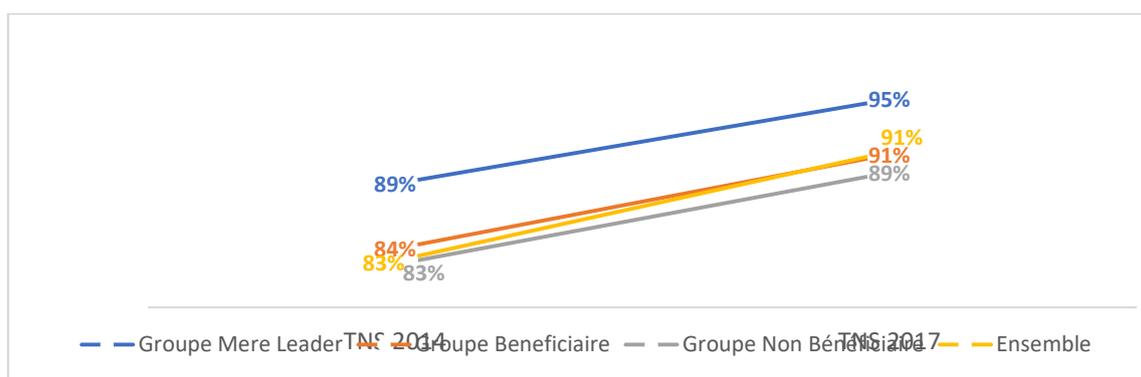
Source : Enquête ménages TMC 2017

Les résultats scolaires des enfants en coresponsabilité sont meilleurs pour les enfants de niveau supérieur. Plus on avance en classe, plus la réussite est meilleure et le redoublement diminue. En effet, si le taux de promotion est de l'ordre de 70% en CP1, le redoublement atteint 25% ; en Classe de 5eme, plus de 90% des enfants en coresponsabilités sont promus en classe supérieure.

3.6. IMPACT DU TMC SUR LA SCOLARISATION

L'impact du programme sur la scolarisation est mesuré par la méthode de double différence : Le gain obtenu est calculé par la différence entre le niveau de scolarisation en 2014 et en 2017 pour chaque groupe de comparaison. La figure ci-dessous montre l'évolution de la scolarisation entre 2014 et 2017, pour les trois groupes.

Graphique 6 : Evolution du TNS de 2014-2017



Source : Enquête ménages TMC 2017

La variation entre le groupe mère leader, bénéficiaires, et non bénéficiaires semble parallèle. Ce qui signifie que l'évolution de la scolarisation pour les trois groupes semble être la même, et qu'en conséquence, l'impact du programme n'est pas visible. Le tableau ci-dessous montre le gain de scolarisation pour chaque groupe durant la période 2014-2017.

Tableau 24 : Gain de scolarisation entre 2014 et 2017 selon les caractéristiques des chefs de ménages (en point de pourcentage)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Sexe				
Masculin	5,1	7,2	5,9	7,2
Féminin	14,3	5,2	4,8	9,4
Age				
[18;30[-	17,3	15,1	19,1
[30;45[5,7	7,4	8,6	7,9
[45;60[10,0	4,6	2,1	5,2
[60; et plus[- 8,3	0,6	- 5,5	8,5
Taille du ménage				
[1;4[8,2	5,1	6,7	7,4
[4;7[2,8	6,8	5,7	6,6
[7; 9[11,8	7,8	2,9	9,4
[9; et plus[-	-	-	-

Niveau d'études				
NSP	4,6	12,2	15,9	13,8
Primaire	7,9	4,8	0,3	5,8
Secondaire1	- 4,6	9,0	9,6	6,7
Secondaire2	12,5	- 2,7	7,7	7,8

En termes d'impact en scolarisation, c'est-à-dire la différence entre les groupes bénéficiaires et non bénéficiaires, le gain positif le plus élevé est observé chez le ménage de taille de 7 à 9 personnes, qui atteint 8,9%. On observe plus de scolarisation des filles chez les ménages dirigés par les femmes chez le groupe mère Leader.

3.7. RAISONS DE LA NON-FREQUENTATION SCOLAIRE

Les raisons de la non fréquentation scolaire des enfants de 6 à 14 ans sont multiples. Parmi elles, la plus importante est celle relative à l'insuffisance de moyens financiers. En effet, un enfant sur 2 soit (51,7%) ne vont pas à l'école à cause des difficultés financières. L'écart est significatif entre Groupe des bénéficiaires avec Mères Leader et le Groupe Non Bénéficiaires ($p= 0,001$)

La deuxième raison la plus importante est liée à l'échec scolaire. Ainsi 17,0% de la population scolaire de 6 à 14 ans ne vont pas à l'école parce qu'ils ne réussissent pas, et qu'ils pensent que l'école devient une perte de temps. Le résultat est assez décevant vu que c'est dans le groupe de bénéficiaires avec mères Leaders que la proportion est plus élevée.

Tableau 25 : Raisons de non fréquentation scolaire (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Difficultés financier	23,5	47,4	83,7	51,8
Préférence pour un apprentissage ou un travail	5,9	1,6	-	1,6
Handicap, maladie	5,9	9,0	6,1	8,4
Echecs scolaires	35,3	19,2	-	17,0
Pas en âge d'aller à l'école	11,8	10,6	6,1	10,0
Ecole trop éloignée d	5,9	3,3	4,1	3,5
Autres raisons	11,8	9,0	-	7,7
Total	100	100	100	100

Source : Enquête ménages TMC 2017

Les autres raisons de la non fréquentation scolaire, mais de proportion relativement faible sont : l'éloignement de l'école (3,5%), l'handicap ou la maladie (8,3%), préférence pour un apprentissage ou un travail (1,5%) autres raisons(7,7%). Les causes liées au mariage ou à la grossesse précoce n'ont pas été citées, toutefois, la réponse «pas encore en âge d'aller à l'école » atteint la proportion de 10,0%, car les parents pensent que les enfants sont encore trop jeunes pour fréquenter l'école.

3.8. ABANDON SCOLAIRE DES ENFANTS DE 6-14 ANS

La proportion des enfants de 6-14 ans n'ayant pas fréquenté l'école reste élevée au sein de la population de l'étude. Ainsi, près de 10% d'enfants en âge d'être scolarisés ne vont pas à l'école. Cette proportion est de 10,5 % pour le groupe non bénéficiaire et de 5,36% pour les ménages avec mères leader, un écart très significatif ($p=0,0$). Il n'y a pas de différence entre garçons et filles touchés par ce phénomène de marginalisation scolaire. Le facteur qui engendre ce phénomène reste toujours l'omniprésence de la défaillance financière de ces ménages.

Le suivi de la cohorte de 2014-15 en 2016-17 permet d'appréhender le nombre d'abandon et le nombre de ceux qui restent encore à l'école. Le Tableau suivant montre le nombre d'élèves de 6 à 16 ans encore en classe en 2017-18.

Tableau 26 : Suivi du cohorte 2014-15 (nombre)

Scolarisé en 2014-15	Effectif Scolarisé en 2017-18								
	Groupe Mère Leader			Groupe Bénéficiaires			Groupe Non bénéficiaires		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
Oui	125	6	131	1312	133	1445	278	28	306
Non	38	2	40	688	72	760	72	9	81
Total	163	8	171	2000	205	2205	350	37	387

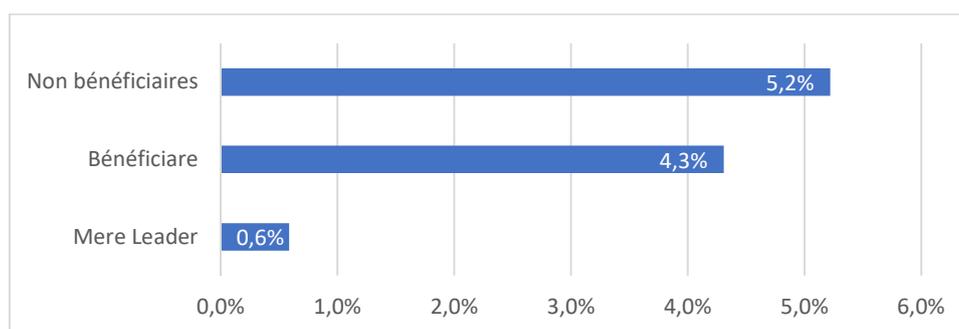
Source : Enquête ménages TMC 2017

Pour le groupe mère Leader, 90,6% des élèves sont encore en classe, et 9,4% ont abandonné l'école. Il y a 39 élèves nouveaux entrants, et 7 enfants ne sont pas encore inscrits durant la phase du projet. La situation est moins bonne dans le groupe bénéficiaire : 84,0% des élèves inscrits en 2014-15 restent à l'école en 2017-18 ; 16,0% abandonnent. Il en est de même pour le groupe non Bénéficiaires. 83,3% des élèves sont encore à l'école et 15,1% abandonnent.

3.9. TRAVAIL DES ENFANTS

Théoriquement, la scolarisation est corrélée négativement avec le travail des enfants. Pour les familles pauvres, le travail des enfants présente un coût d'opportunités énorme. La proportion des enfants de moins de 15 ans qui a exercé une activité économique au cours des 7 derniers jours est de 4,1%.

Graphique 7 : Proportion des enfants qui travaillent (%)



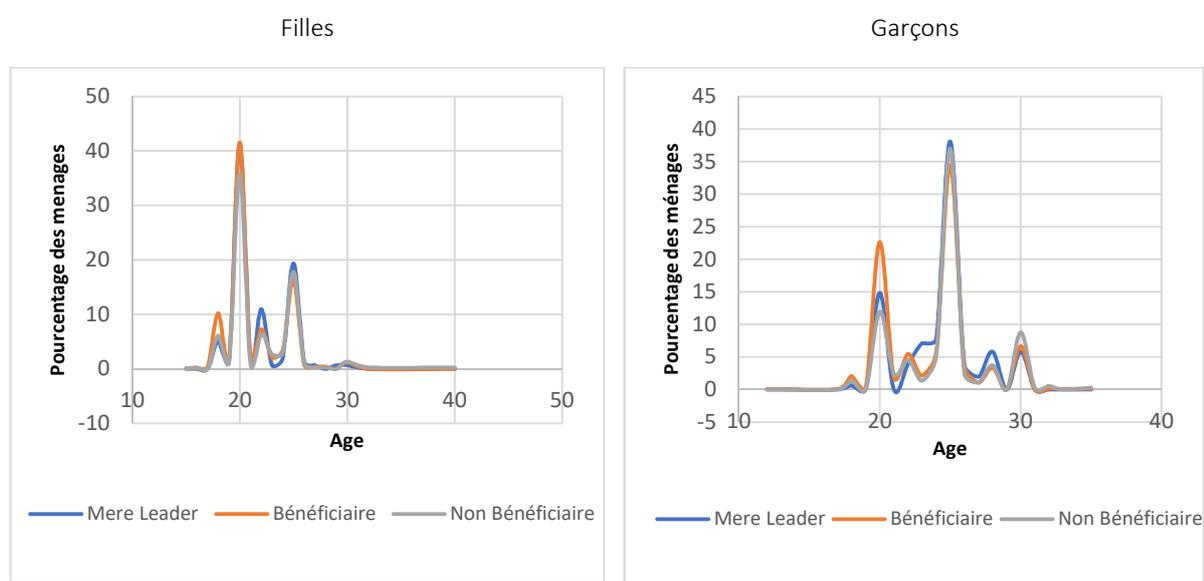
Source : Enquête ménages TMC 2017

Le graphique montre que chez le groupe mères Leader, la proportion des enfants qui travaillent est très faible (0,6%) par rapport au groupe non bénéficiaires (5,2%) avec un écart significatif ($p=0,0$). Chez les ménages bénéficiaires, la proportion des enfants qui travaillent est de 4,3%.

3.10. AGE AU MARIAGE SOUHAITE POUR LES GARÇONS ET LES FILLES

Les enfants qui ont quitté l'école ont une forte probabilité de se marier trop tôt. Demandé sur l'Age qu'ils souhaiteraient que leurs enfants se mariaient, les réponses recueillies ont révélé que l'Age de mariage pour les filles est inférieur à celui des garçons.

Graphique 8 : Age de mariage des enfants souhaité par les parents



Source : Enquête ménages TMC 2017

D'après ces deux graphiques, les courbes présentent chacune plusieurs « bosses », dont le pic est casé à l'âge de 20 ans pour les filles, et 25 ans pour les garçons, ceci est valable pour les 3 groupes.

Tableau 27 : Age moyenne de mariage souhaité par les parents

groupe	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Filles	21,6	21,3	21,8	21,4
Garçons	24,3	23,7	24,5	23,9

Source : Enquête ménages TMC 2017

Les parents bénéficiaires du TMC avec mère leader souhaiteraient que à 21,6 ans, leurs filles se marient, si cet âge est de 21,8 ans chez les parents non Bénéficiaires. De même, les parents bénéficiaires ont souhaité que leurs fils se marient à partir de 24 ans et 35 ans maximum, et pour les parents non bénéficiaires à 24,6 ans. L'âge moyen est plus bas en pourcentage chez le groupe des bénéficiaires comparé aux autres groupes. L'analyse de la variance affirme que les trois groupes de

comparaisons sont différents ($p=0,00$) en termes d'Age moyenne de mariage de leurs enfants, aussi bien pour les filles que les garçons

3.11. CONCLUSION

L'offre éducative peut répondre à la demande. Sont disponibles les écoles publiques et privées (confessionnelles ou non). Les infrastructures éducatives semblent suffisantes si on se réfère au rapport capacité d'accueil et nombre d'inscrit. Le ratio élèves- salles reste inférieur à la norme.

Les parents commencent à avoir une vision plus positive sur l'avenir des enfants scolarisés. Ainsi, ils ont pris l'initiative d'envoyer leurs enfants à l'école, et ils ont fait des efforts pour que leurs progénitures puissent poursuivre des études universitaires. La tendance à scolariser les filles se confirme même si les parents préfèrent scolariser les garçons. Le taux d'absences est faible et la proportion des enfants qui travaillent témoignent cette volonté.

Mais reste à savoir, est-ce que ces enfants apprennent réellement à l'école ? Cette étude ne permet de répondre à ces questions. Cependant, le rendement scolaire affirme qu'un peu moins de 1 élève sur quatre a redoublé ses classes.

Le taux correspondant au travail des enfants est relativement faible, surtout pour le groupe de mère Leader.

Se référant au souhait des parents sur le niveau d'instruction qu'ils souhaitent que leurs enfants atteignent, on peut dire qu'ils ont tendance à croire que le niveau d'instruction inférieur est moins rentable que le niveau supérieur.

- *Quels sont les effets du programme TMC sur l'éducation des enfants des ménages bénéficiaires ?*

La comparaison entre les groupes permet de tirer quelques effets du programme sur la scolarisation des enfants. Les éléments suivants sont palpables chez le groupe mère Leader : une forte scolarisation des enfants : autant de filles que de garçons, et une réduction du travail des enfants, deux facteurs étroitement corrélés. Toutefois, l'effet sur le rendement scolaire (taux de promotion, et taux de redoublement) n'est pas très visible. Les affirmations suivantes peuvent être révélatrices pour ces résultats.

« En Afrique, les conclusions des évaluations sur le développement humain sont moins significatives, du moins pour celles enregistrées de manière comparable. Par exemple, bien que bien étudiés dans les évaluations d'impact, les résultats combinés sur la scolarisation et la fréquentation scolaire ne sont pas significatifs. Plusieurs explications sont avancées dans les différentes études individuelles, notamment l'erreur de mesure, les problèmes d'absence des enseignants et d'accès à l'école, ainsi que les taux élevés de scolarisation initiale, du moins au niveau primaire. Une analyse plus détaillée des facteurs de conception et de mise en œuvre indique que les programmes qui véhiculent un message fort sur l'éducation et qui mettent l'accent sur les enfants en tant que bénéficiaires tendent à être plus efficaces pour améliorer les résultats scolaires. Cependant, il convient de noter que de nombreux programmes de filet de sécurité en Afrique n'entraînent pas des impacts aussi importants sur l'éducation. »²

²Laura Ralston ; Colin Andrews ; Allan Hsiao. *The Impacts of Safety Nets in Africa What Are We Learning?* Policy Research Working Paper 8255. World Bank Group. Social Protection and Labor Global Practice Group & Africa Region Office of the Chief Economist . November 2017. p.3.

Le groupe bénéficiaire a le même comportement que le groupe avec mères leader en termes de travail des enfants. De plus, les résultats suivants ont été constatés : Le programme a apporté un gain positif non significatif en termes de scolarisation, de taux de promotion et de taux de redoublement. La durée de l'expérimentation pourrait expliquer ce résultat, il faut du temps pour que les résultats soient perceptibles.

- *Quels sont les effets du programme TMC sur la perception des parents concernant l'éducation des enfants chez les ménages bénéficiaires notamment en ce qui concerne leurs perspectives à l'issue du programme*

Il a été constaté des effets surprenants du programme sur la perception des parents quant à l'âge d'entrée dans la vie conjugale de leurs enfants, et sur le niveau d'éducation qu'ils souhaitent avoir pour leurs enfants. On s'attendait à ce que les parents dans le groupe mères leader ou bénéficiaires souhaitent un niveau d'études plus élevé par rapport au groupe non bénéficiaires, qu'ils souhaitent que leurs enfants se marieraient plus tard, or c'est le résultat contraire qui s'est produit. Cette situation peut s'expliquer en partie par l'existence de l'effet John Henry, ou à une mauvaise estimation du groupe bénéficiaire.

- *Quels sont les facteurs qui limitent les effets du programme TMC sur l'éducation des enfants ?*

La difficulté financière est le facteur le plus cité qui limite l'éducation des enfants. Même si ce problème est plus atténué chez les bénéficiaires, le coût de la scolarisation et le coût d'opportunité que cela entraîne aux ménages face au gain de la scolarisation peuvent produire des impacts sur l'effet du programme.

Par extension, l'un des facteurs qui explique la non scolarisation des enfants réside dans l'échec scolaire, et ce phénomène est d'autant visible chez les mères leader, un résultat surprenant dans le sens où on s'attend à ce que les mères leaders convainquent les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Ce résultat s'explique par un problème de mise en œuvre du programme au sein des mères leaders.

- *Quels sont les effets du programme TMC sur l'éducation des enfants au sein de la communauté à travers le phénomène de « mouvement de masse », la perception des parents sur l'éducation, le coût de l'éducation, l'évolution de la capacité d'accueil des établissements scolaires et le développement de l'économie de la région ?*

Au sein de la communauté, la demande éducative est satisfaite en termes de capacité d'accueil, ce qui montre une volonté du district ou des communes cibles à promouvoir l'éducation. Le travail des enfants diminue, en faveur de la scolarisation. Toutefois, le coût de l'éducation reste élevé pour les familles rurales. La forme d'incitation reste faible si on se réfère au nombre d'école qui fonctionne avec la cantine scolaire.

La première utilisation des cash transfert a été l'éducation, suivie de l'alimentation, et des activités économiques. Ce qui montre que les parents se soucient sérieusement de l'éducation de leurs enfants.

Plusieurs facteurs expliquent sans doute pourquoi un transfert monétaire est efficace ou non. Les parents ne pouvaient pas payer les frais de scolarité et le transfert monétaire peut les aider à scolariser leurs enfants ; ou si le montant de transfert monétaire est relativement faible, les parents

ne veulent pas renoncer à l'argent gagné par leurs enfants. Emprunter de l'argent pour scolariser un enfant et attendre des années pour recueillir le gain en salaires est une idée chimérique pour les parents pauvres face à un avenir incertain de l'emploi. Toutefois, cette étude a pu montrer que, en aidant les parents à sortir de la pauvreté, par le biais du transfert monétaire, ils ont une autre hauteur de vue et ont fait des efforts pour que la scolarisation de leurs enfants soit effective et ait ses fruits. Ainsi, le revenu procuré par le transfert monétaire présente une influence directe sur les décisions en matière de l'éducation.

4. ACTIVITES ECONOMIQUES ET REVENUS DES MENAGES

Cette section se focalise sur les emplois, et les activités du ménage. Divisée en 2 sous-sections, elle traite successivement l'emploi et les activités économiques des ménages, ainsi que le revenu respectif des ménages.

4.1. ACTIVITES ECONOMIQUES

Tenant compte de la rareté des biens non économiques, les ménages doivent acquérir des biens économiques par des activités dites économiques Cette sous-section analyse les impacts du programme sur la structure des activités économiques des ménages. Elle va répondre à la question : Quels sont les impacts du programme sur la création des activités économiques des ménages ?

4.1.1. Structures des Activités économiques des ménages

Lors de l'enquête, des questions relatives à l'emploi ont été posées. Les résultats montrent que 96,1% des chefs de ménage des familles Bénéficiaires contre 90,9% chez celles des non bénéficiaires avaient travaillé au cours des sept jours précédant l'enquête. Les chefs de ménage qui ne sont pas actifs sont les malades (2% pour les bénéficiaires et 3% pour les non bénéficiaires) les inactifs ou inaptes, et autres. Parmi ceux qui ne travaillent pas, 42 personnes sont à la recherche de travail, une personne dans le groupe mères leader, 30 personnes dans le groupe bénéficiaire, et 11 personnes dans le groupe non bénéficiaire, dont 4 chefs de familles du groupe bénéficiaire et 3 chefs de familles non bénéficiaires.

Sur l'ensemble de la population enquêtée de 15 ans et plus, une personne sur deux (85,1%) est en activité au cours des 7 derniers jours.

Tableau 28 : Statut d'occupation de la population 7 jours précédant l'enquête (%)

activité économique ?	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Oui	82,4	86,2	82,7	85,2
Non, à la recherche	0,2	0,7	1,2	0,8
Non, étudiant	8,7	6,1	5,9	6,3
Non, personne au foyer	2,7	3,2	3,8	3,3
Non, autres inactifs	1,8	1,6	2,4	1,8
Non, Congé/vacances/	0,2	0,2	0,1	0,2
Non, Maladie/accident	2,1	1,4	2,7	1,7
Non, Fin de campagne	1,8	0,7	1,3	0,9

Source : Enquête ménages TMC 2017

Le résultat montre que la proportion des personnes qui exercent une activité économique est relativement élevée dans le groupe mères leader (82,4%) et groupe bénéficiaires (86,2%) par rapport au groupe non bénéficiaires (82,72%). L'écart entre le groupe bénéficiaire et le groupe non bénéficiaires est non significatif ($p=000$). Deux explications peuvent être données : (i) au lieu d'aller travailler, le transfert comble le manque et les besoins du ménage. (ii) les ménages non bénéficiaires augmentent leurs efforts à la recherche d'activités pour se concurrencer avec les ménages bénéficiaires ou ils sont affectés indirectement par l'injonction des fonds dans la zone.

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (qui ont exercés des activités et ceux qui sont à la recherche de travail) et l'ensemble de la population en âge de travailler (supérieur à 15 ans)

Tableau 29 : Taux d'activité 2017

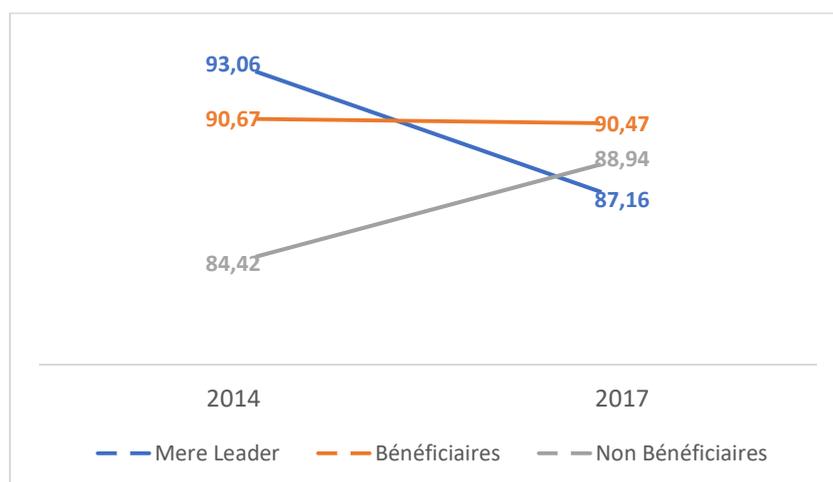
	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
sexe				
Masculin	87,9	90,5	88,6	89,9
Féminin	80,6	86,9	87,4	86,4
Age				
[18;30[96,9	94,6	92,4	94,2
[30;45[86,2	90,7	89,6	90,1
[45;60[87,9	89,9	88,1	89,3
[60;+]	82,2	88,9	87,4	88,0
Taille du ménage				
[1;4[100,0	94,7	90,9	93,6
[4;7[87,8	91,5	88,3	90,3
[7;9[84,5	88,8	90,8	88,6
[9;+]	88,3	90,2	86,1	89,7
Niveau d'études				
NSP	91,8	91,6	89,4	91,3
Primaire	87,6	90,7	90,4	90,3
Secondaire1	84,9	88,5	86,5	87,4
Secondaire2	77,8	83,1	80,9	81,5
Superieur			100,0	100,0

Source : Enquête ménages TMC 2017

Les hommes sont plus en activités que les femmes. De même ; les jeunes sont plus en activités que les plus âgées. L'analyse selon la taille du ménage ont montré que cette variable n'a pas d'influence sur taux d'activité. Par contre ; chez le groupe mère Leader et groupe bénéficiaire ; il y a une tendance qui tends à se confirmer que plus on est instruit ; plus on est moins actifs.

Le graphique ci-dessous montre comment varie le taux d'activité de 2014 à 2017, dans les groupes de comparaison.

Graphique 9 : Evolution du Taux d'activités (en %)



Source : Enquête ménages TMC 2017

Durant la période du projet, de 2014 à 2017, par la méthode de double différence, l'impact net du programme sur le taux d'activité est négatif pour le groupe mère leader et groupe bénéficiaires. En effet, le taux d'activité chez le groupe mère leader a diminué de 5,9%, et de 0,2% pour le groupe bénéficiaire. Par contre, on observe une augmentation de 4,5% pour le groupe non bénéficiaire. Cette augmentation est de 4,5 % pour les groupes bénéficiaires, et 2,5% pour les non bénéficiaires.

Tableau 30 : Ecart entre Taux d'activité 2014 et 2017 (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Ensemble	-5,9	-0,2	4,5	3,84
Sexe				
Masculin	7,68	5,45	4,92	6,09
Féminin	-8,29	4,96	5,85	4,69
Age				
[18;30[-0,18	3,79	0,09	1,99
[30;45[2,37	5,2	5,83	6,11
[45;60[15,52	8,14	9,88	10,64
[60;	-17,54	-8,78	-2,63	-6,21
Taille de ménage				
[1;4[10,09	7,04	3,87	5,75
[4;7[1,62	3,42	2,29	3,97
[7; 9[11,27	8,95	11,69	9,49
plus de 9				
Niveau d'études				
NSP	-7,94	-5,63	-1,07	-2,32
Primaire	7,41	6,38	7,39	7,17
Secondaire1	14,02	6,4	4,84	5,81
Secondaire2	27,78	23,99	8,43	10,47

Source : Enquête ménages TMC 2017

Le gain sur le taux d'activité se définit comme la différence entre le taux d'activité de 2014 et celui de 2017. L'analyse selon le sexe des chefs de ménage montre que d'une manière générale, le taux

d'activité a augmenté de 2014 à 2017, c'est-à-dire le gain est positif, sauf pour le ménage dirigé par les femmes chez le groupe mère leader.

L'analyse selon l'âge montre que le gain est positif et maximal chez la tranche d'âge 45 à 60 ans, et atteint une augmentation de 15,5% chez le groupe mère Leader. Il est négatif chez les ménages dirigés par des chefs de familles plus âgés. Quant à l'analyse selon la taille du ménage, le gain est faible pour les ménages de taille 4 à 7 personnes. Le gain maximal positif est observé chez les ménages non bénéficiaires de taille 7 à 9 personnes avec une augmentation de 11,6%.

En étudiant l'impact selon le niveau d'études des chefs de ménages, on observe que le gain sur le taux d'activité augmente selon le niveau d'études chez le groupe mère leader et groupe bénéficiaires, et atteint le maximum 27,7% chez le groupe mère leader pour le niveau secondaire 2.

Si on observe ceux qui sont à la recherche d'emploi, ou les chômeurs, ils sont au nombre de 36 personnes dont une dans le groupe mère leader, une fille de 25 ans et de niveau secondaire, dans une famille de 4 personnes. Chez le groupe bénéficiaire, on a recensé 24 personnes à la recherche d'emploi dont 15 hommes et 9 femmes, de 15 à 60 ans et 13 de niveau primaire, 8 personnes de niveau secondaire 1, et une personne de chaque pour le niveau NSP, secondaire 2 et niveau supérieure. Chez le groupe non bénéficiaire, 11 personnes sont à la recherche d'emploi dont 6 hommes et 5 femmes, de 15 à 60 ans et une personne de niveau primaire, 2 personnes de niveau secondaire 1, et 6 personnes pour secondaire 2 et 2 personnes pour le niveau NSP.

On appelle taux d'actifs occupés le rapport entre les actifs occupés et les chômeurs. Il mesure parmi les actifs, combien sont actifs et combien ne l'est pas. Le tableau suivant montre le taux d'actifs occupés dans les communes cibles en 2017.

Tableau 31 : Taux d'actifs occupés 2017

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Sexe				
Masculin	99,7	99,2	98,4	99,1
Feminin	100,0	99,3	100,0	99,5
Age				
[18;30[100,0	100,0	100,0	100,0
[30;45[99,4	99,3	98,2	99,2
[45;60[100,0	99,0	98,5	99,0
[60;+[100,0	98,6	99,1	98,8
Taille du ménage				
[1;4[94,1	100,0	100,0	99,6
[4;7[100,0	99,3	98,3	99,1
[7;9[100,0	99,3	98,8	99,3
[9;+[100,0	98,7	100,0	98,9
Niveau d'études				
NSP	100,0	99,2	93,1	98,6
Primaire	100,0	99,2	99,6	99,4
Secondaire1	98,6	99,0	98,2	98,7
Secondaire2	100,0	97,4	97,1	97,6
Supérieur			100,0	100,0

Source : Enquête ménages TMC 2017

Contrairement au taux d'activités ; les femmes sont plus occupées que les hommes. Le taux d'actifs occupés est plus faible (93,1%) chez le groupe non bénéficiaires dont le niveau d'instruction ne sont pas précisés. Le taux d'actifs occupés est relativement élevé car il avoisine le 100%. Ce qui signifie qu'une personne active est occupée. Le taux de chômage est relativement faible.

4.1.2. Motifs de l'inactivité

Les motifs d'inactivité sont d'ordres multiples. Parmi les personnes inactives sont les élèves scolarisés qui représentent 44,0% des ménages dans le groupe mère leader, et 43,09% dans le groupe bénéficiaire, contre 34,4% chez les ménages non bénéficiaires, et l'écart est significatif ($p=00$).

Les trois groupes adoptent de comportement similaire pour les raisons d'inactivité suivantes : personnes au foyer (4,0%) ou autres inactives (2,5%). La situation d'inactivité s'explique aussi pour des raisons de maladie/accidents pour le 1% des personnes enquêtées.

La proportion des personnes en vacances ou en congé est relativement faible, mais elle est relativement élevée chez le groupe mère leader (0,1%) et bénéficiaires (0,1%) comparée à celle du groupe non bénéficiaire (0,0%). Le transfert favorise-t-il les vacances ? Cette question est intéressante mais des éléments permettant d'y répondre ne sont pas disponibles.

4.1.3. Caractéristiques de l'emploi

Plusieurs types d'activités ont été identifiés auprès des enquêtés : l'emploi lié à l'agriculture attire 87,2% des gens. Il n'y a pas de différences entre les trois groupes. Toutefois, on enregistre un écart très significatif entre les groupes concernant les activités liées à l'élevage. En effet, 4,8% des ménages dans le groupe mère leader et 3,4 % des ménages dans le groupe bénéficiaire ont fait des activités liées à l'élevage, contre 1,6% dans le groupe non bénéficiaire.

Les trois groupes de comparaison sont similaires dans la structure d'emploi, environ 92% des ménages ont leurs activités dans le secteur d'activités primaire, et 0,7% dans le secteur secondaire, et 7,3% seulement dans le secteur tertiaire.

Tableau 32 : Répartition des personnes actives selon leurs activités (%)

Activité principale	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Agriculture	83,7	88,1	85,8	87,2
Elevage	4,8	3,4	1,6	3,2
Autres activités primaires	1,5	1,5	1,8	1,5
Secteur Industriel	0,7	0,7	0,4	0,7
Secteur Service	9,1	6,2	10,2	7,2

Source : Enquête ménages TMC 2017

Pour les ménages qui ont pratiqués des activités du secteur primaire, leur niveau d'éducation est relativement faible, 79,3% d'entre eux ont de niveau d'étude primaire ou NSP pour le groupe Mère Leader, 88,8% pour le groupe bénéficiaires et 88,9% pour le groupe non bénéficiaires. En ce qui

concerne les ménages qui ont pratiqué les activités du secteur secondaire, leur niveau d'éducation est relativement élevé, 52,0% d'entre eux ont le niveau secondaire et plus pour le groupe Mère Leader, 23,2% pour le groupe bénéficiaires et 46,0% pour le groupe non bénéficiaire. Quant aux ménages qui ont pratiqué les activités du secteur tertiaire, leur niveau d'éducation est relativement moyen, 92,8% d'entre eux sont du niveau primaire et secondaire 1 et plus pour le groupe Mère Leader, 76,0% pour le groupe bénéficiaires et 67,4% pour le groupe non bénéficiaires.

4.1.4. Pluriactivité

Les bénéficiaires du programme rentrent dans le domaine de pluriactivités. En effet, le résultat de l'enquête a montré que trois personnes sur quatre (73,4%) font des activités secondaires dans le groupe mères Leader contre 65,9% dans le groupe non bénéficiaire. L'écart est significatif ($p=0,0$).

Tableau 33 : Répartition des ménages selon leurs activités secondaires (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Pas d'activité secondaire	26,7	26,4	36,1	28,3
Activité liée à l'agriculture	39,3	44,9	43,4	44,1
Activité liée à l'élevage	26,7	23,6	15,8	22,4
Autres activités primaire	1,5	1,5	0,7	1,4
Secteur Secondaire	0,5	0,3	0,4	0,3
Secteur tertiaire	5,3	3,3	3,6	3,6

Source : Enquête ménages TMC 2017

Si on se réfère au groupe non bénéficiaire, le groupe mère leader et le groupe bénéficiaires abandonnent peu à peu les activités liées à l'agriculture et s'orientent vers les activités liées à l'élevage. En effet, Si 43,4% des personnes du groupe non bénéficiaires pratiquent l'agriculture, cette proportion devient 39,3% dans le groupe mères Leader ($p=0,0$), et que si 15,8% des personnes dans le groupe non bénéficiaire font de l'élevage, elle devient 23,6% dans le groupe bénéficiaire, et 26,6% dans le groupe mères leader ($p=0,0$)

L'écart entre ceux qui choisissent le commerce comme activité secondaire dans les groupes de comparaisons est significatif ($p=0,04$). La proportion des gens qui font du commerce est de 3,81% au sein du groupe mère leader contre 2,19% chez le groupe non bénéficiaire.

Il est à mentionner que 39% des ménages aussi bien dans le groupe mère Leader que bénéficiaires ont pu démarrer une activité indépendante au cours des 12 derniers mois, si cette proportion n'est que de 7,39% dans le groupe Non bénéficiaires.

Les ménages dans le groupe mère leader et les ménages dans le groupe bénéficiaire abandonnent les travaux de l'agriculture en faveur de l'élevage et du petit commerce. Ce comportement permet de dire que le transfert incite les gens à abandonner certaines activités du champ et à augmenter leur pâturage ou les commerces, travail plus rentable n'exigeant que peu d'effort physique.

4.2. REVENUS DES MENAGES

Mesuré comme la somme de tous les argents perçus par les ménages en contrepartie de leurs activités, sans considération du transfert reçu du programme, le revenu des ménages est estimé à la

fois comme un indicateur de niveau de vie et un indicateur de bien-être. Il s'agit ici de mesurer l'apport du programme dans la constitution du revenu des ménages ainsi que son impact sur le niveau de revenu.

4.2.1. Principale Source de revenus

Dans les zones rurales, les revenus des ménages sont constitués généralement par des activités liées à l'agriculture et à l'élevage. Le Tableau ci-dessous représente la répartition des ménages selon leur principale source de revenus.

Tableau 34 : Principales sources de revenu des ménages (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Revenus salariaux	40,0	38,4	39,6	38,8
Revenus de l'Agriculture	45,8	48,4	48,4	48,2
Revenus d'activités indépendantes non agricoles du ménage	11,6	9,6	10,1	9,9
Transferts inter-ménages (famille, amis, voisins)	-	-	1,6	0,3
Transferts d'autres institutions (pension, bourses, etc.)	-	0,2	-	0,1
Transferts monétaires octroyés par des programmes ou projets (cash transfer)	2,6	3,1	-	2,4
Autres sources de revenus	-	0,4	0,3	0,3

Source : Enquête ménages TMC 2017

A propos des sources de revenu des ménages, les trois groupes sont similaires. Le revenu de l'agriculture tient la première place car ce sont généralement des ménages ruraux. Un peu moins d'un ménage sur deux (48%) puise leur source de revenu dans l'agriculture, suivi des revenus salariaux (38,7%).

La première source de revenu tient en moyenne 71% des revenus de ménage dans le groupe mères Leader, 69% dans le groupe bénéficiaire et atteint jusqu'à 80% pour le groupe non bénéficiaire, et l'écart est significatif ($p=0.0$). Après le revenu de l'agriculture, le transfert monétaire tient la deuxième source de revenus des 4,69% des ménages mères leader, et 47,2% des ménages bénéficiaires. Seulement 0,5% des ménages non bénéficiaires déclarent que le transfert monétaire constitue leur deuxième source de revenu. Ainsi, le transfert monétaire occupe en moyenne 28,7% du revenu des ménages mères leader et 31,6 % du revenu des ménages bénéficiaires. Pour le groupe non bénéficiaire, la deuxième source est le revenu agricole qui n'occupe que 19,9% du revenu des ménages.

4.2.2. Niveau de revenu

Questionné sur le niveau de revenu mensuel, 92,4% des ménages affirment que leur niveau de revenu est inférieur à 200 milles ariary. Cette proportion est de 92,3% chez le groupe mère leader, et 91,8% chez le groupe bénéficiaire et 94,4% des ménages non bénéficiaires.

Tableau 35 : Répartition des ménages selon leur revenu mensuel (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Moins de 50 000 Ariary	11,0	15,6	22,9	16,7
[50 000 - 100 000 [40,7	43,9	46,8	44,2
[100 000 - 200 000 [40,7	32,3	24,7	31,4
[200 000 - 400 000 [7,1	7,1	4,8	6,6
[400 000 - 600 000 [0,7	1,1	0,3	0,9
600 000 Ariary ou plu	0,0	0,0	0,5	0,1

Source : Enquête ménages TMC 2017

Avec un écart significatif ($p=0.00$), la proportion des ménages déclarant avoir un revenu mensuel plus de 200 000 Ariary est de 7,7% dans le groupe mère Leader, 8,2% chez les groupes bénéficiaires et 5% seulement chez le groupe non bénéficiaire.

4.3. CONCLUSION

Cette section s'est focalisée sur les activités économiques des ménages dans les zones enquêtées. Les analyses de la situation ont montré qu'une personne sur deux est en activité durant les 7 jours précédents l'enquête (tous âges confondus). Le principal déterminant de cette non activité reste la fréquentation scolaire. Dans le monde rural, la plupart des inactifs sont les handicapés ou les malades, ou autres en fin de campagne. Ceux qui sont à la recherche de travail constituent une proportion très faible de la population. Bien que le taux de chômage soit bas, cela ne signifie pas que le marché du travail est efficace. Par l'insuffisance de l'offre de travail, ou sous certaines pressions, les gens sont contraints de trouver des activités même si celles-ci ne garantissent pas un revenu décent, et les activités liées à l'agriculture prennent d'envergure.

Les trois groupes de comparaisons sont similaires en termes d'activités liés à l'agriculture, le groupe de mère leader et le groupe bénéficiaires s'éloignent du groupe non bénéficiaire en termes de proportions des gens qui pratiquent des activités à l'élevage, avec un écart significatif.

Le taux d'activité a chuté pour le groupe mère leader et reste stagner pour le groupe bénéficiaires, si on enregistre une augmentation chez le groupe non bénéficiaires. Les bénéficiaires du programme TMC (avec mère leader ou non) abandonnent peu le travail de l'agriculture en faveur de l'élevage. En d'autres termes, le transfert d'argent incite les gens à réduire les activités du champ à des activités plus rentables n'exigeant que peu d'efforts physiques

A propos des sources de revenu, les trois groupes sont similaires, Le revenu venant de l'agriculture tient la première place, presque la moitié de revenu, suivi des revenus salariaux. Les trois groupes se diffèrent statistiquement sur la proportion des revenus apportée par le transfert monétaire.

Selon l'estimation des ménages, environ 92,4% d'entre eux estime que leur revenu mensuel est inférieur à 200 000 Ariary. La différence entre les trois groupes est enregistrée sur la proportion des ménages ayant des revenus supérieurs à 200 000 Ar, et ceci au profit des groupes mère leader et groupe bénéficiaires. En conséquence, la proportion des ménages qui font et priorisent l'épargne reste faible, mais fait différence entre les trois groupes.

Se basant sur l'estimation des revenus par les ménages, l'effet du programme TMC sur le revenu des ménages est perceptible, mais pas très significatif. Toutefois, on enregistre les efforts des ménages bénéficiaires à améliorer leur revenu par la pratique de pluriactivités. Or, le temps est trop court pour que ces efforts consentisse transforment en revenu du ménage. Ainsi, plus de temps serait à préconiser pour que l'effet soit palpable.

Le chapitre qui suivra relatera si le revenu et le programme TMC a des influences sur la consommation des ménages ainsi qu'à la résilience aux chocs.

5. CONSOMMATION DES MENAGES

L'évaluation du niveau de consommation mesurée en termes de budget alloué à cela permet d'apprécier le niveau de vulnérabilité économique des ménages. Cette section est focalisée sur l'impact du programme dans le domaine de consommation alimentaire et nutritionnelle. Elle traite successivement la sécurité alimentaire, le niveau de consommation, la résilience aux chocs, et la nutrition.

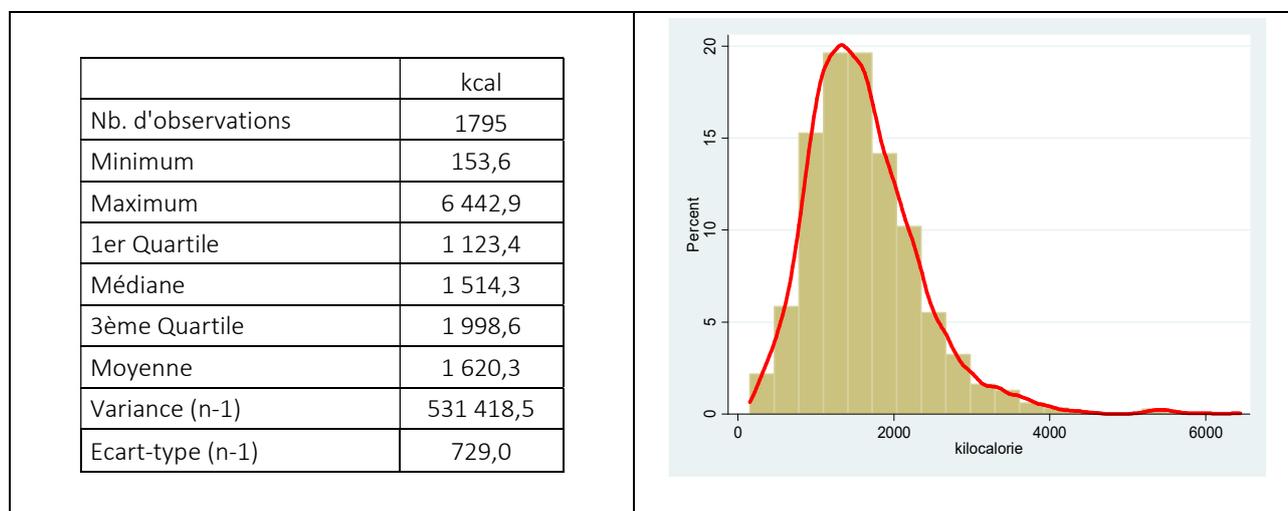
5.1. SECURITE ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire est un concept qui recouvre quatre dimensions principales : la disponibilité, l'accès, la stabilité et l'utilisation appropriée. L'analyse de la consommation au cours des 7 derniers jours permettrait de voir la disponibilité et l'accès aux aliments.

5.1.1. Consommation alimentaire au cours des 7 derniers jours

Le niveau de consommation alimentaire est appréhendé par l'apport calorique des aliments consommés. Le tableau suivant donne les statistiques descriptives et la distribution de la consommation alimentaire moyenne par personne par jour durant la semaine précédant l'enquête.

Tableau 36 : Statistiques descriptives sur le niveau de consommation (en Kcal) :



Source : Enquête ménages TMC 2017

En moyenne, une personne consomme un groupe d'aliment apportant 1620 Kcal par jour. Mais des variations existent à l'intérieur et entre les groupe de comparaison. Le tableau suivant montre l'apport calorique de la consommation alimentaire par jour par personne, selon les caractéristiques du chef de ménage.

Tableau 37 : Niveau de consommation de ménages par jour (KiloCalorie)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
sexe				
Masculin	1 682,2	1 596,7	1 539,7	1 591,8
Feminin	1 822,4	1 747,9	1 691,6	1 743,9
Age				
[18;30[2 228,1	1 644,0	1 460,8	1 642,9
[30;45[1 687,1	1 637,4	1 484,4	1 615,3
[45;60[1 649,1	1 583,9	1 687,8	1 612,2
[60;+[1 237,8	1 664,3	1 686,0	1 651,9
Taille du ménage				
[1;4[2 446,9	2 322,3	2 140,7	2 268,1
[4;7[1 791,5	1 691,1	1 482,3	1 648,1
[7;9[1 494,9	1 445,4	1 388,4	1 442,8
[9;+[1 258,7	1 293,9	1 171,6	1 283,7
Niveau d'études				
NSP	1 588,9	1 610,8	1 536,4	1 600,7
Primaire	1 638,9	1 602,9	1 513,2	1 588,2
Secondaire1	1 846,5	1 776,7	1 638,8	1 740,6
Secondaire2	2 615,6	1 849,0	1 916,9	1 969,7
Superieur			2 561,9	2 561,9

Source : Enquête ménages TMC 2017

La consommation alimentaire des ménages dans le groupe mère leader apporte plus de calorie par rapport à celui du groupe témoins mais la différence est faiblement significative ($p=0.06$). Le ménage dirigé par une femme a une meilleure consommation alimentaire en termes d'apport calorique par rapport à un ménage dirigé par un homme. L'âge du chef de famille et la taille de ménage n'influent pas sur le niveau d'apport calorique des consommations des ménages. Toutefois, on observe que le niveau d'étude y affiche ses effets.

La consommation globale présente des limites car elle ne donne aucune indication précise sur la qualité de l'alimentation. Il serait alors mieux d'analyser la consommation par produit.

Au cours des 7 derniers jours, le Tableau ci-après montre le nombre de jours de consommation d'aliments. Il a été constaté que les ménages consomment 7 jours sur 7 des céréales, environs 5 jours sur 7 du manioc et 6 jours sur 7 des légumes feuilles.

Tableau 38 : Nombre de jour de consommation d'aliments

Groupe d'aliments	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Céréales	7,0	6,9	7,0	6,9
Légumineuses sèches	0,6	0,6	0,4	0,6
légumes	5,4	5,7	5,9	5,7
fruits	1,0	0,8	0,6	0,8
Viandes/Poissons Volaille	1,7	1,6	1,3	1,6
Produits laitiers	0,2	0,2	0,2	0,2
Sucre	3,5	3,7	3,0	3,5
Huile	5,6	5,3	4,7	5,2

Source : Enquête ménages TMC 2017

Les trois groupes de comparaisons sont similaires en termes de comportement sur la nature de consommation hebdomadaire surtout en riz. Toutefois, les faits suivants sont révélateurs, en se référant au groupe non bénéficiaire :

- Les groupes mère leader et groupe bénéficiaire consomment moins de légumes feuilles et plus de légumes secs, consomment plus de viande, plus de produits laitiers, d'huile, de sucre et du miel.
- Le groupe mère leader et le groupe bénéficiaire consomment des condiments et des épices.

La disponibilité de l'argent dû au transfert incite les ménages à acheter des produits finis, et des produits qualifiés de « luxe ».

5.1.2. Score de Consommation Alimentaire

Un des indicateurs le plus fréquemment utilisé pour appréhender l'accès à l'alimentation est le Score de Consommation Alimentaire ou SCA. Il révèle en quantité et en qualité le régime alimentaire hebdomadaire des ménages. Dans ce sens, il catégorise les ménages en trois groupes : ceux qui ont un profil de consommation pauvre (SCA<21), ceux qui ont un profil de consommation limite (SCA entre 21.5 et 35) et ceux qui ont un profil de consommation acceptable (SCA>35). Par le biais de cet indicateur, il a été évoqué qu'en moyenne, les ménages ont un score de consommation alimentaire limite.

Tableau 39 : Score de Consommation alimentaire

	Moyenne	Ecart-type	Nombre
Groupe Mère Leader	34,9	10,3	155
Groupe Bénéficiaire	34,6	10,4	1264
Groupe Non Bénéficiaire	32,0	9,4	376
Ensemble	34,1	10,2	1795

Source : Enquête ménages TMC 2017

Par rapport au groupe non bénéficiaire, le groupe mère Leader a un gain de 2,9 points, et le groupe bénéficiaires de 2,5 points, gains positifs et statistiquement significatifs ($p=0.0$). Donc, les groupes bénéficiaires du programme ont pu améliorer leur score alimentaire.

Chez le groupe mère leader, c'est au niveau des chefs de familles ayant un niveau d'études collège ou secondaire 1 qu'on observe le score le plus élevé qui est de 37,6. Quant au groupe bénéficiaire, le score le plus élevé est de 42,2 pour les chefs de familles niveau d'études secondaire 2. Le score le plus élevé atteint 62 pour les chefs de familles de niveau d'études supérieur dans le groupe non bénéficiaire.

Tableau 40 : Régression du score SCA avec les caractéristiques du chef de ménages

	Coef,	Std, Err,	t	P>t	Intervall de confiance 95%	
Taille ménage	0,0	0,1	0,3	0,8	-0,2	0,2
sexe	0,2	0,7	0,3	0,8	-1,2	1,6
âge	0,1	0,0	2,3	0,0	0,0	0,1
études	0,1	0,0	4,7	-	0,1	0,2
Mère Leader	3,3	1,0	3,2	0,0	1,3	5,3
Bénéficiaires	2,7	0,6	4,2	-	1,5	4,0
_cons	28,8	1,5	19,9	-	26,0	31,7

Source : Enquête ménages TMC 2017

Toutes choses égales par ailleurs, la taille et le genre du chef de ménage n'influent pas sur le SCA. Le gain du groupe, et du groupe bénéficiaires sont respectivement de 3,3 et 2,7 points qui sont des écarts significatifs. L'âge du chef de famille et son niveau d'études influent aussi sur le score. Plus l'âge monte plus le score SCA s'améliore, et que les ménages dirigés par des chefs de familles plus instruits ont de meilleurs SCA. Le Tableau suivant montre la répartition des ménages selon le niveau de SCA

Tableau 41 : Proportion des ménages qui ont de SCA Acceptable (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Acceptable	45,2	41,7	34,0	40,4
Limite	52,3	56,5	62,0	57,3
Pauvre	2,6	1,8	4,0	2,3
Total	100	100	100	100

Source : Enquête ménages TMC 2017

La proportion de ménages ayant de score SCA pauvre est relativement faible, car il est de l'ordre de 2,3% pour l'ensemble des ménages enquêtés. Un peu plus d'un ménage sur deux (57,3%) ont de score SCA limite. Pour ceux qui ont de score SCA acceptable, ils représentent 40,4% de l'ensemble de la population enquêtée. On observe une différence significative de 11,2% entre le groupe mère leader si on le compare avec le groupe non bénéficiaire, cette différence est de 7,7% entre le groupe bénéficiaire et non bénéficiaires.

Le tableau suivant montre la proportion des ménages qui ont de SCA acceptable, SCA supérieur à 35, selon les caractéristiques du chef de ménage

Tableau 42 : Proportion des ménages qui ont de SCA Acceptable (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Genre du chef de ménage				
Masculin	45,5	39,4	31,9	38,3
Féminin	40,6	40,3	30,3	38,4
Age du chef de ménage				
[18;30[62,5	38,0	25,0	36,4
[30;45[41,2	39,5	33,1	38,6
[45;60[46,8	40,2	34,3	39,5
[60; et plus[28,6	39,2	28,0	35,1
Taille du ménage				
[1;4[52,6	42,3	33,9	41,0
[4;7[51,2	40,0	29,7	38,4
[7; 9[28,6	36,1	40,0	35,9
[9; et plus[41,7	41,1	23,1	39,8
Niveau d'études du Chef de ménage				
NSP	33,3	39,2	22,9	36,9
primaire	43,6	39,3	27,9	37,4
secondaire1	58,8	37,3	42,5	42,1
secondaire2	0,0	72,2	45,0	51,2
supérieur			100,0	100,0
Ensemble	44,5	39,5	31,6	38,3

Source : Enquête ménages TMC 2017

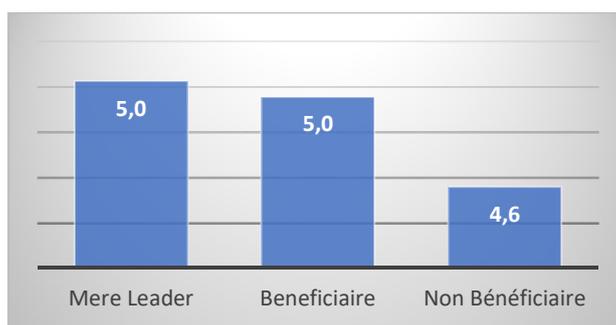
La proportion des ménages ayant des score SCA acceptable est presque la même pour les chefs de ménages Hommes et Femmes dans le groupe bénéficiaire et groupe non bénéficiaires. L'âge des chefs de ménage n'influe pas sur le SCA. Le tableau montre que la proportion des ménages ayant un score SCA acceptable est plus élevée (62,5%) chez les chefs de ménages jeunes moins de 30 ans dans le groupe bénéficiaire. Cette proportion est plus faible pour les chefs de ménage de même tranche d'âge mais dans le groupe non bénéficiaire. Si on fait l'analyse selon la taille de ménage, elle n'influe non plus sur le SCA Acceptable pour les trois groupes de comparaison. La proportion de ménages ayant un SCA acceptable la plus élevée (52,6%) est observée au niveau du groupe bénéficiaire chez le ménage de taille inférieure à 4 membres, et la plus faible (23,1%) est observée chez les ménages de taille supérieure à 9 dans le groupe non bénéficiaire.

Le niveau d'étude des chefs de ménages influe sur le score SCA acceptable et ceci s'observe dans les trois groupes. Plus le niveau d'études n'est élevé, plus la proportion des ménages ayant de scores SCA acceptables s'intensifie. Cette proportion varie de 33,3% à 58,8% chez le groupe mère Leader, de 39,2% à 72,2% chez le groupe bénéficiaire. La même variation s'avère très faible chez le groupe des non bénéficiaires car elle varie de 22,9% à 45,0%.

5.1.3. Score de diversification Alimentaire

Le Score de Diversité Alimentaire (SDA) capture le nombre de groupe d'aliments consommés par les ménages sur la base hebdomadaire. En effet, les aliments sont catégorisés en 8 groupes : (1) les céréales et tubercules, (2) les légumineuses, (3) les produits laitiers, (4) les sources de protéines animales, (5) les fruits, (6) les légumes, (7) les produits sucrés et (8) les huiles et matières grasses. Le graphique suivant montre qu'en moyenne, les bénéficiaires consomment un groupe d'aliments de plus que les non bénéficiaires. Les groupes d'aliments (1), (6), (7) et (8) sont les points communs des deux groupes. C'est notamment les sources de protéines qui font la différence. Cela illustre les effets favorables du projet sur la sécurité alimentaire des ménages.

Graphique 10: Score de Diversification Alimentaire



Source : Enquête ménages TMC 2017

Le score de diversification alimentaire est de 4,5 pour les ménages du groupe non bénéficiaires. Par rapport à ce score, les ménages bénéficiaires ont pu améliorer leur score de 0,4 points, de même les ménages du groupe mère leader ont pu améliorer le leur de 0,5 point, et les écarts sont significatifs. On peut en déduire que les ménages bénéficiaires ont pu introduire d'autres type d'aliments dans leurs consommations hebdomadaires par rapport à ceux du ménage non bénéficiaire.

L'analyse selon les caractéristiques du chef de ménage montre que le sexe du chef de ménages et la taille de ménage n'influent pas sur le score SDA. Toutefois, l'âge influe faiblement sur le Score SDA.

La variable « niveau d'études » influe positivement. Plus le niveau d'étude augmente, plus le score augmente également.

Si on analyse selon la tranche d'âge du chef de ménage, l'écart entre le score minimal et score maximal varie de 0,1 point pour le groupe bénéficiaire et de 0,4 pour le groupe non bénéficiaire. Le SDA le plus élevé est observé dans la tranche d'âge de 30 à 40 avec un score de 5,1, et un écart intragroupe de 0,3 point et le score le plus faible est de 4,1 chez la tranche d'âge de 18-30ans dans le groupe non bénéficiaire.

De par l'analyse selon la taille du ménage, le score le plus élevé de 5,4 est observé au niveau du groupe de manages de taille inférieure à 4 chez le groupe mère leader, et la valeur la plus faible 4,3 est observé au niveau des ménages à grande taille composés de plus de 9 membres du groupe non bénéficiaires. Quant à l'analyse selon le niveau d'études, le score le plus élevé qui est de 7 et observé au niveau du groupe non bénéficiaire pour les ménages ayant un niveau d'études supérieur, et le score le plus faible est de 4,2 pour les ménages ayant un niveau d'études NSP, chez le groupe non bénéficiaire. L'écart entre les scores minimal et maximal pour le groupe mère leader est de 0,65 points, et de 1,2 chez le groupe bénéficiaire.

La diversification des aliments est utile pour avoir un équilibre au niveau des apports caloriques. Interrogés sur leur intention à diversifier leurs aliments, on enregistre une proportion non négligeable des ménages qui ont déjà pratiqué la diversification alimentaire

Tableau 43 : Répartition des ménages qui pratiquent la diversification alimentaire (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires
Non, je n'en ai pas l'intention	20,0	28,2	39,1
Non, mais je suis conscient qu'il le faut	8,4	9,2	11,4
Non, j'en ai l'intention mais je n'y arrive pas encore	36,8	36,3	36,4
Oui, je commence à m'y faire	20,0	16,1	8,8
Oui, cela devient une habitude	14,8	10,2	4,3

Source : Enquête ménages TMC 2017

La diversification alimentaire devient une habitude pour le 14,8% des ménages dans le groupe mère leader, et 10,2% des ménages dans le groupe bénéficiaire, contre 4,3% chez le ménage non bénéficiaire. Également, 20% des ménages supplémentaires commencent à le faire dans le groupe de mère leader, 16% supplémentaires dans le groupe bénéficiaire, si cette proportion n'est que de 8,7% dans les ménages non bénéficiaires. On peut dire que le programme a pu apporter des changements sur la diversification alimentaire des ménages.

5.1.4. Taux d'accès aux aliments riches en protéines

La vitamine A et les protéines sont deux nutriments très essentiels au développement des enfants. Les aliments riches en vitamine A sont les légumes de couleur verte ou orange et les fruits de couleur orange. Pour les protéines, on peut citer les légumineuses, les viandes/fruits de mers et les œufs, les produits laitiers et le miel. Le taux d'accès des enfants à la vitamine A est appréhendé par l'accessibilité des ménages aux aliments riches en Vitamine A. Il en est de même pour la protéine.

Tableau 44 : Taux d'accès aux aliments riches en vitamine A et en protéines (%)

	Vitamine A	Protéines
Groupe Mère leader	97,4	98,7
Groupe Bénéficiaires	98,1	97,8
Groupe Non bénéficiaires	97,3	94,9
Ensemble	97,9	97,3

Source : Enquête ménage TMC 2017

Le taux d'accès aux aliments riches en vitamine A est similaire pour les trois groupes de comparaison, mais les protéines sont plus privilégiées pour les groupes mère leader et les groupe bénéficiaires. Le fait qu'un ménage abrite une mère leader n'influence pas sur ce niveau d'accès aux aliments riches par rapport à l'ensemble des bénéficiaires.

L'analyse selon l'âge du chef de ménage a montré que le taux d'accès à la vitamine A le plus faible 85,7% est observé chez le ménage plus de 60 ans, et le taux d'accès le plus élevé qui est de 100% s'enregistre chez les ménages de 18 à 30 ans et de 40 à 60 ans. Selon la taille de ménage, le taux d'accès à la vitamine A le plus faible 91,0% est observé au niveau des ménages plus de 9 membres chez le groupe Bénéficiaires. Quant à l'analyse selon le niveau d'études, elle relate que le taux le plus élevé (100%) est observé au niveau des ménages ayant un niveau d'études secondaire 2 pour les groupe mère leader et groupe bénéficiaire, et chez les ménages ayant de niveau supérieure chez le groupe non bénéficiaire. Le taux d'accès à la vitamine A est lié au niveau d'études du chef de ménages.

En ce qui concerne le taux d'accès à la protéine, le taux d'aces le plus faible est observé au niveau de la classe d'âge de 18 à 30 ans chez le groupe non bénéficiaire. La taille de ménage n'influe pas sur le taux d'accès aux protéines. Toutefois, le niveau de scolarisation influe fortement sur le taux d'accès aux protéines. Pour tous les groupes de comparaisons, le taux maximal de 100% est observé chez les niveaux secondaire 2 et supérieur.

5.2. NIVEAU DE CONSOMMATION

Le niveau de consommation est appréhendé par le niveau de montant minimal pour vivre décentement, la structure de consommation, les dépenses alimentaires et non alimentaires.

5.2.1. Montant minimal pour vivre décentement

Le Tableau suivant montre la répartition des ménages selon le montant minimal qu'ils estiment suffisant pour vivre décentement.

Tableau 45 : Répartition des ménages selon le montant qu'ils estiment suffisant pour vivre décemment (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Moins de 50 000 Ar	7,1	11,2	14,1	11,4
50 000 à 100 000 Ar	31,6	35,5	33,8	34,8
100 000 à 200 000 Ar	40,7	37,9	39,9	38,6
200 000 à 300 000 Ar	18,7	12,4	9,3	12,3
300 000 à 400 000 Ar	1,3	2,2	1,6	2,0
400 000 à 500 000 Ar	0,7	0,7	0,3	0,6
500 000 à 600 000 Ar	0,0	0,1	0,8	0,2
Plus de 600 000 Ar	0,0	0,0	0,3	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête ménages TMC 2017

D'après ce tableau, pour rendre la vie décente, 98,1% des ménages mère leader, 97,1% des ménages bénéficiaires et 97,0 % des ménages non bénéficiaires estiment que le montant minimal suffisant est de 300 000 Ar, qui est supérieure à 200 000 Ariary revenu de 92,4% des ménages.

Se référant à la somme de 300 000 Ariary comme montant minimal suffisant pour vivre décemment, seulement 2, 3% des ménages de 30 à 45 ans et 2, 1% des ménages de 45 à 60 ans du groupe mère leader considèrent qu'il faut plus de 300 000 Ariary pour vivre décemment. Chez le groupe bénéficiaires, 5,1% des ménages ayant comme chef plus de 60 ans considère que 300 000 Ariary n'est pas suffisant pour vivre décemment. Par rapport à la taille du ménage, 8,0% des ménages de grande taille seulement considère que la somme 300 000 Ariary est insuffisante pour vivre. Les chefs de ménages ayant un niveau de secondaire² ou supérieur du groupe mère leader et du groupe bénéficiaire disent que 300 000 Ariary sont suffisants pour vivre décemment.

L'enquête a montré que 23,1% des ménages bénéficiaires disent que leur revenu est instable contre 54,0% des ménages non bénéficiaires. Les autres attestent que leur revenu est « quasi stable » ou « stable ». L'instabilité de revenu révèle l'instabilité de l'accès aux aliments.

5.2.2. Structure de la consommation

L'évaluation de la part du budget alloué à l'alimentation permet d'apprécier le niveau de vulnérabilité économique des ménages. Le montant de dépenses est fonction des quantités consommées. La consommation alimentaire des ménages mesurée en termes de dépenses est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 46 : Niveau de consommation alimentaire des ménages durant 7 jours (en Ariary)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Sexe				
Masculin	36 508	35 126	27 306	33 581
Féminin	25 359	27 806	20 976	26 232
Age				
[18;30[28 968	25 105	18 263	23 435
[30;45[32 194	33 550	25 919	32 109

[45;60[39 384	35 845	31 701	35 289
[60;+[35 843	37 225	23 469	32 696
Taille de ménage				
[1;4[22 365	22 372	19 401	21 337
[4;7[31 748	30 648	25 187	29 396
[7;9[39 203	37 410	34 981	37 267
[9;+[43 616	45 384	40 504	44 947
Niveau d'études				
NSP	33 865	31 484	25 990	30 944
Primaire	34 137	34 149	24 207	32 194
Secondaire1	34 401	34 673	29 014	32 748
Secondaire2	35 300	37 852	37 748	37 507
Supérieur			53 800	53 800
Ensemble	34 206	33 748	26 195	32 205

Source : Enquête ménages TMC 2017

Les ménages dirigés par les femmes ont une dépense en consommation moindre que les ménages dirigés par les hommes, constat valable pour tous les groupes de consommation. Théoriquement, la taille de ménage influe sur le niveau de consommation, cette théorie a été confirmée dans le cas de cette étude. Plus la taille du ménage augmente, plus le niveau de consommation augmente aussi, et ceci pour les trois groupes de comparaisons. L'analyse par niveau d'éducation montre que plus le niveau d'éducation monte, plus le niveau de consommation augmente aussi. Les ménages ayant un niveau supérieur consomment en moyenne jusqu'à 53 800 Ariary par semaine tandis que ceux ayant de niveau primaire est de 30 944 Ariary par semaine. Cette tendance s'observe dans les trois groupes de comparaisons.

En moyenne, un ménage consomme 32 205 Ariary par semaine, les ménages dans le groupe mère leader, et bénéficiaires consomment plus que les ménages non bénéficiaires. Ce qui montre que les ménages bénéficiaires du programme consacrent plus de dépenses alimentaires journalières que ceux des non bénéficiaires.

5.2.3. Dépenses courants mensuels

Les dépenses non alimentaires des ménages au cours des 30 derniers jours sont estimés à 11780 Ariary, avec des variations au sein des groupes de comparaisons : 12 812 Ariary pour le groupe mère Leader, 11 831 Ariary pour le groupe bénéficiaires et 11 180 Ariary pour le groupe non bénéficiaires.

Tableau 47 : Petites dépenses non alimentaires des ménages au cours des 30 derniers jours (% de dépenses)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Tabac	17,0	25,0	16,0	22,4
Cigarette	10,5	10,5	11,3	10,6
Boisson non alcoolique	0,0	0,1	-	0,1
Boisson alcoolique	0,8	1,3	1,2	1,2
Eau	0,3	0,4	0,5	0,4
Savon	31,7	31,3	28,6	30,8
Allumettes, briquet	3,1	3,2	3,3	3,2
Bougies, Adaps	3,2	3,0	3,7	3,1
Pétrole	7,1	9,3	9,3	9,1

Electricité (JIRAMA)	1,9	0,3	0,7	0,6
Charbon	6,7	3,4	6,4	4,3
Bois de chauffe	4,4	4,6	6,2	4,9
Gaz/pile électrique	4,0	3,4	4,2	3,6
Carburant (Essence, Gaz-oil)	-	-	-	-
Lubrifiant	-	-	-	-
Crédit de communication (Téléphone)	3,2	1,3	4,0	2,0
Loyer	4,7	1,6	3,4	2,2
Services et produits de soin corporel	1,4	1,3	1,3	1,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant mensuel en Ariary	12 812	11 831	11 180	11 780

Source : Enquête ménages TMC 2017

Par ordre d'importance, le loyer occupe une part importante dans la structure de dépenses des ménages (17%), suivi des charbons (16%) et des bois de chauffes (14%). La somme allouée à la cigarette et au tabac occupe également une part importante dans les dépenses des ménages car elle constitue 19% des dépenses.

En termes de niveau dépenses courants par mois, l'écart entre les groupes de comparaisons n'est pas significatif. Le tableau suivant montre le montant des Dépenses non alimentaires des ménages au cours des 30 derniers jours (en Ariary) selon les caractéristiques des du chef de ménage

Tableau 48 : Dépenses non alimentaires des ménages au cours des 30 derniers jours (en Ariary) selon les caractéristiques des du chef de ménage

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
sexe				
Masculin	12 567	12 168	11 588	12 079
Féminin	13 756	10 378	9 266	10 481
Age				
[18;30[12 938	10 169	9 764	10 301
[30;45[13 291	11 998	11 808	12 079
[45;60[11 710	12 035	12 051	12 008
[60;+[14 114	11 729	8 688	10 850
Taille de ménage				
[1;4[14 704	9 493	8 862	9 654
[4;7[12 297	11 662	11 256	11 616
[7;9[13 681	11 952	12 806	12 245
[9;+[11 701	13 580	13 927	13 458
Niveau d'études				
Nsp	15 097	11 657	9 291	11 549
Primaire	11 379	11 602	10 465	11 360
Secondaire1	14 382	13 559	12 335	13 268
Secondaire2	24 240	13 283	18 568	17 015
Supérieur	,	,	8 950	8 950
Ensemble	12 812	11 831	11 180	11 780

Source : Enquête ménages TMC 2017

Les dépenses non alimentaires mensuelles des ménages dirigés par les femmes sont inférieures à celle des ménages dirigés par un homme sauf pour les ménages mère leader. Mais l'écart n'est pas

significatif. Par rapport à l'âge de chefs de familles, la dépense maximale atteint le 14 114 Ariary pour les chefs de ménages plus âgées (plus de 60 ans) chez le groupe mère leader.

La taille de ménage influe sur le niveau de dépenses courantes mensuelles de ménages sauf pour le groupe mère leader. L'analyse selon le niveau d'études de chef de familles montre que le niveau d'études n'influe pas sur le niveau de dépenses mensuelles de ménages. Si leur seuil est de 8950 Ariary pour les ménages ayant un niveau d'études supérieures, il est de 18 568 pour les ménages dont le chef de familles est de niveau secondaire 2.

Si les dépenses en eau et en électricité, en loyer et en combustibles (charbon et bois de chauffés) constituent les dépenses communes à tous les ménages, certaines sont jugées individuelles lorsqu'il s'agit des dépenses relatives à seulement quelques-uns des membres de la famille.

Tableau 49 : Nombre de membres des ménages qui consomment certains produits au cours des 30 jours

Libellé produit	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Boisson alcoolique	2,0	1,9	1,9	1,9
Boisson non alcoolique	2,0	1,1		1,2
Cigarette	1,9	1,8	1,8	1,9
communication (Téléphone)	1,5	1,6	1,5	1,5
produits de soin corporel	1,9	1,9	1,8	1,8
Tabac	1,8	1,8	1,8	1,8

Source : Enquête ménages TMC 2017

Le tableau montre que les membres des ménages du groupe bénéficiaires et groupe mère leader ont tendance à faire plus de dépenses individuelles, même s'il n'y a pas d'écart entre les trois groupes de consommation sauf au niveau des dépenses en Boisson non alcoolique. L'analyse montre qu'il n'y a pas d'influence du profil du chef de ménages sur le nombre d'individus qui ont des dépenses particulières au sein des familles.

5.2.4. Dépenses non alimentaires des ménages

Les dépenses non alimentaires des ménages au cours des 12 derniers mois sont estimées en moyenne à 182 848 Ariary. Par rapport aux dépenses annuelles du groupe non bénéficiaire (170 343 Ariary), celles du groupe mère leader (251 134 Ariary) et du groupe bénéficiaire, (178 168 Ariary) sont supérieures. On constate une différence significative entre les groupes de comparaisons. Le tableau ci-dessous montre comment se répartissent ces dépenses.

Tableau 50 : Répartition des Grosses Dépenses non alimentaires de ménages au cours de 12 mois (en % des dépenses)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Ecolage et/ou frais d'inscription	13,9	13,8	14,8	14,0
Cotisation parentale (scolarisation)	5,1	7,1	4,9	6,4
Fournitures scolaires	11,0	11,8	10,7	11,5

Dépenses sanitaires (consultation, médicament, hospitalisation, transport)	8,2	10,7	18,6	12,0
Dépenses de transport (transport en commun)	3,0	2,0	3,2	2,4
Achat de moyen de transport	0,1	0,2	0,2	0,2
Achat d'effets vestimentaires pour adultes	21,3	5,7	4,8	7,4
Achat d'effets vestimentaires pour enfants	7,4	9,5	7,1	8,8
Achat d'équipements pour la cuisine	2,0	1,4	0,8	1,3
Achat de mobiliers/équipements de maison	1,2	2,1	0,6	1,7
Réparation ou amélioration de la maison	4,6	10,8	5,2	9,0
Cérémonie familiale (yc funérailles)	16,4	17,8	20,6	18,2
Obligation sociale (communautaire et/ou religieuse)	5,9	7,1	7,7	7,1
Autres non compris ailleurs	-	0,1	0,7	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête ménages TMC 2017

Pour l'ensemble des ménages enquêtés, les deux grandes catégories de leurs dépenses sont la scolarisation des enfants (Ecolage et/ou frais d'inscription : 14,0%, Cotisation parentale (scolarisation)=6,4%, Fournitures scolaires : 11,5%) qui représentent 31,9% des dépenses totales annuelles du ménage, et la Cérémonie familiale (y compris les funérailles) qui occupe 18,2% des dépenses annuelles. Ces deux catégories de dépenses occupent 46,4% des dépenses pour le groupe mère Leader, 50,1% pour le groupe bénéficiaires et 51% pour les ménages non bénéficiaires. Les dépenses sanitaires : consultation, médicament, hospitalisation, transport, ne représentent que 8,2% chez le groupe mère Leader, alors qu'elles représentent 18,6% des dépenses dans le groupe non bénéficiaire.

En ce qui concerne les autres grandes dépenses, l'achat d'effets vestimentaires pour adultes occupe 21,3% des dépenses, si la réparation ou amélioration de la maison représente 10,8% des dépenses chez le groupe bénéficiaire. Pour ces deux groupes bénéficiaires du programme, les dépenses sont consacrées aux domaines qui leur permettent d'avoir une image plus positive au sein de la communauté. En outre, la rubrique de dépenses « Autres non compris ailleurs » qui n'est pas tenue compte dans le groupe mère leader signifie que les dépenses sont de plus en plus motivées chez les ménages de ce groupe.

Tableau 51 : Montant des Grosses Dépenses non alimentaires de ménages au cours de 12 mois (en Ariary)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
sexe				
Masculin	275186	188913	185161	195389
Feminin	159703	131848	100745	128391
Age				
[18;30[144656	128079	111375	124651
[30;45[194940	180059	178284	181071
[45;60[384734	200400	192756	215891
[60;+[284500	139693	156894	151860
Taille du ménage				
[1;4[105385	86631	71903	82871
[4;7[174282	154203	187055	163981
[7;9[283767	188384	204260	200343

[9;+[689406	301286	180092	323355
Niveau d'études				
NSP	237560	176771	109703	171821
Primaire	258243	173678	158533	177696
Secondaire1	215100	196603	190996	197355
Secondaire2	399820	287314	330395	320434
Supérieur			274000	274000
Ensemble	251345	178168	170343	182848

Source : Enquête ménages TMC 2017

Les dépenses des ménages dirigés par une femme sont toujours inférieures à celles des ménages dirigés par un homme. Sauf pour les ménages dirigés par un chef de famille plus de 60 ans, le montant de dépenses augmente avec l'âge du chef de famille. En outre, la taille de ménage influe aussi sur le montant de dépenses chez le groupe mère leader et groupe bénéficiaires. Mais le niveau d'étude n'influe pas sur le montant des dépenses.

5.2.5. Niveau de dépenses journalières par personnes (en Ariary)

La consommation d'un adulte n'est pas forcément identique à celle des enfants. Mais pour avoir un ordre d'idées de la condition de vie d'un ménage, on suppose que les dépenses au sein de la famille se répartissent équitablement sur chaque membre, le tableau ci-dessus montre le montant des dépenses journalières par personne entre les groupes de comparaisons

Tableau 52 : Dépenses journalière moyenne par personne par jour (en Ariary)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Consommation alimentaire pour 7 jours	34 206	33 748	26 195	32 205
Consommation alimentaire moyenne par jour	4 887	4 821	3 742	4 601
Dépenses courant mensuelles	12 812	11 831	11 180	11 780
Dépenses courant moyenne par jours	427	394	373	393
Grosses dépenses annuels	251 345	178 168	170 343	182 848
Grosses dépenses moyennes par jours	689	488	467	501
Dépenses journalières moyenne	6 002	5 704	4 582	5 494
Taille du ménage	6,7	7,0	5,6	6,7
Dépenses journalières moyenne par personne	896	815	818	820

Source : Enquête ménages TMC 2017

Le tableau montre qu'une personne dans le groupe mère leader ou groupe bénéficiaire dépense plus qu'une personne dans le groupe non bénéficiaire, mais la différence n'est pas significative. Si le niveau de dépense mesure le niveau de vie d'une personne, on peut conclure qu'une personne dans les communes cibles du programme, qu'elle soit bénéficiaire du programme ou non, vit sous 1000 Ariary par jour. Ces dépenses très modestes relatent que les ménages sont très vulnérables, surtout en cas de choc.

5.3. RESILIENCE AUX CHOCS

Dans cette analyse, la résilience aux chocs s'est focalisée sur la capacité de famille à assurer et à faire face à tout moment à ces trois domaines de la sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accès, et la stabilité. Elle sera appréhendée par le niveau de l'autoconsommation, la mesure prise par la famille face à l'insuffisance de la nourriture, et les priorités de ménages.

5.3.1. Insuffisance de nourriture au cours des sept derniers jours

Une question a été posée aux ménages, si au cours d'une semaine, ils avaient, à un moment ou à un autre, eu un manque de nourriture. En réponse à cela, 41,45% des ménages ont affirmé que cela est inévitable pour eux, ce qui montre que l'accès régulier à la nourriture est un problème sérieux pour les enquêtés.

Tableau 53 : Proportion des ménages qui ont eu un manque de nourriture au cours d'une semaine' (en %)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Oui	31,0	36,7	61,7	41,5
Non	69,0	63,3	38,3	58,6
Total	100	100	100	100

Source : Enquête ménages TMC 2017

L'insuffisance de la nourriture est moindre dans le groupe mère leader et bénéficiaires. Si 61,7% des ménages ont de l'insuffisance en nourriture, ceci n'est que de 30,9% chez le groupe mère leader, et 36,7 chez les bénéficiaires.

Les raisons de l'insuffisance des nourritures n'ont pas été demandées, mais l'enquête s'intéresse plus aux stratégies des ménages en cas d'insuffisance de nourritures. Est-ce qu'ils arrivent à se débrouiller pour remédier efficacement à cette insuffisance ? Quelles mesures ont-ils prises ? Quelle est la part de l'autoconsommation ?

5.3.2. Part de l'autoconsommation

La part de l'autoconsommation mesure l'accessibilité des nourritures. Plus la part de l'autoconsommation est grande, plus les produits alimentaires sont disponibles et facilement accessibles.

Tableau 54 : Part de la quantité autoconsommé (% des quantité consommé)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
1-Céréales	6,1	8,4	11,2	8,7
2-Farine	47,6	37,6	71,2	48,4
3-Tubercules	69,2	57,6	64,1	59,8
4-Légumineuses sèches	40,9	36,1	33,7	36,1
5-Fruits	33,9	36,0	37,4	36,0
6-Légumes	66,0	60,8	60,8	61,3
7-Viande, Poisson, Volaille	33,0	44,7	39,6	42,9
8-Produits laitiers	44,6	63,1	42,6	58,6
9-Autres produits finis	38,9	28,2	24,9	28,6
10-Autres produits alimentaires	-	-	-	-

Source : Enquête ménages TMC 2017

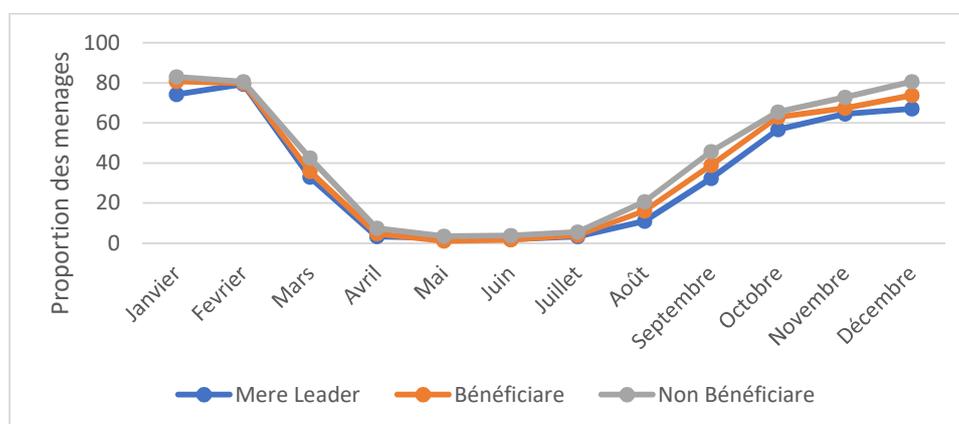
Pour les produits de première nécessité comme le riz et les céréales, l'autoconsommation des ménages est très faible. En effet, 6,1% des quantités consommées seulement pour les ménages du groupe mères Leader, 7,19% pour le groupe bénéficiaire, et 9,06 % pour les non bénéficiaires sont des autoconsommations.

L'autoconsommation en farine et viande/Poisson est plus élevée chez le ménage non bénéficiaire. Pour les tubercules, les légumes sèches, les légumes feuilles, les fruits, et les produits laitiers, on enregistre une forte autoconsommation au sein des ménages mère leader. Ce qui signifie qu'ils produisent plus ces produits

Pour les produits Céréale, farine, et viande, l'autoconsommation du groupe mère leader et groupe bénéficiaires est inférieure à celle du groupe non bénéficiaire. Cela pourrait s'expliquer par le fait que, à cause du transfert monétaire, **la propension à acheter a augmenté chez les ménages et réduit la part de l'autoconsommation.**

La part de l'autoconsommation est plus faible durant la période de Mois de septembre au Mars. Ceci est similaire pour les trois groupes. Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la proportion des ménages qui ont besoin d'aide durant l'année.

Graphique 11: proportion des ménages qui ont besoin d'aide durant l'année



Source : Enquête ménages TMC 2017

La production de riz commence le mois de mars, cela explique la tendance à la baisse du besoin d'aide. Elle commence à augmenter à partir du mois d'août. La durée de l'autoconsommation ne s'étale que sur 4 à 5 mois. A signaler que le besoin des non bénéficiaires reste toujours supérieur à celui du groupe bénéficiaire et mère leader.

5.3.3. Mesures prises pour faire face à l'insuffisance de nourriture au cours des 7 derniers jours.

En cas de problèmes d'acquisition des nourritures, les ménages adoptent plusieurs stratégies, mais la plus fréquente c'est la réduction de la quantité globale des nourritures ou la réduction des nombres de repas pris par jour (majoritairement, deux fois au lieu de trois).

Tableau 55 : Stratégies adoptées par les ménages en cas d'insuffisance des nourritures (Nombre de jours)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Réduire la quantité globale de chaque repas	2,8	3,3	4,0	3,5
Réduire le nombre de repas	0,7	1,0	1,4	1,1
Emprunter de la nourriture	1,3	1,2	1,3	1,2
Se rabattre sur les aliments non préférés	1,3	1,9	2,1	1,9
Acheter des aliments à crédit	0,9	1,0	1,4	1,1
Pratiquer la cueillette des aliments sauvages	0,4	0,8	1,1	0,8
Pratiquer la récolte précoce	0,4	0,3	0,6	0,4
Envoyer les membres du ménage manger ailleurs	-	0,0	0,2	0,1
Envoyer les membres mendier	-	0,0	0,0	0,0
Réduire les repas des adultes	1,3	2,0	2,1	2,0
Pratiquer des activités illégales	-	0,0	-	0,0

Source : Enquête ménages TMC 2017

L'enquête révèle que durant les 7 jours précédant l'enquête, les ménages dans le groupe mère Leader a réduit durant 2,8 jours la quantité de repas et se rabat sur les aliments non préférés durant 1,3 jours. Le groupe bénéficiaire adopte la même stratégie mais avec de jours supplémentaires. Toutefois, les ménages non bénéficiaires ont dû réduire pendant 4 jours la quantité de leur repas, de réduire durant 2,1 jours le nombre de repas pris, et de réduire pendant 2,1 jours les repas des adultes. Les problèmes d'accessibilité de nourriture est moindre dans le groupe mère leader et bénéficiaires par rapport au groupe non bénéficiaire.

5.3.4. Priorités des ménages

Les ménages ont été sollicités de classer de 01 (=les plus important) à 11 (= le moins importants) les différents postes de dépenses. Les trois premières priorités des ménages sont : l'alimentation en première priorité, l'éducation en seconde et la santé en troisième.

Tableau 56 : Priorités des ménages en termes de dépenses

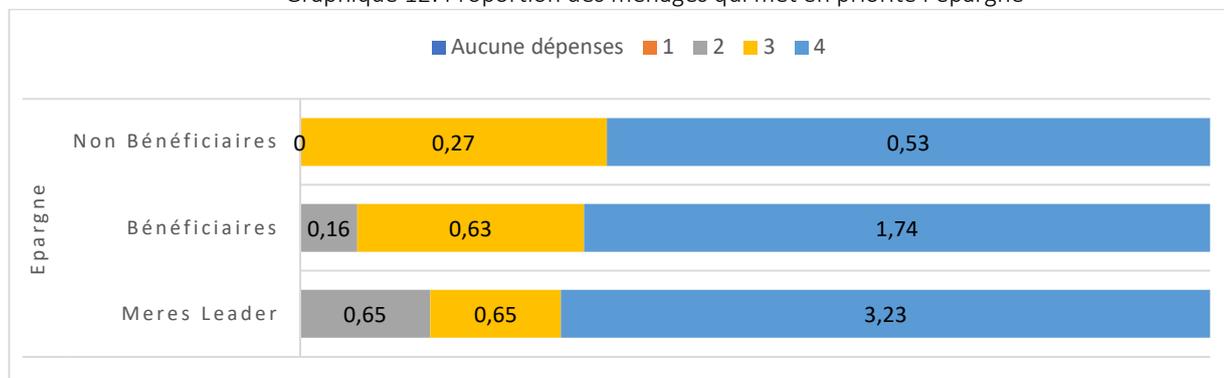
	Groupe	Priorité des dépenses 1=Tres important ; 11= moins important						
		Aucune depense	1	2	3	4	5	6 à 11
Alimentation	Mere Leader		85,2	10,3	4,5	-	-	-
	Beneficiaires		85,8	10,6	3,2	0,2	0,2	-
	Non Bénéficiaires		85,6	12,5	1,9	-	-	-
Education	Mere Leader	10,3	10,3	65,8	11,6	1,3	0,7	-
	Beneficiaires	7,0	10,5	66,1	13,2	2,9	0,2	0,2
	Non Bénéficiaires	24,5	8,2	50,0	15,4	1,1	0,3	0,5
Santé	Mere Leader	24,5	3,9	9,0	41,3	10,3	6,5	4,5
	Beneficiaires	26,7	3,1	10,8	37,1	10,8	6,3	5,3
	Non Bénéficiaires	22,9	5,3	19,2	40,7	7,7	2,9	1,3
Logement	Mere Leader	76,8	-	0,7	1,3	10,3	4,5	6,5
	Beneficiaires	80,5	0,1	0,6	3,5	7,1	2,7	5,6
	Non Bénéficiaires	82,2	-	1,3	3,7	7,5	1,6	3,7

Source : Enquête ménages TMC 2017

Pour ce rangement subjectif, il n'y a pas de différences entre les trois groupes de comparaisons. Ce résultat n'est pas étonnant car selon la pyramide de Maslow, les ménages cibles sont des ménages pauvres dont leur priorité est l'Alimentation.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de ménages qui ne pensent pas aux activités d'investissement et à l'Épargne. Pour cette dernière, une proportion très faible des ménages la met en priorité .

Graphique 12: Proportion des ménages qui met en priorité l'épargne



Source : Enquête ménages TMC 2017

Même s'il n'y a pas de ménages qui mettent en priorité l'épargne, 0,6% des ménages du groupe mère Leader et 0,2% des ménages dans le groupe bénéficiaire la mettent en seconde position, qui est déjà un signe de surplus dans la gestion familiale.

Pour tous les groupes, les ménages accordent plus d'importance à l'alimentation, suivie de l'éducation et en troisième position la santé. Même à des proportions relativement faibles, l'épargne et l'activité économique apparaissent dans la 3eme priorité des ménages, et l'écart entre les groupes est significatif ($p=0.0$).

5.4. NUTRITIONS

Cette section se focalise surtout sur le niveau de connaissance concernant la nutrition. Ainsi, elle traite la disponibilité et l'accessibilité aux sites de nutrition, les sources d'informations sur la nutrition des enfants, la participation aux séances de démonstrations culinaires et la capacité à préparer un repas sain.

5.4.1. Disponibilité et accessibilité des sites de nutrition

Parmi les 46 sites de nutrition disponibles dans les communes cibles du programme, 43 sont ceux de l'ONN/PNNC. L'éloignement du site au fokontany varie de 0 à 4km, avec une moyenne de 0,34Km. Les routes sont bonnes ou praticables sauf pour le Toby Sahala Ambakatra dans le Fokontany d'Alakamisy Commune d'Alakamisy. Le déplacement vers le site se fait à pieds pour une durée de 10mn en moyenne.

Durant les deux mois avant l'enquête, les centres fonctionnent normalement. Le nombre de personnes reçues par le site diminue légèrement en général. Le nombre d'enfants de moins de 2 ans mesurés et pesés a augmenté, ce qui marque une sérieuse attitude venant des ménages à contrôler de façon systématique la santé de leurs enfants. De même, la diminution du nombre d'enfant MAM fait bon signe qu'il y a amélioration des nutritions des enfants dans les communes cibles.

Tableau 57 : Activités des sites nutritionnels au cours des deux derniers mois

	Mois avant dernier	Mois dernier
Nombre enfants moins de 2 ans pesés -	98,6	92,3
Nombre enfants moins de 2 ans mesurés	47,4	61,9
Nombre enfants MAM	5,0	4,6
Nombre femmes enceintes soignées	7,8	7,4
Nombre moyen femmes ayant assisté aux démonstrations culinaires organisées par le site-	42,5	40,3

Source : Enquête ménages TMC 2017

5.4.2. Source d'information sur la nutrition des enfants

Les ménages peuvent puiser des informations sur la nutrition des enfants dans plusieurs sources, mais le graphique ci-dessous montre que le site et Agent Communautaire tiennent un rôle important dans le transfert et la diffusion d'informations y afférentes.

Graphique 13 : Répartition des ménages selon les sources d'informations sur la nutrition des enfants (en %)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Centre de Santé de Base	11,6	9,3	7,4	9,1
Télévision	-	0,8	1,3	0,8
Radio	21,3	18,0	15,7	17,8
Site Communautaire	33,5	31,4	21,5	29,5

Agent Communautaire	50,3	43,8	32,4	42,0
Mère Leader/Espace de Bien être	21,9	18,0	5,3	15,7
Tradipraticiens	-	-	-	-
Voisins/Familles	9,7	15,3	12,5	14,3
Autres	-	0,1	0,5	0,2
N'a pas reçu d'informations	21,3	20,3	38,6	24,2

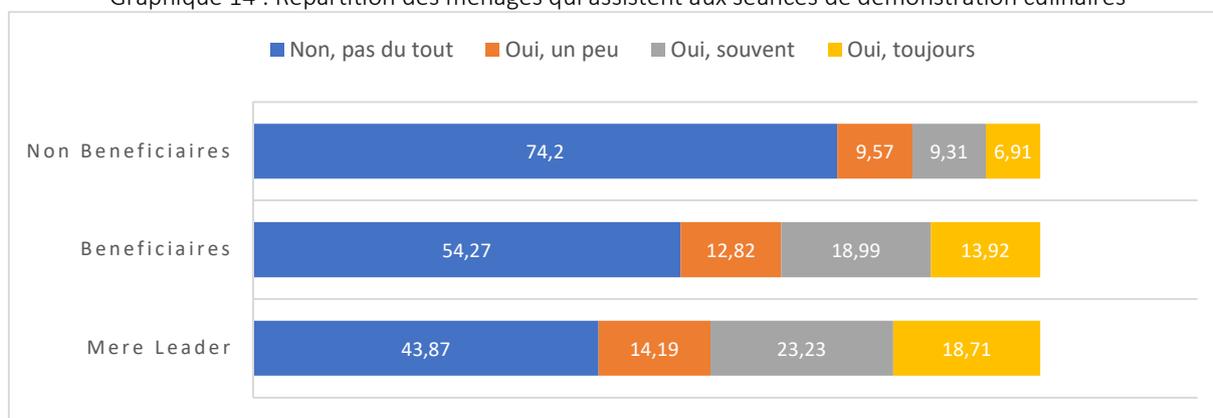
Source : Enquête ménages TMC 2017

Notons que 28,0% des ménages dans le groupe non bénéficiaire n'ont pas reçu d'informations sur la nourriture des enfants, cette proportion n'est que 12,5% pour le groupe mères leader et 12,9 % pour les bénéficiaires. Il est aussi à souligner que certains ménages utilisent la combinaison des sources d'informations. En effet, 53,5% des ménages mère Leader utilisent plusieurs sources d'informations pour la nourriture des enfants, contre 45,17% pour les ménages bénéficiaires, et 30% pour les non bénéficiaires. En outre, 59.42 % des ménages ayant reçu des informations auprès de ACN/ site ONN utilisent des outils.

5.4.3. Assistance aux séances de démonstrations culinaires

La démonstration culinaire a pour but de montrer aux ménages comment préparer un repas sain et diététique. Les membres de familles sont invités à y assister, mais la participation reste faible. On peut même dire que pour eux, c'est la quantité qui compte et la qualité ainsi que la proportion en calories ne sont que secondaires.

Graphique 14 : Répartition des ménages qui assistent aux séances de démonstration culinaires

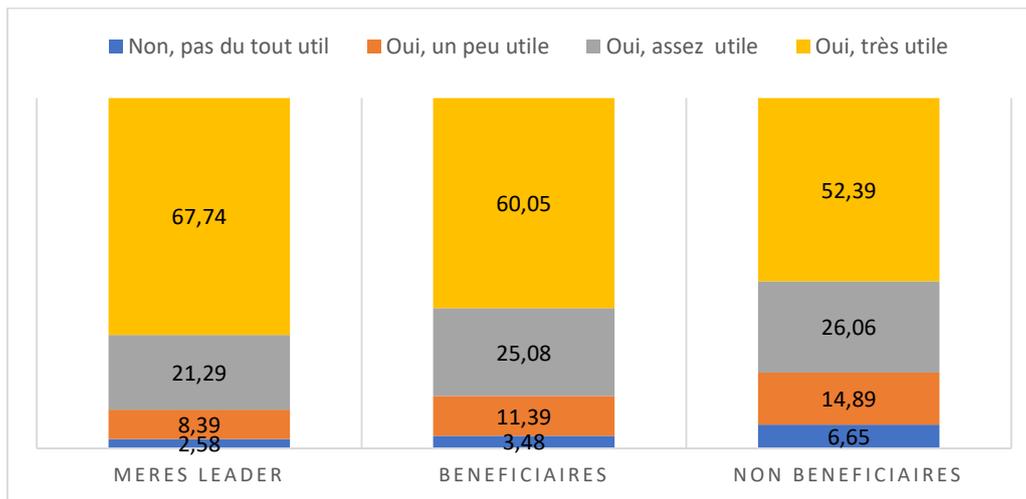


Source : Enquête ménages TMC 2017

On enregistre une forte participation des ménages du groupe mère leader (56,1%) et des ménages bénéficiaires (45,7%) par rapport aux ménages non bénéficiaires (25,8%).

Les ménages qui ont participé à la séance de démonstration culinaire ont été demandés s'ils la trouvent utile. Plus d'une personne sur deux disait que la démonstration culinaire est très utile et intéressante à être appliquée quotidiennement.

Graphique 15 : Perception des ménages sur l'utilité de la démonstration culinaire (%)



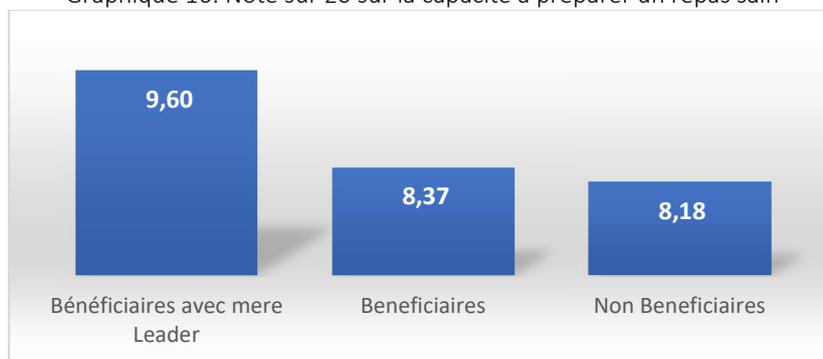
Source : Enquête ménages TMC 2017

Si 52,4% des ménages non bénéficiaires participant à la démonstration culinaire affirmaient que la séance est très utile, les pourcentages sont respectivement de 60,0% et 67,7% pour les ménages bénéficiaires et les ménages dans le groupe mère leader. Cette perception des ménages montre qu'ils veulent de changement dans leur mode de vie en générale, et leur mode culinaire en particulier.

5.4.4. Capacités pour préparer un repas sain

La capacité des ménages à préparer un repas sain est mesurée par un score sur 20. Le score a été obtenu en attribuant des notes aux différents critères que les ménages devraient respecter lors de la préparation d'un repas pour que celui-ci soit sain.

Graphique 16: Note sur 20 sur la capacité à préparer un repas sain



Source : Enquête ménages TMC 2017

Le score est relativement faible car c'est inférieur à la moyenne (10 sur 20), mais la différence entre groupes est significative ($p=0.0$). Le ménage avec mère leader a eu un score de 9,6 points sur 20, les ménages bénéficiaires 8,3 sur 20, contre 8,18 sur 20 pour les ménages non bénéficiaires.

Tableau 58 : Score sur la capacité à préparer un repas sain (Note sur 20)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
sexe				
Masculin	9,7	8,4	8,2	8,5
Féminin	9,4	8,3	8,1	8,4
age				

[18;30[8,7	8,6	7,7	8,3
[30;45[10,0	8,4	8,5	8,5
[45;60[9,5	8,3	8,4	8,4
[60;+[8,0	7,8	7,1	7,6
Taille de ménage				
[1;4[9,5	7,8	7,8	7,9
[4;7[9,4	8,5	8,2	8,5
[7;9[10,0	8,4	8,1	8,5
[9;+[9,7	8,1	9,4	8,3
Niveau d'études				
NSP	10,3	8,0	8,2	8,1
Primaire	9,5	8,4	7,8	8,3
Secondaire1	9,6	8,8	9,2	9,1
Secondaire2	9,4	9,2	8,9	9,0
Supérieur			13,0	13,0

Source : Enquête ménages TMC 2017

Le score sur la capacité à préparer un repas sain est faible pour les ménages dirigés par une femme comparé à celui des ménages dirigés par un homme, mais la différence n'est pas significative. Aucune caractéristique de familles n'influe sur le score, toutefois, le score des ménages dirigé par un chef de famille ayant un niveau supérieur est très élevé.

5.5. CONCLUSION

L'objet de cette section est d'étudier les consommations ainsi que les dépenses des ménages. Si plus de 92,4% des ménages estiment que leur revenu mensuel est inférieur à 200 000 Ariary, ils ne sont que 85% à dire que pour vivre décemment, 200 000 Ariary suffisent, et 97,0% des ménages disent qu'il faut 300 000 Ariary par mois pour vivre décemment. De ce fait, le revenu des ménages ne leur permet pas de vivre décemment d'autant plus que c'est instable.

Les trois groupes de comparaisons se différencient dans la structure de consommation. Les ménages dans le groupe de mère leader dépensent moins en alimentation par rapport aux groupes bénéficiaires et non bénéficiaires.

De plus, le groupe mère leader et le groupe bénéficiaire, font respectivement 3 fois plus qui s'étend jusqu'à 5 fois que le groupe non bénéficiaire en dépense dans l'achat de mobiliers/équipements de maison. Il a été constaté aussi que les dépenses du groupe mère leader ont été de plus en plus orientées vers les essentiels. Ces faits montrent que les ménages bénéficiaires du programme se lancent dans l'amélioration de leur « standing de vie », par l'utilisation des biens de luxe.

Quant à la petite dépense non alimentaire, le loyer et la cuisson occupent les plus grandes dépenses des ménages. Sur ces rubriques, les trois groupes sont similaires. Les ménages du groupe mère leader et bénéficiaire s'écartent du groupe non bénéficiaire dans le domaine de consommation de boisson alcoolique et non alcoolique, tabac, service et produits de soin corporel.

La sécurité alimentaire fait aussi l'objet de ce chapitre. L'étude de la consommation au cours des 7 derniers jours a révélé que les trois groupes de comparaison adoptent le même comportement dans la consommation de céréales, plus particulièrement du riz. Mais ils se différencient sur la consommation des autres produits. Les ménages bénéficiaires du programme consomment moins de légumes (feuilles ou secs), mais consomment plus de produits finis (Viande, produits laitiers, sucre, miel, boissons...)

La part de l'autoconsommation reste faible surtout pour le riz, alors qu'on est dans la zone rurale. Ceci s'interprète de deux manières : l'accès à cet aliment est difficile, les ménages ne le produisent pas suffisamment, et que les ménages sont obligés d'augmenter leur consommation en achetant le produit. L'autoconsommation des tubercules est relativement élevée. En général,

l'autoconsommation chez le groupe mère leader et le groupe bénéficiaires est inférieure à celle du groupe non bénéficiaire. Cela s'explique en partie par l'augmentation d'argent liquide, due au transfert monétaire chez ces deux groupes. L'insuffisance des nourritures reste un problème sérieux dans la zone d'étude, elle est moindre dans le groupe mère leader et groupe bénéficiaires, car ils ont la possibilité d'en acheter par l'argent transféré par le programme. Le problème d'accessibilité des nourritures est moindre chez les ménages bénéficiaires du programme. Pour les trois groupes, l'alimentation est la première priorité des ménages.

La nourriture des enfants de 0 à 5 ans est le troisième point traité dans ce chapitre. Il a été constaté que les sites nutritionnels sont disponibles, fonctionnels et accessibles à pieds en 10mn, dans les communes cibles. Si les sites et les agents communautaires constituent les principales sources d'informations pour la nutrition des enfants pour les ménages, les trois groupes de comparaison n'ont pas le même niveau d'information. La proportion des ménages qui n'a pas reçu d'informations sur la nourriture des enfants est moindre dans le groupe mère leader et bénéficiaires. De plus, on enregistre une forte participation des ménages dans le groupe mère leader et groupe bénéficiaires aux séances de démonstrations culinaires. Ils trouvent que la séance est utile. L'analyse de la pratique sur les repas diversifiés a montré que le SCA des ménages enquêtés est limité (inférieur à 35). Il convient de rappeler que le SCA est un indicateur influencé par des effets saisonniers, cette valeur présente une certaine limite selon la période de l'enquête. Toutefois, le score des ménages bénéficiaires du programme est supérieur à celui du groupe non bénéficiaire. Il en est de même pour le score de diversification alimentaire, le score des ménages bénéficiaires du programme est supérieur à celui du groupe non bénéficiaire. De plus, l'évaluation de la capacité des ménages à préparer un repas sain mesuré par une notation sur 20 a montré que des écarts positifs significatifs en faveur des ménages bénéficiaires sont enregistrés et pris en compte par rapport au score des ménages non bénéficiaires.

Quels sont les effets du programme TMC sur la consommation

L'analyse de la consommation montre que les ménages bénéficiaires du programme font des dépenses supplémentaires dans les biens de luxe. Ce qui permet de conclure que le transfert monétaire a eu son effet sur le niveau de consommation et place le ménage bénéficiaire à une échelle supérieure de la pyramide de Maslow.

En outre, la possession de l'argent liquide du transfert monétaire résout le problème d'accessibilité en nourriture et augmente la propension marginale à acheter des produits de consommation. De plus, le programme a amélioré le score de consommation alimentaire de ménages, le score de diversification alimentaire, et la capacité à préparer un repas sain.

6. IMPACTS SUR LA PAUVRETE

Un des objectifs de cette évaluation est de mesurer les effets du programme TMC sur les conditions de vie des ménages bénéficiaires. Mais avant de traiter ce point focal, l'étude s'intéresse d'abord sur les impacts sur des valeurs subjectives qui pourraient être en corrélation avec le niveau de vie des ménages

D'abord, l'étude s'intéresse aux variables subjectives comme l'appréciation du niveau de vie par rapport au passé, et le bien-être du ménage. Puis aux différents changements de comportements comme signe d'évolution, avant de traiter le changement de niveau de vie en termes de PMT.

6.1. PAUVRETE SUBJECTIVE

La réduction de la pauvreté subjective est appréhendée par l'appréciation des ménages sur leur niveau de vie par rapport au passé et par rapport aux autres ménages ainsi que leur appréciation sur leur niveau de bien-être. Cette réduction de pauvreté monétaire peut être aussi mesurée en termes d'implication dans la vie associative.

6.1.1. Auto-Appréciations du niveau de vie du ménage

Demandés d'auto-apprécier leur niveau de vie sur une échelle de 4 niveaux : « vivre bien », « ça va a peu près », « ça va mais »... , « vivre difficilement », 4,5% des ménages avec mères Leader déclarent qu'il vivent bien ; 2,3% des ménages dans le groupe bénéficiaires le sont aussi, et 0,5% chez le groupe non bénéficiaires. En outre, on enregistre un pourcentage assez élevé (61%) des chefs de ménage qui disent que leur vie « va à peu près ». Cette proportion atteint les 54% chez les ménages bénéficiaires s'il n'est que 20,2% chez les ménages non bénéficiaires. Seulement 5% des ménages avec mère leader, et 10,6% des ménages bénéficiaires disent qu'ils vivent difficilement si cette proportion atteint 38,8% pour les ménages non bénéficiaires.

Une personne sur trois (32,9%) des ménages avec mères Leader arrive à mettre un peu d'argent de côté, si c'est d'une personne sur 4 (22,7%) chez les ménages bénéficiaires. Chez le groupe non bénéficiaire, cette proportion n'est que 11%

Tableau 59 : Proportion des ménages qui arrivent à mettre un peu d'argent de côté (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté	0,7	0,2	-	0,2
Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté	32,3	22,6	11,7	21,1
Vous arrivez tout juste à l'équilibre	53,6	58,6	41,5	54,6
Vous êtes obligés de tirer sur vos réserves	4,5	9,8	22,9	12,1
Vous êtes obligés de vous endetter	9,0	8,8	23,9	12,0

Source : Enquête ménages TMC 2017

Le programme a pu améliorer les conditions de vie des ménages bénéficiaires. En effet, dans le sens où 13,5% (4,52%+9,03%) des ménages avec mères Leader et 18,5% des ménages bénéficiaires seulement sont obligés de tirer sur leurs réserves ou de s'endetter, cette proportion atteint jusqu'à 46,7% chez les ménages non bénéficiaires, avec un écart significatif ($p=0.0$). Le tableau suivant montre la proportion des ménages déclarant satisfaits dans quelques domaines de la vie.

Tableau 60 : Pourcentages des ménages déclarant satisfaits dans quelques domaines de la vie (%)

	Mère Leader	Bénéficiaires	Non Bénéficiaires	Ensemble
Alimentaires	54,84	47,63	18,62	42,17
Habillement et chaussures	54,19	45,41	27,13	42,34
Logement	71,61	56,72	55,05	57,66
Santé (soins/médicaments en cas de maladie)	65,81	68,59	50,53	64,57
Education des enfants	84,52	82,52	30,59	71,81
Accès à l'eau potable	62,58	66,93	63,56	65,85
Electricité et autres infrastructures	14,84	15,66	10,11	14,43

Source : Enquête ménages TMC 2017

Une tendance générale apparaît ; les ménages bénéficiaires (avec mère leader ou non) sont satisfaits dans plusieurs domaines de la vie par rapport aux ménages non bénéficiaires. L'écart est très significatif dans le domaine de l'Education et de l'Alimentation, domaine d'intervention du programme. Cela permet d'affirmer que le programme a son intérêt qui est à la fois capital et primordial dans la vie de ces ménages vulnérables.

6.1.2. Appréciation du niveau de vie par rapport au passé

En comparant leur vie antérieure à celle qu'ils mènent actuellement, les ménages bénéficiaires déclarent qu'une nette amélioration a été constatée.

Tableau 61 : Niveau de vie par rapport au passé (% des ménages)

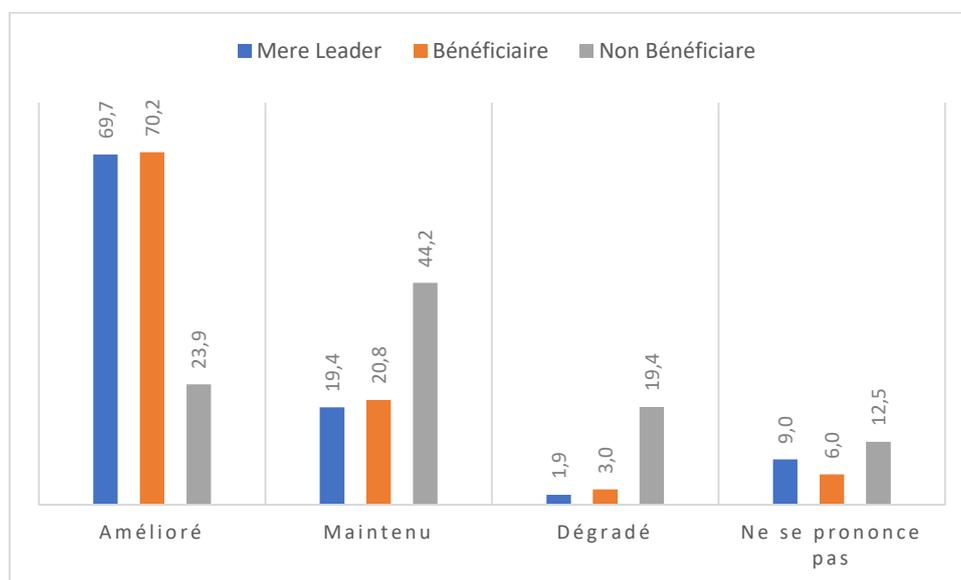
	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires
Amélioré	87,7	84,4	11,7
Maintenu	11,6	12,2	47,6
Dégradé	0,6	3,3	40,4

Source : Enquête ménages TMC 2017

En comparant leur niveau de vie actuelle à celui qu'ils avaient il y a trois ans (début du programme), 87,7% des ménages du groupe mère leader et 84,4% des ménages bénéficiaires affirment que leur niveau de vie s'est amélioré, contre 11,7% seulement dans le groupe non bénéficiaire. On enregistre une différence très significative entre les groupes.

En outre, les 69,6% des chefs de ménage mère leader, 70,1% des chefs de ménages bénéficiaires voient une amélioration du niveau de vie des ménages dans le fokontany en générale, si cette proportion n'est que 23,9% pour les non bénéficiaires.

Graphique 17 : Perception des ménages sur le niveau de vie des ménages au sein du fokontany (%)



Source : Enquête ménages TMC 2017

Seulement 0,65% des ménages dans le groupe mère leader et 4,5% des ménages du groupe bénéficiaire se positionnent dans les quintiles les plus pauvres contre 17,02% dans les ménages non bénéficiaires.

6.1.3. Appréciation du niveau de vie par rapport aux amis

L'appréciation du niveau de vie par rapport aux amis ou aux voisins montre le sentiment d'être marginalisé, soit une marginalisation personnelle, soit une marginalisation du ménage.

Tableau 62 : Proportion des ménages ayant le sentiment d'être marginalisé.(%)

Marginalisation	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Vous, personnellement	7.7	9.7	11.7	9.9
Votre ménage	5.8	7.1	11.4	7.9

Source : Enquête ménages TMC 2017

Au niveau « marginalisation personnelle », 7,74% des ménages avec mère leader et 9,73% des ménages bénéficiaires se sentent marginalisés. Comparés aux ménages bénéficiaires dont 11,7% se sentent marginalisés, l'écart est très significatif ($p=0.0$). De même pour la marginalisation au niveau du ménage, seulement 5,8% des ménages se sentent marginalisés contre 11,44% auprès des ménages non bénéficiaires.

6.1.4. Appréciation des ménages sur leur niveau de bien-être

Le Graphique ci-dessous montre la répartition des ménages selon leur perception sur leur niveau de bien-être. Globalement, les chefs de ménages ne se sentent ni heureux ni malheureux. Cela peut être dû au fait que l'intervention est assez restreinte et a besoin d'une pérennisation.

Graphique 18 : Perception des chefs de ménage sur leur niveau de bien-être (en % des ménages)



Source : Enquête ménages TMC 2017

Sur une échelle de 1 à 7, (1=très Heureux, et 7=Pas du tout heureux) 25,2% des chefs de ménages du groupe mère leader et 22,7% des chefs de ménages bénéficiaires se situent dans la zone 1 à 3, si cette proportion est de 54,52% dans les ménages non bénéficiaires. Ceci s'interprète que les ménages du groupe mère leader et bénéficiaires ne sont pas satisfaits de leur situation et les ménages non bénéficiaires se contentent de ce qu'ils ont. En d'autres termes, le programme a pu éclairer aux ménages ce qu'est une vie décente, et que les ménages bénéficiaires souhaitent une condition de vie encore meilleure que leur situation actuelle même s'ils y voient déjà apparaître une infime lumière.

6.1.5. Implication à des vies associatives

Si l'implication à des vies associatives montre une aisance dans la société, la participation des enquêtés dans des associations reste faible. Toutefois, un écart positif non significatif a été enregistré au sein des groupes bénéficiaires et non bénéficiaires. Cette infime part relate quand même une initiative de la part de ceux qui ont la volonté d'intégrer dans des associations.

Tableau 63 : Implication des chefs de ménages à des vies associatives (%)

Association	Membres	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Association de quartier	Oui, membre actif	16,8	1,0	0,5	2,2
	Oui, simple membre	13,6	25,7	4,0	20,1
Association religieuses	Oui, membre actif	10,3	2,9	2,9	3,6
	Oui, simple membre	21,3	20,7	20,2	20,7
Association professionnelles	Oui, membre actif	3,9	0,2	0,5	0,6
	Oui, simple membre	2,6	1,3	1,1	1,4
Association politique	Oui, membre actif	0,7	-	-	0,1
	Oui, simple membre	-	0,2	-	0,2
Association familiale	Oui, membre actif	-	0,2	-	0,2
	Oui, simple membre	0,7	0,5	0,5	0,5
	Oui, membre actif	3,2	1,2	0,3	1,2

Association des parents d'élèves	Oui, simple membre	16,8	11,9	6,7	11,2
Autre Association	Oui, membre actif	3,9	0,6	0,3	0,8
	Oui, simple membre	-	2,8	0,8	2,1

Source : Enquête ménages TMC 2017

Les groupes de comparaisons sont semblables dans la participation à des vies associatives. Les ménages participent plus dans les associations religieuses, puis les associations des quartiers. L'implication dans les associations politiques et professionnelles ou familiales reste très faible (moins de 1%). La différence entre les deux groupes se manifeste seulement dans la participation aux associations du quartier. Ceci pourrait s'interpréter par le fait que cela fait partie de l'exigence du programme aux bénéficiaires.

6.2. CHANGEMENT DE COMPORTEMENTS

Pour confirmer le fondement des idées préconçues qu'il est difficile aux pauvres d'élargir leur zone de confort, en d'autres termes, ils sont bloqués à des activités de routine, l'analyse de leur changement de comportement peut être révélatrice. Ainsi, dans cette section, l'analyse porte sur trois dimensions : au niveau individuel, au niveau ménage, et au niveau communautés. L'analyse au niveau individuel est axée sur la disponibilité aux différentes activités, celle au niveau du ménage se focalise sur le niveau de participation des femmes dans la prise de décision, et au niveau de la communauté est appréhendé sur la qualité des services de l'AGEE.

6.2.1. Disponibilité aux différentes activités

Le Tableau ci-dessous montre la proportion des hommes et femmes disponibles aux activités familiales essentielles. Dans tous les cas, les femmes sont plus disponibles que les hommes pour les activités au sein de la famille, et c'est le cas inverse quant à la participation aux activités communautaires.

Tableau 64 : Proportion des Femmes et Hommes disponibles aux activités familiales essentielles (%)

	Groupe Mère Leader		Groupe Bénéficiaires		Groupe Non bénéficiaires	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Aider dans une activité familiale	89,7	68,4	86,2	70,5	79,0	66,8
Diriger une activité indépendante	54,8	34,8	49,3	37,1	30,9	32,2
Jouer avec les enfants	50,3	27,7	51,0	26,5	39,6	20,2
Lavage de mains avant le repas	77,2	70,9	63,0	61,0	60,9	55,1
Participer à des réunions des associations	66,5	27,7	51,2	26,6	21,5	21,8
Participer aux activités communautaires	47,7	69,7	39,1	69,1	31,9	64,6
S'entretenir avec époux	69,0	64,5	71,0	68,8	68,9	64,6
Soigner l'apparence de votre époux	66,5	38,7	59,3	39,6	58,5	34,6
Suivre la santé des enfants	80,0	48,4	81,3	54,0	67,3	45,2
Suivre l'éducation des enfants	81,3	44,5	72,0	46,1	55,1	35,1

Veiller à la propreté de votre maison	94,8	31,0	92,3	30,1	89,6	30,1
Veiller à la propreté de votre maison	79,4	45,8	77,0	44,6	74,7	43,6

Source : Enquête ménages TMC 2017

La proportion des femmes ou hommes dans le groupe mères leader et groupe bénéficiaire qui participent aux différentes activités essentielles est supérieure à celle du groupe non bénéficiaire. Le programme, avec l'appui des mères leader, semble avoir des impacts sur les pratiques familiales essentielles. La forte proportion des femmes du groupe non bénéficiaires qui commence à veiller à la propreté de leur maison par rapport aux groupes bénéficiaires paraît surprenante dans les résultats, car c'est en quelque sorte en contradiction avec ce qu'on attendait.

6.2.2. Participation des femmes à la prise de décision dans leur ménage

Le fait de recevoir le TM a permis aux femmes de prendre plus de décisions au sein de leur ménage. D'une manière générale, la probabilité qu'une femme prenne une décision au sein de son foyer est moins d'une chance sur trois.

Tableau 65 : Proportion des femmes qui prennent des décisions au sein de leur foyer (%)

Prise de Décision sur	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires
A-Dépenses de consommation	56,1	53,6	50,3
B-Dépenses d'investissement	35,5	34,0	31,4
C-Education des enfants	35,5	33,9	24,5
D-Santé des membres du ménage	35,5	35,3	30,6
E-Emprunts	26,5	23,7	21,5
F-Activités du ménages	34,8	33,5	25,3

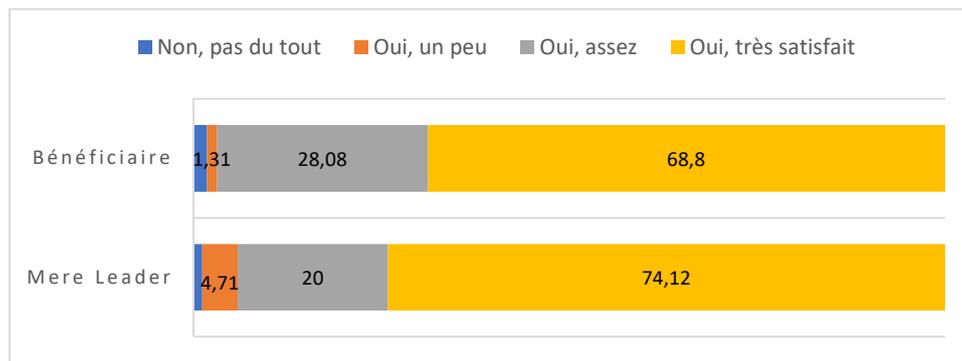
Source : Enquête ménages TMC 2017

Depuis le début du programme, les domaines dans lesquels elles ont déclaré avoir plus de pouvoir décisionnel étaient en premier lieu dans les dépenses de consommation, dépenses d'investissement, santé des membres du ménage. Le domaine où les femmes n'ont pas pris de décision est l'emprunt, une décision qui revient généralement aux pères. Dans tous les domaines, la probabilité que les femmes dans les ménages bénéficiaires prennent des décisions est supérieure à celle des ménages non bénéficiaires, avec un écart significatif ($p=0.0$)

6.2.3. Prise en main des bénéficiaires

La satisfaction des bénéficiaires mesure la qualité de leur prise en main. L'enquête a révélé que 50% des bénéficiaires seulement ont reçu des suivis rapprochés de l'AGEE, après le démarrage de l'activité. Les thèmes de discussion sont par ordre d'importance : remplissage et exploitation des cahiers de suivi (82,2%) ; technique culturelle, élevage et gestion financière (93,6%), relation avec d'autres partenaires (76,8%). Les bénéficiaires ont besoin d'appui dans les domaines de leurs activités.

Graphique 19: Niveau de satisfaction des bénéficiaires sur l'appui de l'AGEE (en % des ménages)



Source : Enquête ménages TMC 2017

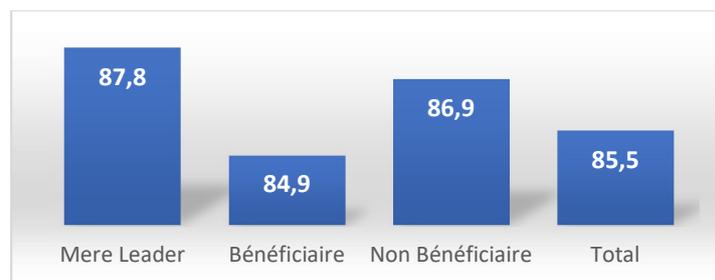
La proportion des ménages qui ne sont pas satisfaits de l'appui de l'AGEE est essentiellement faible (1,7%). Le niveau de satisfaction des bénéficiaires montre qu'ils se sentent bien en main de l'AGEE. Cela implique que l'intervention a donné ses fruits et mérite d'être pérennisée.

6.3. INCIDENCE SUR LE SCORE PMT

6.3.1. Impact du programme sur le score PMT

La méthode utilisée pour mesurer l'impact du programme TMC est la double différence, c'est-à-dire on compare le score PMT au début du programme et à la fin du programme pour les groupes bénéficiaires du programme et le groupe non bénéficiaire. L'impact du programme sera appréhendé par l'amélioration des scores PMT entre 2014 et 2017. Le graphique suivant montre la proportion des ménages qui ont pu améliorer leur score PMT.

Graphique 20: Proportion des ménages qui ont amélioré leur score PMT (%)

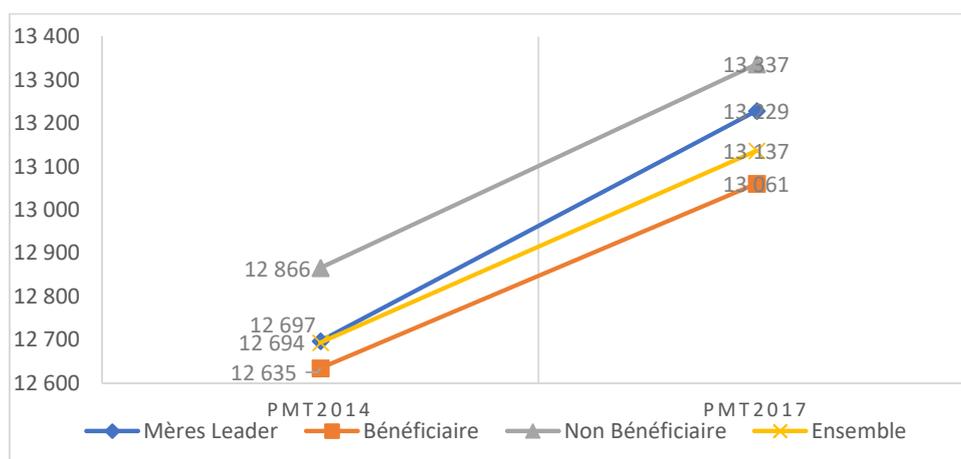


Source : Enquête ménages TMC 2017

La proportion des ménages dans le groupe mère leader qui ont pu améliorer leur score PMT est la plus élevée. Tous les ménages (100%) appuyés par la mère Leader dans les communes de Alakamisy Anativato, Antohobe, Antososo, et Tritriva ont pu améliorer leur revenu, si 78% des ménages avec mère leader de la commune BETAFO ont pu améliorer leur score. La proportion des ménages bénéficiaires qui ont pu améliorer leur score est relativement faible par rapport au groupe non bénéficiaire. Ce résultat est surprenant car c'est en contradiction avec l'objectif du programme, et d'ailleurs, il nécessite une analyse plus approfondie et minutieuse.

Le calcul de la moyenne du score PMT avant et après est représenté par le graphique suivant :

Graphique 21: Impact du programme sur le score PMT



Source : Enquête ménages TMC 2017

Le score du groupe bénéficiaire est inférieur à celui du groupe témoin. Ce qui signifie que le groupe bénéficiaire n'arrive pas à améliorer leur niveau d'actifs inclus dans le calcul de PMT. Cela ne signifie pas que le programme a un effet négatif sur le niveau des actifs de ménages. Toutefois, les ménages dans le groupe bénéficiaire s'investissent plus dans d'autres actifs comme l'achat de cheptel par exemple, qui ne sont inclus dans le calcul PMT.

Tableau 66 : Impact du programme en termes de gain en PMT

	Coef.	Std. Err.	t	P>t	[95% Conf.	Interval]
Gain Mère Leader	64,0	61,1	1,1	0,3	- 55,8	183,7
Gain Bénéficiaires	-45,0	30,7	- 1,5	0,1	-105,2	15,3
_cons	468,1	27,5	17,0	-	414,1	522,1

Source : Enquête ménages TMC 2017

Dans l'ensemble, le groupe mère leader a eu le plus de gain, si le groupe bénéficiaire en a le plus faible. Ceci n'est autre qu'une confirmation des résultats précédents. Le groupe bénéficiaire ayant la plus faible proportion des ménages qui ont amélioré leur score PMT, et de plus, ses gains sont aussi moindres.

Le tableau ci-dessous montre le gain en PMT de chaque groupe entre 2014 et 2017 et la valeur de la double différence selon les caractéristiques du chef de ménage

Tableau 67 : Analyse du gain en PMT et de la double différence selon les caractéristiques du chef de ménage

	Gain en PMT 2014-2017			Double Différence	
	Groupe Mère Leader (1)	Groupe Bénéficiaire (2)	Groupe Non Bénéficiaire (3)	(1) # (3)	(2) # (3)
Masculin	579,1	434,0	465,5	113,5*	- 31,5
Feminin	297,1	373,6	480,2	- 183,1	-106,6

[18;30[519,8	350,1	351,9	167,9	- 1,7
[30;45[489,4	448,8	446,3	43,1	2,5
[45;60[632,4	418,2	539,9	92,5	-121,7
[60;+[379,2	329,5	507,9	- 128,7	-178,4
[1;4[338,3	431,6	523,2	- 184,8	- 91,6
[4;7[555,8	455,0	478,5	77,3	- 23,5
[7;9[547,6	400,4	426,6	121,0	- 26,2
[9;+[458,9	349,2	186,1	272,7*	163,1
NSP	533,6	405,3	311,2	222,4	94,1
primaire	547,9	412,0	458,8	89,1	- 46,8
secondaire1	532,6	519,2	537,0	- 4,3	- 17,8
secondaire2	39,3	705,9	553,3	- 514,0	152,6
superieur			1 074,0	- 1 074,0	- 1 074,0
ALAKAMISY ANATIVATO	459,4	460,4	600,0	- 140,7	-139,7
AMBOHIMASINA	582,8	565,8	452,1	130,6	113,7**
ANTOHOBE	504,7	479,9	515,2	- 10,5	- 35,3
ANTSOSO	745,9	444,9	285,1	460,7**	159,7
BETAFO	561,8	427,3	366,0	195,7*	61,3
INANANTONANA	465,8	296,2	581,2	- 115,4	-285,0
SOAVINA	427,8	414,3	567,7	- 139,9	-153,4
TRITRIVA	810,0	325,5	349,3	460,7**	- 23,8

*=significativité à 10% ; **= significativité à 5% ; ***= significativité à 1%

Source : Enquête ménages TMC 2017

Chez le groupe mère leader, l'analyse du PMT en fonction du sexe a montré que pour le groupe mère leader, le gain en PMT du chef de ménage homme est nettement supérieur à celui des chefs de ménage femme. L'impact du programme est faiblement significatif pour le chef de famille Homme. L'analyse selon l'âge du chef de famille montre qu'aucun impact n'est identifié. Toutefois, on trouve un impact faiblement significatif pour les ménages constitué de 9 personnes, et chez les ménages dirigés par un chef de famille ayant un niveau d'études secondaires 2 chez le groupe mère Leader. Pour le groupe bénéficiaire, l'impact significatif est observé seulement chez les ménages dirigés par un chef de famille de classe d'âge de 45 à 60 ans.

L'analyse au niveau de commune montre que l'impact du programme sur le PMT est significatif dans la commune Antsotso et Tritriva et faiblement significative dans le commune de Betafo, pour le groupe mère leader. Pour le groupe bénéficiaire, le programme a un impact significatif seulement dans la commune d'Ambohimasina.

Le tableau suivant montre comment se répartissent les ménages selon le niveau de gain en PMT. La répartition des ménages selon leur gain semble similaire pour les trois groupes. Toutefois, on peut noter qu'il y a plus de ménages du groupe bénéficiaire qui ont de gain négatif. Mais le résultat semble satisfaisant car la proportion des ménages qui on un gain supérieur à 800 points atteint 16,7% chez le groupe bénéficiaires.

Tableau 68 : Répartition des ménages selon le niveau de gain en PMT (%)

Gain en PMT de 2014-2017	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Groupe Non bénéficiaires	Ensemble
Gain négatif	12,2	15,1	13,3	14,5
[0;200[26,7	20,4	25,6	22,0
[200;400[21,1	18,1	18,4	18,4
[400;600[14,4	20,7	19,2	20,0
[600;800[8,9	16,4	15,7	15,8
[800; et plus[16,7	9,3	7,7	9,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête ménages TMC 2017

Des analyses supplémentaires méritent d'être menées pour expliquer le faible impact en termes de gain en PMT. Les sous-sections suivantes peuvent apporter quelques éclaircissement sur ces résultats.

6.3.2. Utilisation du transfert monétaire

Le transfert monétaire conditionnel est une allocation donnée aux familles pauvres, sous condition que leurs enfants participent activement à certains services sociaux, comme la participation et la présence régulière à l'école. Toutefois, l'utilisation de l'argent n'est pas conditionnée, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de délimitation des dépenses éligibles. Ainsi, les ménages ont libre choix quant à son utilisation.

La principale utilisation des transferts monétaires reçus montre le premier souci des parents dans leurs dépenses. Le tableau ci-dessous relate que l'éducation constitue la principale utilisation de transfert monétaire pour les ménages bénéficiaires aussi bien pour le groupe mère leader que pour le groupe Bénéficiaire. Le transfert monétaire aide donc en majeure partie les familles à scolariser leurs enfants.

Tableau 69 : Première utilisation des transferts monétaires selon le type de ménage (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires
Alimentation	26,6	27,3
Education	65,6	67,4
Santé	-	0,9
Logement	-	0,1
Habillement	0,7	0,5
Activités économiques	6,5	3,7
Autres dépenses	0,7	0,1
Epargne	-	0,1
Total	100%	100%

Source : Enquête ménages TMC 2017

Certes, le programme TMC vise essentiellement à l'amélioration de la scolarisation des enfants sous deux aspects : combler les dépenses allouées à l'augmentation des inscriptions des enfants à l'école d'une part, et l'amélioration des résultats scolaires des enfants appréhendés par le rendement scolaire d'autre part.

Ainsi, le faible impact sur le score PMT peut être expliqué en partie par le fait que les transferts monétaires sont absorbés par les dépenses en éducation et d'autres dépenses courantes comme l'alimentation. L'épargne et l'activité économique qui sont relativement faible montre que le transfert monétaire ne permet pas aux ménages de s'investir dans des actifs en liaisons avec le PMT.

6.3.3. Utilisation des Fonds de soutiens

Le fond de soutien s'est fixé comme objectif de départ d'aider les ménages à créer des activités économiques ou à renforcer les activités existantes afin d'atteindre l'objectif final qui est d'améliorer de manière durable leur revenu de travail. L'enquête a révélé que pour plus de 85% des ménages ayant l'appui des mères leader, et 94% des autres bénéficiaires, l'argent servait à créer des activités d'élevage (Poulet, caprin ovin, porcin, dinde), mais l'élevage de porc et de dinde est le plus exercé

Tableau 70 : Répartition des ménages selon l'utilisation du transfert monétaire (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaire	Ensemble
Achat de terres	8,4	13,2	12,7
Achat d'animaux d'élevage	84,5	92,2	91,4
Achat de matériels agricoles	6,5	3,2	3,5
Achat de machines	0,6	0,1	0,1
Construction/réhabilitation du local de travail	23,2	26,0	25,7
Energie	0,0	0,1	0,1
Approvisionnement en eau	0,0	0,2	0,2
Achat de matériels roulants	0,0	0,0	0,0
Achat de semences	22,6	14,7	15,6
Formation/assistance technique	3,9	3,2	3,3
Autres dépenses dans les activités économiques	9,0	7,3	7,5
Autres dépenses en dehors des activités économiques	3,9	3,5	3,5
Epargne	11,0	12,3	12,1

Source : Enquête ménages TMC 2017

Les trois grands domaines d'utilisation des fonds de soutiens sont presque identiques à ceux de l'utilisation des fonds de soutiens, et que les deux groupes sont similaires :

- L'achat d'animaux d'élevage : 84% des ménages du groupe mère leader, et 92,2% des ménages non bénéficiaires ;
- La construction/réhabilitation du local : 23,2% et 26% pour les ménages du groupe mère leader et bénéficiaire.
- Et l'achat de semences : 22,5% pour les ménages du groupe mère leader, contre 14,7% pour les ménages bénéficiaires

Les fonds sont utilisés pour des investissements plus rentables, et seul 12,1% des ménages font des épargnes (10,9% chez le groupe mère leader, et 12,2% pour le groupe bénéficiaires). Ainsi, on peut dire que les ménages concernés se soucient davantage à leur avenir pour une rentabilité plus sûre de leurs activités.

Tableau 71 : Répartition des ménages selon l'utilisation de fonds de soutiens (%)

	Groupe Mère Leader	Groupe Bénéficiaires	Ensemble
Culture maraîchère	5,9	2,4	2,8
Mais	-	0,2	0,2
Arachide	-	0,2	0,2
Elevage poulet gasy	4,0	5,0	4,9
Elevage caprin, ovin,	2,6	1,8	1,9
Elevage porcin, dinde	78,3	88,2	87,1
Petites activités com	2,6	0,6	0,8
Petites activités art	0,7	-	0,1
Autre	5,9	1,8	2,3

Source : Enquête ménages TMC 2017

Les ménages choisissent l'investissement en élevage car la demande croissante de produits d'origine animale, stimulée par la croissance démographique constitue une opportunité majeure pour les ménages en vue d'améliorer leur revenu. Toutefois, les risques sont inévitables : les vols et les maladies qui surviennent.

6.4. CONCLUSION

Cette section a traité le volet pauvreté subjective des ménages concernés. Cela s'est focalisé sur l'auto-appréciation du niveau de vie de chaque groupe de ménages : majoritaires sont ceux qui évoquent qu'ils arrivent à se débrouiller grâce au projet. Il y en a même ceux qui parviennent à mettre de côté un peu d'argent, point fort de l'intervention par rapport à leur train de vie antérieur, plusieurs ont approuvé qu'ils commencent à rebondir de leur point de départ qui est médiocre ; mais ils souhaitent une pérennisation pour que la transformation soit effective et palpable.

Elle est focalisée sur le seuil de pauvreté dans les zones d'études, permettant ainsi d'apprécier la perception des ménages sur leur niveau de vie et leur bien-être. Une faible proportion des ménages affirment qu'ils vivent difficilement chez le groupe mère leader et groupe bénéficiaires. Ce qui montre que le transfert monétaire apporte un changement dans les conditions de vie des ménages. En outre, les ménages bénéficiaires ont déclaré satisfaits dans plusieurs domaines de la vie, et que leurs revenus ont augmenté par rapport au passé et par rapport aux ménages non bénéficiaires.

Les ménages dans le groupe mère leader et groupe bénéficiaire du programme se sentent moins marginalisés, et leur participation dans la vie associative au sein du quartier et des associations religieuses est très marquée par rapport aux ménages non bénéficiaires. La différence entre les groupes est très significative. Les ménages qui reçoivent de transfert monétaire, même conditionnel, se sentent que leur position sociale est améliorée.

En ce qui concerne le changement de comportement des ménages ; la probabilité qu'une femme prend une décision au sein de la famille dans le groupe mère leader, et groupes bénéficiaires est supérieure à celle des groupes non bénéficiaires. Les femmes commencent à tenir un rôle important dans leur foyer, non seulement dans la prise de décision mais aussi dans l'implication aux activités au sein de la famille. Les femmes s'impliquent plus que les hommes dans toutes les activités au sein des familles, et les hommes s'impliquent plus dans les activités communautaires. Les femmes dans le groupe mère leader et bénéficiaires participent plus que celles du groupe non bénéficiaire. Ceci s'interprète comme un changement de comportement dans la recherche d'une vie décente.

Le programme a pu éclairer au ménage ce qu'est une vie décente, et que les ménages bénéficiaires souhaitent une condition de vie meilleure que leur situation actuelle. Des changements de

comportement ont été enregistrés, mais cela n'affecte pas la valeur de PMT, car la période est plus courte et l'embryon des résultats n'est pas encore très perceptible.

Le calcul de PMT a révélé que l'écart entre le groupe mère leader et groupe non bénéficiaire est positif mais n'est pas tout à fait très significatif. L'âge et le niveau d'étude n'a pas d'effets sur le PMT, mais le sexe influe sur le PMT. L'écart entre le groupe bénéficiaire et non bénéficiaire est négatif, contraire à ce que l'on a attendu.

L'analyse de l'utilisation du fonds de soutiens montre qu'il y a une forte proportion des ménages qui s'investissent dans le domaine de l'élevage. Ce comportement est typique pour les ménages ruraux malgaches, car ils placent leur argent dans l'achat des bétails ou rizières. Or, le variable achat de bétail n'est pas inclus dans le modèle de calcul de PMT, ce qui explique en partie le faible gain.

Force est de préciser que le programme qui a été appliqué avec cette population cible mérite d'être poursuivi. Des failles y sont repérés, mais des recommandations y afférentes seront à préconiser pour le rendre plus efficace et effectif.

7. RECOMMANDATIONS

La durée de l'étude semble très courte, ne permettant pas de percevoir de manière significative les effets du programme. Durant les 2 années du programme, les investissements des ménages restent encore au stade de retour de financement et ne sont pas encore arrivés à la génération de bénéfices et à leur exploitation. La durée du programme devrait être étendue à un minimum de 3 ans, afin d'observer un impact plus affirmé sur le revenu des ménages et de maximiser le coût-efficacité de l'investissement familial en terme d'élevage (et donc sa rentabilité), vu qu'il faut plus de temps pour que l'investissement soit rentable. Des études supplémentaires seront recommandées pour mesurer l'évolution des indicateurs clés. Il est proposé de suivre annuellement l'évolution de certains indicateurs sur un certain échantillon de ménages à la limite des budgets disponibles.

Le montant de transfert devrait être analysé et testé sur différents niveaux au sein de différents groupes et différentes régions si on veut savoir quel montant il faut pour produire des impacts à court termes. Les caractéristiques de chaque région sont différentes, alors le montant optimum du transfert devrait être fonction des caractéristiques des régions cibles. Ceci pourrait être en contradiction avec l'éthique, mais des décisions et des communications devraient être préconisées auprès de chaque région.

Les données révèlent quelques résultats qui ne sont pas attendus. C'est un phénomène très fréquent dans la mise en œuvre d'un programme, mais généralement, ils sont dus au problème de mise en œuvre et au problème de suivi. Faire quelques ajustements dans la mise en œuvre permet son optimisation et la neutralisation de certains effets pervers engendrés par sa mise en œuvre. Les mères leaders jouent un rôle très important dans la sensibilisation et communication avec les ménages cibles et constituent les points d'appuis du programme. La définition claire du rôle des mères dans le processus de changement de comportement, le renforcement de compétence, le suivi et l'encadrement de cette mère leader, plus particulièrement dans la scolarisation, la santé et la nutrition des enfants permettrait d'obtenir plus de résultats.

En tant que programme multisectoriel, la coordination des actions s'avère nécessaire. La définition des rôles de chacune des entités impliquées et les consigner de manière précise et détaillée dans un

cahier des charges permettront d'optimiser son efficacité. Il est donc nécessaire que les différents intervenants définissent une méthodologie appropriée pour identifier les besoins des ménages et comment les mettre en œuvre. Tous ces éléments seront utiles lors de l'élaboration de la version améliorée du TMC.

Au moment de la conception de l'intervention, l'élaboration d'un cadre logique complet et un protocole d'évaluation accompagné d'un plan d'activités opérationnelles est fortement recommandée car l'existence de ce cadre logique facilitera et guidera la mesure d'impact.

Le calcul de PMT ne tient pas compte du nombre de bétails moutons, chèvres, volailles ou de la superficie de terrain possédée par les ménages. Ce mode de calcul est complètement logique car les ménages possédant plusieurs bovins, ou possédant des terrains ne sont pas considérés comme pauvres. Toutefois, cette expérience pilote de TMC a révélé que les ménages s'investissent plus dans le domaine de l'élevage, et cet investissement n'a pas été considéré dans le PMT. Ainsi, il serait mieux de considérer les variables « nombres de bétails » et « superficies de terrains » dans le calcul de PMT, en les initialisant à 0 lors de la *baseline*, et en tenant compte des valeurs déclarées au moment de l'enquête *midline* et *endline*.

Pour assurer la collecte des données nécessaires à l'évaluation d'impact du nouveau programme TMC, l'élaboration d'un plan de suivi évaluation spécifique au programme avec la définition d'un certain nombre d'indicateurs à suivre aidera les évaluateurs dans le calcul d'impact. Ce plan de suivi évaluation comprendra au moins les rubriques suivantes qui sont loin d'être exhaustives :

- Objectifs du plan de suivi et évaluation
- Cadre institutionnel du suivi et évaluation
- Cadre logique du programme avec la définition des indicateurs et sources des données à collecter et la période de collecte. Mentionner l'importance de l'enquête de référence, l'enquête de suivi et l'enquête finale.
- Mise en place des unités nationales de suivi et évaluation à toutes les hiérarchies
- Planning d'activités de suivi et évaluation avec les Outils de collecte

Laura Ralston et al après avoir étudié les résultats de 27 évaluations d'impact sur le cash transfert a conclu que « *le transfert d'argent seul ne suffit pas à générer les résultats souhaités* »³. Ce qui signifie que le transfert monétaire devrait être accompagné d'autres programmes. Le fond de soutien et les mesures d'accompagnement font partie de ces programmes complémentaires. Mais pour que ces programmes d'accompagnement soient efficaces, le principe de coordination, y compris le système de suivi devrait être mené avec une approche efficace. Il est recommandé d'ajuster ce programme pour qu'il booste la production et de l'emploi. « *Les actifs productifs sont particulièrement précieux pour les ménages extrêmement pauvres, ceux qui dépendent le plus de l'agriculture* »⁴

³Laura Ralston ; Colin Andrews ; Allan Hsiao. *The Impacts of Safety Nets in Africa What Are We Learning?* Policy Research Working Paper 8255. World Bank Group. Social Protection and Labor Global Practice Group & Africa Region Office of the Chief Economist . November 2017. p.21

⁴ Idem. p.29

ANNEXES

Tableau A01 : Incidence de la maladie (Nombre)

	Mères Leader	Bénéficiaires	Non Bénéficiaires	Total
Fièvre	29	200	73	302
Diarrhée	5	63	25	93
Maladies respiratoires	10	104	44	158
Infections cutanées	3	17	13	33
Autres	23	164	58	245
	70	548	213	831

Tableau A02 : Taux net de scolarisation (%)

	Garçons	Filles
Mères Leader	93,8	95,5
Bénéficiaires	91,1	90,3
Non Bénéficiaires	90,0	87,8

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A03 : Niveau de satisfaction des parents sur les efforts qu'ils ont fournis à la scolarisation des leurs enfants (%)

	Bénéficiaires	Non Bénéficiaires	Ensemble
Satisfait	63,5	18,09	
Moyennement satisfait	24,31	32,45	53,98
Pas satisfait	1,76	19,95	26,02

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A04 : Niveau d'éducation des enfants souhaité par les parents (%)

	Filles				Garçons			
	Mères Leader	Bénéficiaires	Non Bénéficiaires	Ensemble	Mères Leader	Bénéficiaires	Non Bénéficiaires	Ensemble
4					0	0,08	0	0,06
5	0	0,79	0,27	0,61	0	0,87	0,27	0,67
6	0,65	2,29	0	1,67	0	1,74	0,8	1,39
7	0	0,24	0	0,17	0	0,4	0	0,28
8	0,65	0,24	0	0,22	0,65	0	0,53	0,17
9	6,45	10,76	5,32	9,25	3,87	8,07	4,52	6,96
10	1,29	4,19	1,6	3,4	0,65	3,01	2,39	2,67
11	0	0,4	0	0,28	0	0,16	0	0,11
12	33,55	32,67	29,26	32,03	30,97	34,73	24,2	32,2
13	38,06	30,22	30,05	30,86	49,68	36,08	38,83	37,83
NC	19,35	18,20	33,51	21,50	14,19	14,87	28,46	17,66

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A05 : Taux de promotion et taux de redoublement par classe en 2017 (%)

	Taux de Promotion			Taux de redoublement		
	Mères Leader	Bénéficiaire	Non Bénéficiaire	Mères Leader	Bénéficiaire	Non Bénéficiaire
Préscolaire	71,4	90,3	76,7	28,6	9,0	23,3
CP1	73,6	74,9	78,2	26,4	24,0	20,5
CP2	96,2	82,0	84,3	3,8	17,6	15,7
CE	75,0	79,1	72,6	25,0	20,0	22,6
CM1	82,5	80,2	73,9	17,5	18,1	26,1
CM2	75,0	76,0	85,1	25,0	24,0	14,9
6ème	88,9	94,5	94,9	11,1	5,5	5,1

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A06 : Rendement scolaire des enfants à coresponsabilité (%)

	Taux de Redoublement	Taux de Promotion
CP1	31,3	68,8
CP2	21,4	78,6
CE	18,9	81,1
CM1	16,4	83,6
CM2	13,6	86,4
6ème	10,0	90,0
5ème	6,7	93,3

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A06 : Gain en terme scolarisation

	Groupe Mere Leader	Groupe Beneficiaire	Groupe Non Bénéficiaire	Total
Scolarisé 2014 (Nombre)				
Oui	157	1772	8978	10906
Non	21	334	1834	2189
Total	177	2106	10812	13095
Scolarisé 2017 (Nombre)				
Oui	300	2,41	417	3127
Non	17	245	49	311
Total	317	2,655	466	3438
Calcul de Gain				
TNS 2014	88,7%	84,1%	83,0%	83%
TNS 2017	94,6%	90,8%	89,5%	91%
Gain	6%	7%	6%	8%

Source : Enquêtes PMT 2014 & Enquête ménages TMC 2017

Tableau A07 : Travail des enfants (6-14 ans) (Nombre)

activité économique	Mères Leader	Bénéficiaire	Non bénéficiaires	Total
Oui	2	124	27	153
	0,6%	4,3%	5,2%	4,1%
Non, à la recherche	0	6	0	6
Non, étudiant	310	2,488	451	3,249
Non, personne au foyer	13	155	19	187
Non, autres inactifs	11	92	19	122
Non, Maladie/accident	1	6	0	7
Non, Fin de campagne	3	6	1	10
Total	340	2877	517	3734

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A08 : Age de mariages des enfants souhaités par les parents (%)

GARÇONS					FILLES				
Age	Mères Leader	Bénéficiaire	Non Bénéficiaire	Ensemble	Age	Mères Leader	Bénéficiaire	Non Bénéficiaire	Ensemble
12	0	0,08	0	0,06	15	0	0,08	0	0,06
17	0	0,08	0	0,06	16	0	0,16	0,27	0,17
18	0,65	2,06	1,33	1,78	17	0	0,4	0	0,28
19	0	0,32	0	0,22	18	5,16	10,21	6,12	8,91
20	14,84	22,63	11,97	19,72	19	1,29	1,9	1,33	1,73
21	0	1,9	2,39	1,84	20	41,29	41,53	35,64	40,28
22	3,87	5,46	4,52	5,13	21	1,94	2,37	0,8	2,01
23	7,1	2,14	1,33	2,4	22	10,97	7,28	6,38	7,41
24	7,74	5,62	5,05	5,68	23	0,65	2,06	2,66	2,06
25	38,06	34,41	36,97	35,26	24	1,94	3,48	2,93	3,23
26	3,87	3,64	2,39	3,4	25	19,35	16,22	17,82	16,82
27	1,94	1,03	1,06	1,11	26	1,29	0,71	1,06	0,84
28	5,81	3,32	3,72	3,62	27	0,65	0,4	0,27	0,39
29	0	0,08	0	0,06	28	0	0,4	0,27	0,33
30	5,81	6,65	8,78	7,02	29	0,65	0	0	0,06
31	0	0	0,27	0,06	30	0,65	1,19	1,33	1,17
32	0	0,16	0,53	0,22	32	0	0	0,27	0,06
33	0	0,08	0	0,06	40	0	0	0,27	0,06
35	0	0,08	0,27	0,11					

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A09 : Taux d'activité économique des la population de 15 ans et plus (en %)

	Mère Leader	Bénéficiaires	Non bénéficiaires	Ensemble
2014	76,61	81,99	80,14	85,18
2017	82,42	86,23	82,72	80,37
Gain	5,81	4,24	2,58	4,81
Double différence	3,23	1,66		

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A10 : Score de Diversification Alimentaire

SDA	mean	sd	N
Mères Leader	5,03	1,30	155
Bénéficiaires	4,96	1,31	1 264
Non Bénéficiaire	4,56	1,30	376
Ensemble	4,88	1,32	1 795

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A11 : Proportion des ménages qui ont besoin d'aide durant l'année (en %)

	Mères Leader	Bénéficiaire	Non Bénéficiaire	Ensemble
Janvier	74,19	80,78	82,98	80,67
Février	79,35	79,75	80,59	79,89
Mars	32,9	35,76	42,55	36,94
Avril	3,23	4,75	7,45	5,18
Mai	2,58	1,11	3,46	1,73
Juin	1,94	1,74	3,72	2,17
Juillet	3,23	3,96	5,59	4,23
Août	10,97	15,98	20,74	16,55
Septembre	32,26	38,84	45,74	39,72
Octobre	56,77	62,9	65,43	62,9
Novembre	64,52	67,41	72,87	68,3
Décembre	67,1	73,73	80,59	74,6

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A12 : Priorités des ménages en termes de dépenses (en %)

		Aucune dépense	1ere Priorité	2eme priorité	3ème priorité	4-7èmes priorité	8-10ème priorité
Alimentation	Mères Leader		85,16	10,32	4,52	0	0
	Bénéficiaires		85,84	10,6	3,24	0,32	0
	Non Bénéficiaires		85,64	12,5	1,86	0	0
Education	Mères Leader	10,32	10,32	65,81	11,61	1,94	0
	Bénéficiaires	7,04	10,52	66,06	13,21	3,17	0
	Non Bénéficiaires	24,47	8,24	50	15,43	1,6	0,27
Santé	Mères Leader	24,52	3,87	9,03	41,29	20	1,3
	Bénéficiaires	26,74	3,09	10,76	37,1	21,52	0,79
	Non Bénéficiaires	22,87	5,32	19,15	40,69	11,7	0,27
Activité Economique	Mères Leader	44,52	0,65	1,94	14,19	37,42	1,29
	Bénéficiaires	44,62	0,4	4,91	11,79	35,6	2,7
	Non Bénéficiaires	58,51	0,53	5,05	5,85	27,92	2,13
Épargne	Mères Leader	74,19		0,65	0,65	20,66	3,23
	Bénéficiaires	78,32		0,16	0,63	14,56	5,53
	Non Bénéficiaires	88,83		0	0,27	8,25	2,66

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A13 : Répartition des ménages selon les sources d'informations sur la nutrition des enfants (en %)

	Mères Leader	Bénéficiaire	Non Bénéficiaire
Centre de Santé	6,8	5,9	5,5
Télé	0,0	0,5	1,0
Radio	12,5	11,5	11,6
Site Communautaire	19,8	20,0	15,9
Agent Communautaire	29,7	27,9	24,0
Mères Leader	12,9	11,5	3,9
Tradi -praticien	0,0	0,0	0,0
Voisin/famille	5,7	9,8	9,2
Autres	0,0	0,1	0,4
N'a pas reçu d'information	12,5	12,9	28,5

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A14 : Répartition des ménages qui assistent aux séances de démonstration culinaires (en %)

	Mères Leader	Bénéficiaire	Non Bénéficiaire	Ensemble
Non, pas du tout	43,87	54,27	74,2	57,55
Oui, un peu	14,19	12,82	9,57	12,26
Oui, souvent	23,23	18,99	9,31	17,33
Oui, toujours	18,71	13,92	6,91	12,87

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A15 : Perception des ménages sur l'utilité de la démonstration culinaire (en %)

	Mères Leader	Bénéficiaire	Non Bénéficiaire	Ensemble
Non, pas du tout util	2,58	3,48	6,65	4,07
Oui, un peu utile	8,39	11,39	14,89	11,87
Oui, assez utile	21,29	25,08	26,06	24,96
Oui, très utile	67,74	60,05	52,39	59,11

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A16 : Note sur 20 sur la capacité à préparer un repas sain

groupe	mean	sd	N
Mères Leader	5,03	1,30	155
Bénéficiaires	4,96	1,31	1264
Non Bénéficiaires	4,56	1,30	376
Ensemble	4,88	1,32	1795

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A17 : Pourcentages des ménages déclarant satisfaits dans quelques domaines de la vie (en %)

	Mères Leader	Bénéficiaire	Non Bénéficiaire
Alimentation	55	48	19
Habillement et Chaussures	54	45	27
Logement	72	57	55
Santé	66	69	51
Education des enfants	85	83	31
Accès à l'eau	63	67	64
Electricité et autres Infrastructures	15	16	10

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A18: Niveau de vie par rapport au passé

	Mères Leader	Bénéficiaire	Non bénéficiaire
détériorée	1,94	0,95	13,56
N'a pas changé	3,23	4,59	51,86
à améliorer	94,84	94,46	34,57

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A19 : Perception des ménages sur le niveau de vie des ménages au sein du fokontany

	Mères Leader	Bénéficiaire	Non Bénéficiaire	Ensemble
Amélioré	69,68	70,17	23,94	60,45
Maintenu	19,35	20,81	44,15	25,57
Dégradé	1,94	3,01	19,41	6,35
Ne se prononce pas	9,03	6,01	12,5	7,63

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A20 : Perception des chefs de ménage sur leur niveau de bien-être.

	Mères Leader	Bénéficiaire	Non Bénéficiaire
1=Très heureux	0,65	0,55	4,26
2	4,52	7,59	23,4
3	20	14,56	26,86
4	39,35	38,29	20,48
5	29,03	28,72	12,5
6	5,16	8,86	10,37
7=Pas Heureux du Tout	1,29	1,42	2,13
Total	100	100	100

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A21 Niveau de satisfaction des bénéficiaires sur l'appui de l'AGEE

	Mères Leader	Bénéficiaires	Ensemble
Non, pas du tout	1,18	1,81	1,73
Oui, un peu	4,71	1,31	1,73
Oui, assez	20	28,08	27,09
Oui, très satisfait	74,12	68,8	69,45

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A22 : Proportion des ménages qui ont améliorés leur score PMT

A amélioré le PMT	Mères Leader	Bénéficiaire	Non Bénéficiaire	Ensemble
Non	12,22	15,12	13,07	14,46
Oui	87,78	84,88	86,93	85,54

Source : Enquête ménages TMC 2017

Tableau A23 : Evolution du score PMT

	PMT2014	PMT2017
Mères Leader	12 697	13 229
Bénéficiaire	12 635	13 061
Non Bénéficiaire	12 866	13 337
Ensemble	12 694	13 137

Source : Enquête ménages TMC 2017

Références :

Croissant Rouge Mauritanien & Croix rouge Française : Etude des effets des transferts monétaires Projet TES. Commune de Tikwobra - Moughataa de M'bout - Wilaya du Gorgol République Islamique de Mauritanie. 2013.

Jamal Bouoiyour ; Catt Pau. Remittances, Education and Child labor in Morocco: A propensity score matching. Approach ; 2013. <http://mpa.ub.uni-muenchen.de/46063/>

Juan Bonilla, Kaitlin Carson, Gilbert Kiggundu, Mitchell Morey et Hannah Ring Transferts monétaires en contexte humanitaire en République démocratique du Congo : appréciation factuelle du programme ARCC II de l'UNICEF. American Instituts for research. Etude et Evaluation Internationale. 2017

Laura Ralston ; Colin Andrews ; Allan Hsiao. The Impacts of Safety Nets in Africa What Are We Learning?Policy Research Working Paper 8255. World Bank Group. Social Protection and Labor Global Practice Group & Africa Region Office of the Chief Economist .November 2017

Piechulek, H & Mendoza A.,J.Les enfants de poids insuffisant a la naissance :les exigences d'un programme de surveillance nutritionnelleexemple : la zone rurale de la province du littoral (Cameroun). Médecine d'Afrique Noire : 1996

Proesseca, FID, Banque Mondiale : Evaluation d'impact du programme transfert monétaire conditionnel (TMC). 2017